

Familles et ménages au Canada

par Sylvia T Wargon

CATALOGUE

99-753F

Familles et ménages au Canada

ERRATUM

Au tableau 4.16 de la page 119, le chiffre 50.5 figurant à la ligne 7 de la colonne 2 (âge médian des chefs de famille monoparentale en 1941) est inexact; il devrait se lire 56.0. Par conséquent, il n'y a pas lieu de tenir compte du chiffre de 1941 apparaissant à la ligne supérieure du graphique 4.2, de la page 120 ni de la deuxième phrase du troisième paragraphe de la page 28.

8-0003-506

Census Analytical Study

Familles et ménages au Canada

Tendances démographiques récentes

Par Sylvia T. Wargon
Groupe des logements et familles

Publication autorisée par
le ministre de l'Industrie et du Commerce

Mars 1979
8-0003-506

Prix: $2.10

Catalogue 99-753F

Ottawa

This publication is available in English
upon request (Catalogue 99-753E).

AVANT-PROPOS

Le recensement du Canada représente une mine de renseignements sur la situation des groupes et collectivités du peuple canadien, pour une période s'étendant sur de nombreuses années. Il s'est révélé avantageux au Canada, comme dans d'autres pays, de compléter ces rapports statistiques de recensement par des monographies analytiques sur un certain nombre de sujets choisis. Le recensement de 1931 a servi de source à plusieurs monographies très utiles, mais, pour diverses raisons, il a été impossible de reprendre cette formule dans un programme semblable avant 1961. Les monographies du recensement de 1961 ont été bien reçues par le public, et ont été citées à plusieurs reprises dans de nombreux documents donnant sur les problèmes de planification ayant rapport à diverses questions telles que la main-d'oeuvre, l'urbanisation, le revenu, le statut de la femme et les tendances du marché. Elles ont eu aussi une importance capitale dans l'évaluation et l'amélioration dans la qualité et la pertinence des données sociales et économiques fournies par Statistique Canada. Cet heureux résultat a mené à la décision de continuer ce programme d'études analytiques de recensement. La présente série d'analyses est largement basée sur les résultats du recensement de 1971.

L'objet de ces études est de fournir une analyse des phénomènes sociaux et économiques au Canada. Bien que s'appuyant en grande partie sur les résultats du recensement de 1971, ces études ont aussi utilisé des renseignements provenant d'autres sources. Ces exposés sont présentés de telle façon que leurs conclusions essentielles et leurs interprétations peuvent être comprises par une audience générale de citoyens et de fonctionnaires intéressés, qui très souvent ne disposent pas des ressources nécessaires pour interpréter et digérer les rangées de chiffres qui apparaissent dans les bulletins statistiques de recensement. Pour ces personnes, des textes interprétatifs qui ramènent à la vie des statistiques arides sont un aspect important de la diffusion des données de recensement. Ces textes sont souvent la seule façon que les citoyens et fonctionnaires intéressés ont pour percevoir les bénéfices de placements de fonds nationaux dans le recensement. Le présent ouvrage s'inscrit dans le cadre de la série qui sera publiée traitant de plusieurs aspects de la population canadienne, comprenant le revenu, l'usage de la langue, l'agriculture, la composition de la famille, la migration, l'immigration, la fécondité humaine, la participation à la main-d'oeuvre, le logement, le trajet journalier entre la résidence et le lieu de travail et la répartition de la population.

Je tiens à remercier les universités qui ont permis aux membres de leur personnel de contribuer à cette série, les auteurs à Statistique Canada qui ont donné généreusement un effort supplémentaire, en dehors des heures de bureau, dans la préparation de leurs études, et un certain nombre d'autres membres de Statistique Canada qui ont également prêté main-forte. Le Conseil canadien de recherches en sciences sociales a grandement aidé dans la sélection des auteurs pour certaines de ces études, et en prenant les dispositions nécessaires pour la critique de plusieurs des manuscrits. Nous remercions également les divers lecteurs, tous experts dans leur domaine, dont les observations ont grandement aidé les auteurs.

Bien que ces études aient été rédigées à la demande de Statistique Canada qui se charge de les publier, chaque auteur assume l'entière responsabilité de ses analyses et conclusions.

Le statisticien en chef du Canada,

PETER G. KIRKHAM.

PRÉFACE

Depuis que Paul Glick a lancé aux États-Unis l'utilisation des données démographiques dans la recherche sur la famille, on prend de plus en plus conscience de la valeur des statistiques et techniques démographiques dans l'étude des ménages et des familles.

Dans une monographie antérieure, *La famille canadienne* (Pelletier, *et al.*, 1938), on s'est servi des données du recensement de 1931 et des statistiques de l'état civil pertinentes pour étudier l'évolution de la taille, de la composition et des caractéristiques des ménages et des familles du Canada et de leurs membres. Qualifiée dans une publication des Nations Unies d'ouvrage de "pionnier", cette étude n'a jamais été mise à jour. Il en est résulté un manque de recherches empiriques sur les récentes décennies à une époque où s'accroît la demande de renseignements sur les ménages et les familles aux fins du bien-être social et de l'établissement des politiques. Un autre aspect tout aussi important est la contribution qu'une telle recherche pourrait apporter à la planification et au développement des statistiques sur les ménages et les familles dans le recensement canadien.

Le présent ouvrage, conçu à l'origine dans le cadre du Programme d'études analytiques du recensement, devait combler cette lacune. Cependant, en raison de contraintes administratives et budgétaires et du manque de temps, sa portée a été limitée à l'utilisation la plus élémentaire principalement de statistiques publiées pour l'ensemble du Canada seulement. À l'aide de ces données, l'étude fait ressortir certaines des principales caractéristiques des changements démographiques observés récemment dans les ménages et les familles, et propose de nouvelles voies à la recherche.

On n'a pas fait de totalisations spéciales avec recoupements de variables détaillés. Il a également été impossible de présenter toutes les statistiques du recensement qui ont été étudiées et interprétées. Cependant, les sources des tableaux et graphiques ont été soigneusement indiquées pour aider ceux qui voudraient pousser plus loin la recherche. Les lecteurs qui désireraient obtenir les tableaux mentionnés et décrits mais non présentés dans le texte peuvent s'adresser au Secteur du recensement et des enquêtes ménages, Statistique Canada.

Les limites imposées au texte qui suit étaient inévitables. Étant donné que cette étude représente la reprise de la recherche démographique sur les ménages et les familles après un certain nombre de décennies, on espère qu'il sera possible d'approfondir et d'enrichir le travail entrepris ici.

Comme il s'agit d'une publication du Programme d'études analytiques du recensement, elle a été préparée sous les auspices du statisticien en chef adjoint du Secteur du recensement et des enquêtes ménages, M. R.A. Wallace.

L'auteur tient à remercier MM. G.E. Priest, E. Pryor et L.O. Stone, tous du Secteur du recensement et des enquêtes ménages de Statistique Canada, pour avoir

encouragé l'exécution de cette étude. Mmes Frances Kobrin et Betty Macleod, qui ont revu la première ébauche du manuscrit, n'ont pas ménagé leurs efforts et ont grandement contribué à l'amélioration du texte. Il faut également remercier MM. A. Romaniuc, J. Norland (Yam), K.G. Basavarajappa, D. Norris et M.V. George, qui ont fourni des conseils sur les problèmes statistiques et les problèmes de recherche, ainsi que Gordon Brackstone, Jean-François Gosselin et Yolande Lavoie. Des remerciements sont aussi adressés aux membres du Groupe du logement et des familles. Dennis McColeman, Suzanne Leduc, Jocelyn Dupuis, Jacqueline Parker, Cheryl Parr, Beryl Gorman, Carmen Beauchamp et Yolande Tremblay ont aidé au niveau de la dactylographie, du travail de bureau et des détails techniques. Lois McGuire et Michael Thompson méritent des remerciements particuliers pour leur aide dans de nombreuses tâches qui ont énormément facilité la réalisation de l'étude. On remercie également de nombreuses autres personnes de Statistique Canada dont la collaboration a considérablement facilité l'avancement des travaux. Parmi ceux-ci, l'auteur est particulièrement reconnaissante à M. E. Wilson et Mme V. Hansen de la bibliothèque du recensement, au service de dactylographie sous la surveillance de Mmes R. McRoberts et E.M. Baldwin, à la sous-section de la correction d'épreuves sous la direction de Mme Larose, et à la section du dessin sous la direction de M. G. Massicotte, et à MM. S. Boswell et G. Keefe pour leur aide lors de la vérification. L'auteur tient également à exprimer ses remerciements à Mme F. Aubry du Bureau du conseiller supérieur en études et statistiques démographiques, qui a amélioré la présentation de la version finale.

L'auteur est seule responsable des opinions exprimées ici et de toutes erreurs de jugement ou autres dans l'interprétation des données utilisées.

Sylvia T. Wargon
Groupe du logement et des familles
Secteur du recensement et des enquêtes ménages
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
Canada
janvier 1978

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre | Page

TABLE DES MATIÈRES – suite

TABLE DES MATIÈRES – fin

LISTE DES TABLEAUX

Tableau | Page

LISTE DES TABLEAUX – fin

Tableau | Page

LISTE DES GRAPHIQUES

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

1.1. Importance de l'étude démographique des ménages et des familles statistiques

L'importance que présente l'étude de la population du point de vue de son organisation en ménages et en groupes familiaux est facile à comprendre. Dans toute population, la formation des ménages et des familles dépend des processus démographiques fondamentaux, c'est-à-dire de la fécondité, de la nuptialité, des migrations et de la mortalité, ainsi que d'une myriade de facteurs et d'événements économiques, sociaux et culturels, qu'elle influence à son tour. En tant qu'institution sociale fondamentale et universelle, la famille structure les sociétés, règle la vie des personnes, et constitue l'unité reproductrice grâce à laquelle les populations et les sociétés assurent leur continuité. La famille est le moyen par lequel la société nourrit, socialise et éduque les jeunes; elle offre à tous ses membres un milieu où s'enraciner, un environnement physique et psychologique et un réceptacle pour l'expression de leur affectivité. La famille est également l'unité primaire de décision, c'est-à-dire qu'il s'y prend des décisions qui influent sur le comportement, par exemple en matière de reproduction, d'éducation, de migration, de dépense et de consommation, de logement, et même en matière de répartition et d'utilisation du temps. De telles décisions ont à leur tour des répercussions sur la croissance future des ménages et des familles, et sur le taux final d'accroissement des populations. Par conséquent, l'explication de l'accroissement de la population et des relations qui existent, par exemple entre les événements démographiques et les événements économiques, est en fait une explication de ce qui se passe à l'intérieur des ménages et des familles et des situations auxquelles ils réagissent, et non de ce qui arrive aux personnes prises individuellement.

C'est pour ces raisons que dans l'étude des populations et de l'accroissement démographique, il est nécessaire d'inclure, de plus en plus, l'analyse de la formation, de la composition et de la structure des ménages et des familles (Bogue, 1969; Nations Unies, 1973; Wargon, 1974b).

1.2. But et structure de cette étude

Le but de cette étude est d'analyser certains des principaux aspects de l'évolution observée récemment dans la formation et la composition démographique des ménages et des familles au Canada. Le premier chapitre présente les grandes questions considérées, explique les concepts du recensement à la base des statistiques utilisées et résume les principales conclusions et certaines des implications sociales découlant des résultats de la recherche. Le deuxième chapitre analyse certains des principaux aspects des récents changements apparus dans la population, les ménages et les familles au Canada. Les tendances observées récemment dans la formation, la composition et les caractéristiques des chefs de ménage

et de famille ainsi que de leurs membres font l'objet des chapitres 3 (ménages) et 4 (familles). Le dernier chapitre expose les principales conclusions du point de vue de leur importance quant au rôle de la famille au Canada, et indique diverses orientations que pourrait prendre la recherche.

Compte tenu des limites imposées au départ à son contenu, à sa taille et à sa portée, la présente étude vise à décrire certaines des plus récentes données du recensement du Canada sur les ménages et les familles au moyen des mesures et des techniques statistiques les plus simples. Les données du recensement sur les individus et la statistique de l'état civil concernant les naissances, les mariages, les divorces et les décès sont utilisées ou mentionnées à diverses reprises pour illustrer et renforcer la description des tendances et des caractéristiques qui est fondée principalement sur l'étude des données du recensement sur les ménages et les familles[1]. Il a fallu laisser de côté des techniques statistiques et analytiques plus rigoureuses, ainsi que d'autres données pertinentes qui existent sur les ménages et les familles. Les processus démographiques fondamentaux et les autres aspects connexes de l'évolution de la scène canadienne ne sont pas étudiés séparément en fonction de leurs répercussions sur les ménages et les familles, mais sont mentionnés aux endroits pertinents. Il n'en reste pas moins que l'étude des données présentées nous permet de répondre à certaines grandes questions qui sont posées de plus en plus souvent sur le rôle et l'état de la famille contemporaine au Canada, sur les transformations qu'elle semble subir et sur ses perspectives d'avenir.

Dans ce contexte, voici certaines des questions considérées:

Quels ont été les effets, sur la formation des ménages et des familles, des récentes tendances démographiques comme l'allongement de la durée de la vie, l'explosion démographique de l'après-guerre et, plus récemment, la baisse de la fécondité, et la variation de la distribution par âge des hommes et des femmes?

Quels sont les changements observés récemment dans la taille moyenne des ménages et des familles? De quelle façon ces changements sont-ils liés aux récentes variations de la répartition par taille des ménages et des familles?

Quelles sont les implications des augmentations récentes du nombre de séparations et de divorces chez les jeunes, et de l'accélération de la formation des familles découlant de l'accroissement des dissolutions de mariages et des remariages? Quels ont été les effets de l'augmentation du nombre des naissances illégitimes dans les années 60 et du nombre des familles dont les parents n'ont jamais été mariés dans les années 60 et au début des années 70?

Quels sont les récents changements survenus dans les modalités de vie des familles et des individus? Quelle importance faut-il attribuer au fait, observé

Voir note(s) à la page 29.

déjà depuis un certain temps, que les familles cessent de partager un même logement pour vivre séparément, et à la tendance récente et marquée chez les individus à demeurer en dehors du ménage familial?

Quelles sont les implications de la forte croissance du nombre des ménages non familiaux et de la population hors famille observée ces dernières années? La famille se trouve-t-elle en concurrence avec d'autres modalités et d'autres styles de vie fort différents? S'est-il produit des transformations dans la dépendance et l'attachement des jeunes, des personnes âgées, des hommes et des femmes envers leur famille et leur ménage familial?

Par ricochet, on espère que les résultats de cette étude permettront d'évaluer objectivement les définitions ainsi que les concepts et usages connexes intervenant dans la préparation des statistiques du recensement sur les ménages et les familles, et de décider quels genres précis de données sur les ménages et les familles le recensement devrait recueillir, préparer et publier. Toute contribution quelle qu'elle soit à l'évaluation et à l'amélioration de ces statistiques du recensement justifiera amplement les efforts, les ressources et le temps consacrés à cette étude.

1.3. Concepts de base utilisés dans cette étude et importance des données fondées sur ces concepts

L'utilisation des données du recensement sur les ménages et les familles pour faire une recherche comporte à la fois des inconvénients et des avantages. Ceux-ci ont été décrits en détail dans d'autres ouvrages, et il est donc inutile de s'y attarder ici (Wargon, 1972, 1974a; Henry, 1963, 1966, 1968; Chester, 1976).

De façon générale, on peut dire que les inconvénients découlent de la nature même du recensement, cet instrument étant conçu pour la collecte et la préparation de données aux fins de l'administration et non aux fins de la recherche. En dépit de cet aspect, les données du recensement présentent des avantages évidents pour ce qui nous concerne en raison des concepts de ménage et de famille utilisés ainsi que de l'étendue et du détail des statistiques établies d'après ces concepts, puisque le recensement fédéral couvre le pays entier.

Les recensements décennaux et quinquennaux du gouvernement fédéral sont prévus par la loi, et les personnes sont dénombrées d'après leur lieu de résidence habituelle à la date de référence du recensement. Par conséquent, dans le recensement canadien, les concepts de logement, de ménage et de famille sont définis en fonction de la résidence. En règle générale, le ménage sert d'unité de base pour le dénombrement, et est localisé et défini d'après le logement dans lequel réside(nt) habituellement la ou les personnes qui le constitue(nt). Dans le recensement de 1971, le logement était défini comme suit:

> "... un ensemble structuralement distinct de pièces d'habitation ayant une entrée privée donnant sur l'extérieur ou sur un corridor ou un escalier commun à l'intérieur, c'est-à-dire que l'entrée doit donner accès au logement sans qu'on ait à passer par les pièces d'habitation de quelqu'un d'autre." (Canada, 1973b)

Le ménage y était défini de la façon suivante:

"... une personne ou un groupe de personnes occupant un même logement. Il se compose ordinairement d'un groupe familial, avec ou sans chambreurs, employés, etc. Il peut aussi se composer de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule." (Canada, 1973b)

Les données de 1971 sur les ménages nous permettent donc de savoir combien de Canadiens vivent seuls, combien vivent ensemble dans des familles formées par des liens conjugaux, de sang ou d'adoption, et combien vivent dans des groupes non familiaux de personnes partageant le même logement. La ventilation par ménages familiaux et non familiaux des données canadiennes sur les ménages en constitue un aspect important.

Les personnes seules sont considérées, pour la plupart, comme appartenant à un ménage[2]. Les réponses à une question sur le lien avec le chef de ménage combinées avec les réponses à des questions sur l'âge, le sexe et l'état matrimonial permettent de créer les données du recensement canadien sur la famille, et forment la base de désignation des membres du ménage comme membres familiaux et personnes hors famille. La famille, qui se distingue du ménage, est déterminée à l'étape du traitement des données en groupant les membres individuels du ménage d'après des définitions spécifiques de la famille[3]. Les données du recensement sur les familles sont fondées en majeure partie sur le concept de famille de recensement, suivant lequel la famille était définie comme suit en 1971:

"... un époux et une épouse avec ou sans enfants célibataires (peu importe leur âge) ou l'un ou l'autre des parents avec un ou plusieurs enfants célibataires vivant dans le même logement. Une famille peut être formée également d'un homme ou d'une femme vivant avec un enfant en tutelle ou un pupille de moins de 21 ans pour lequel il (elle) ne reçoit pas de rétribution." (Canada, 1973a)

Depuis 1956, le recensement prépare et publie également des données fondées sur le concept de famille économique, qui correspond à la définition de la famille utilisée dans le recensement des États-Unis[4]. Dans la présente étude cependant, seules les statistiques fondées sur le concept de famille de recensement ont été utilisées. On trouvera à l'annexe A de plus amples détails sur ces concepts de ménage et de famille de recensement.

Il est difficile de déterminer sur une longue période les modalités précises des changements qui surviennent dans la taille et les autres caractéristiques des ménages et des familles au Canada à cause des modifications apportées au cours des années aux définitions du logement, du ménage et de la famille et aux totalisations des données fondées sur ces concepts.

Voir note(s) à la page 29.

GRAPHIQUE 1.1. Fondements de la définition du ménage dans le recensement du Canada, 1901 - 1971[1]

Année	Population	Recensements du logement	Provinces des Prairies[2]
1901	Unité ménagère		
1911	Unité ménagère		
1916			Unité ménagère
1921	Unité ménagère		
1926			Unité ménagère
1931	Unité ménagère		
1936			Unité ménagère
1941	Unité ménagère	Personnes vivant dans le même logement[3]	
1946			Unité ménagère
1951	Personnes vivant dans le même logement	Personnes vivant dans le même logement[4]	
1956	Personnes vivant dans le même logement		
1961	Personnes vivant dans le même logement	Personnes vivant dans le même logement[5]	
1966	Personnes vivant dans le même logement	Personnes vivant dans le même logement[6]	
1971	Personnes vivant dans le même logement	Personnes vivant dans le même logement[7]	

1 Seules les parties fondamentales des définitions sont indiquées dans ce tableau. Cela ne comprend pas les autres détails qui font que parfois les définitions ne correspondent pas tout à fait. Bien qu'il semble y avoir une distinction très nette entre les définitions, le lecteur aura intérêt à consulter l'annexe A pour les définitions complètes.

2 Le recensement des provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) n'a été effectué qu'en 1916, 1926, 1936 et 1946.

3 D'après un échantillon de 10 % (1941b).

4 D'après un échantillon de 20 % (1951b).

5 D'après un échantillon de 20 % (1961b).

6 Même champ d'observation que le recensement de la population de 1966 (1966).

7 Même champ d'observation que le recensement de la population de 1971 (1971).

Source: *Household in the Canadian Census: Definitions and Data*, document de travail de la *Série démographique et socio-économique*, n° 16, Secteur du recensement, Statistique Canada, 1973, par D. Loken.

GRAPHIQUE 1.2. Composition des familles d'après la définition établie pour chaque recensement[1], 1871 - 1971

Lien avec le chcf de famille[2]	Recensement					
	1971	1966	1961	1956	1951	1941
Époux ou père	x	x	x	x	x	x
Épouse ou mère	x	x	x	x	x	x
Enfants non mariés dc moins de 25 ans[3]	x[4]	x[4]	x[4]	x[4]	x[4]	x[4]
Enfants non mariés de 25 ans et plus[3]	x[5]	x[5]	x[5]	x[5]	x[5]	x[5]
Enfants mariés[3]	[6]	[6]	[6]	[6]	[6]	[6]
Parcnts (par cxemple, oncles, socurs)						
Chambreurs						
Employés						
Autres personnes non apparentées						

Lien avec le chcf de famille[2]	1931	1921	1911	1901	1891	1881	1871
Époux ou père	x	x	x	x	x	x	x
Épouse ou mère	x	x	x	x	x	x	x
Enfants non mariés de moins de 25 ans[3]	x	x	x	x	x	x	x
Enfants non mariés de 25 ans et plus[3]	x	x	x	x	x	x	x
Enfants mariés[3]	x	x	x	x	x	x	x
Parcnts (par exemple, oncles, soeurs)	x	x	x	x	x	x	x
Chambreurs			x	x	x	x	x
Employés			x	x	x	x	x
Autres personnes non apparentées			x	x	x	x	x

[1] "x" indique l'appartenance à la famille dans le recensement correspondant.

[2] Le chef de famille est l'époux dans une "famille époux-épouse" ou le parcnt dans une "famille monoparentale".

[3] Comprend les enfants adoptés et les beaux-fils et belles-filles.

[4] Lcs enfants non mariés de moins de 25 ans sont considérés comme des membres de la famille et comme des enfants dans la famille.

[5] Les enfants non maričs de 25 ans et plus sont considérés comme des membres des familles, mais les statistiques concernant l'âge, la scolarité et les occupations des enfants ne sont indiquées que pour les enfants de moins de 25 ans. Ccs enfants sont classés comme "membres de la famille", mais ne sont plus considérés comme des "enfants dans la famille".

[6] Les enfants mariés, quel que soit leur âge, ne sont pas considérés comme des "membres de la famille".

Source: "L'évolution de la définition de la famille du recensement de 1871 au recensemcnt de 1971", *Note de recherche sur la population et le logement*, PH-Fam-1, Ottawa: Secteur du rccensement, Statistique Canada, 1971, par Hervé Gauthier.

Les graphiques 1.1 et 1.2 montrent qu'en ce qui concerne les familles de recensement, les définitions sont comparables de 1941 - 1971, alors que dans le cas des ménages la comparabilité des définitions ne date que de 1951. Dans les deux cas, si on ne s'en tient pas trop strictement aux définitions de 1941 et de 1951, on peut construire des séries fondamentales simples qui remontent jusqu'au recensement de 1931. Vu la portée limitée de cette étude, une telle démarche n'a été faite qu'au chapitre 2, où l'on traite des tendances générales depuis 1931, et à d'autres endroits dans un certain nombre de tableaux pour lesquels on disposait de données de recensements antérieurs permettant de mieux faire ressortir les tendances. Dans la plupart des cas, cependant, on n'a utilisé que les données comparables pour les ménages, comme l'indique le graphique 1.1, et pour les familles, comme l'indique le graphique 1.2[5].

Il est évident que les données comparables sur les tendances relatives aux ménages sont assez limitées; il s'agit de statistiques très générales ne couvrant qu'une courte période. Néanmoins, il y a des avantages à étudier toutes les données disponibles sur les ménages: celles-ci permettent en effet d'analyser la répartition des ménages en ménages familiaux et non familiaux, et de considérer la population hors famille. Ces deux aspects doivent être examinés si l'on veut que la recherche démographique, comme d'ailleurs toute recherche en sciences sociales au sujet de la famille, soit adéquate.

En résumé, on peut dire que les concepts de ménage et de famille de recensement utilisés dans le recensement du Canada offrent l'avantage de porter sur des groupes identifiables de données empiriques, établies à l'échelle nationale et se recoupant avec un certain niveau de finesse, ce qui permet d'étudier de façon assez détaillée le nombre, la taille, le genre et la composition démographique des ménages et des familles.

L'importance des données fondées sur ces concepts dans le contexte de la recherche sur les ménages et les familles s'explique immédiatement par l'emploi du mot empirique (qui signifie: fondé sur les faits ou l'observation des faits par opposition aux connaissances théoriques). La statistique du recensement, tout comme l'autre groupe "officiel" de renseignements statistiques, la statistique de l'état civil, constitue une source de données concrètes et objectives dont la fiabilité peut être établie et qui sont disponibles à l'échelle nationale. Ce genre de données est particulièrement important dans l'étude de la famille, domaine où l'on possède peu de connaissances théoriques et pratiques en dépit de la pléthore de travaux de recherche qui y ont été consacrés. En fait, on pourrait dire que ce n'est pas par accident que certaines des contributions les plus fructueuses à la recherche et aux connaissances théoriques sur la famille au cours des récentes décennies proviennent d'analystes, c'est-à-dire entre autres de sociologues, d'historiens et de démographes, qui se sont servi des données sur la population et des techniques démographiques (voir Pelletier, *et al.*, 1938; Ogburn et Nimkoff, 1955; Glick, 1957a, 1957b, 1965; Goode, 1963, 1968; Levy, 1965; Collver,

Voir note(s) à la page 29.

1963; Burch, 1967, 1968, 1970; Laslett, 1969, 1970, 1972; Kobrin, 1973, 1976a, 1976b). Ces études, qui sont toutes fondées, en partie ou en totalité, sur des statistiques "officielles", démontrent sans équivoque que l'utilisation des données démographiques pour l'étude des tendances et des caractéristiques des ménages et des familles a fait passer ces domaines du royaume de la philosophie et de la spéculation où ils avaient été confinés pendant si longtemps au royaume des sciences.

1.4. Principales conclusions et implications

Les principales conclusions qui découlent de l'étude des données du recensement et des données connexes, et de certaines de leurs implications, sont présentées ici sous forme sommaire.

1. Le nombre des ménages et des familles de recensement s'est accru au Canada pendant toute la période allant de 1931 - 1971, bien que le mode d'augmentation en termes relatifs ait été assez différent dans le cas des ménages et dans celui des familles. Les ménages ont affiché des augmentations en pourcentage soutenues durant chaque décennie depuis 1941 - 1951, atteignant un niveau de 33.6% en 1951 - 1961. Ce niveau s'est essentiellement maintenu pendant la décennie 1961 - 1971, le taux d'accroissement ayant été de 32.6%. Les familles de recensement ont accusé la plus forte augmentation en pourcentage durant la décennie 1941 - 1951 (30.2%), mais à partir de cette date l'augmentation a diminué et n'a pas été aussi élevée pendant les décennies ultérieures; elle n'a même pas été aussi marquée que dans le cas des ménages.

La population des ménages et celle des familles se sont également accrues de façon soutenue entre 1941 et 1971, les augmentations les plus élevées s'étant produites de 1951 - 1961, en raison sûrement du maintien du taux élevé de nuptialité et de l'explosion démographique de l'après-guerre. Cependant, les augmentations en pourcentage des populations des ménages et des familles ont régressé durant la décennie 1961 - 1971 par rapport aux niveaux de 1951 - 1961. Dans le cas de la population des ménages, cette baisse provenait de l'accroissement marqué des ménages de petite taille, particulièrement des ménages non familiaux d'une seule personne, et de la diminution persistante des ménages de grande taille. Pour ce qui concerne la population des familles de recensement, la baisse du taux d'augmentation entre 1961 et 1971 était également attribuable à l'accroissement des familles de petite taille et à la diminution des familles de grande taille.

La forte baisse de la fécondité que le Canada a connue au cours de la décennie 1961 - 1971 a été l'un des principaux facteurs responsables de ces variations de la population des familles de recensement.

Ces tendances se sont traduites, entre 1941 et 1971, par une réduction de la taille moyenne des ménages (calculée d'après le nombre moyen de personnes) et des familles de recensement (calculée d'après le nombre moyen de personnes

et le nombre moyen d'enfants). Ces baisses sont survenues en dépit des effets de l'explosion démographique de l'après-guerre qui, de 1956 - 1966, avait provoqué un relèvement temporaire de la taille moyenne des familles de recensement.

Bien que la taille moyenne des ménages ait toujours été un peu plus élevée que celle des familles de recensement, leurs tailles moyennes étaient identiques (3.9 personnes) au recensement de 1961. En 1971 toutefois, la taille moyenne des ménages (3.5) était tombée légèrement au-dessous de celle des familles de recensement (3.7). Les variations de la taille moyenne des familles de recensement sont un miroir fidèle des variations de la fécondité. Les variations de la taille moyenne des ménages privés reflètent ces variations de la fécondité dans la mesure où, au Canada, le ménage privé est identique à la famille de recensement. Toutefois, la taille moyenne des ménages était légèrement inférieure à celle des familles entre 1961 et 1971, en raison de facteurs associés aux variations des ménages suivant qu'il s'agissait de ménages familiaux ou non familiaux. Des statistiques pertinentes établies depuis 1951 montrent qu'il s'est produit, en termes absolus et en termes relatifs, un accroissement soutenu et assez uniforme des ménages unifamiliaux pendant la période 1951 - 1971, aux dépens des ménages multifamiliaux. Au cours de la même période, on a observé des progressions marquées des ménages non familiaux: à partir de 1956 pour les ménages d'une personne et à partir de 1966 pour les ménages de plusieurs personnes, mais particulièrement pour ceux de deux personnes. Dans le cas des ménages comme dans le cas des familles de recensement, ces variations ont provoqué une augmentation des unités de petite taille et une diminution soutenue des unités de grande taille.

En termes plus significatifs, le dédoublement des familles et des personnes qui font partie des familles a provoqué une identification croissante de la famille nucléaire avec le ménage. Parallèlement, la croissance du nombre de ménages non familiaux révèle que la formation des ménages ne dépend plus autant qu'auparavant de la formation des familles. Par conséquent, outre l'identification croissante de la famille nucléaire avec le ménage au cours des dernières décennies, nous avons pu constater une séparation de plus en plus marquée entre la formation des ménages et la formation des familles.

2. Le maintien du rythme accéléré de formation des ménages au cours des deux dernières décennies s'explique par des augmentations de la formation des ménages familiaux et non familiaux, mais surtout de ces derniers. Toutefois, ces augmentations s'accompagnent de certaines caractéristiques concernant l'âge et le sexe du chef. Entre 1956 et 1971, les femmes des groupes d'âges les plus jeunes et les plus avancés ont contribué à établir le taux élevé de formation de ménages non familiaux, particulièrement de ménages d'une personne. Pour ce qui est des hommes, ce sont essentiellement ceux des groupes d'âges les plus jeunes qui ont contribué aux augmentations du nombre des chefs de ménages non familiaux et des chefs de ménages d'une seule personne. Dans le cas des ménages familiaux, le rythme d'accroissement du nombre des chefs chez les jeunes n'a pas été aussi marqué que dans le cas des ménages non familiaux, bien que les augmentations du nombre des chefs de ménages familiaux aient été suffisantes pour indiquer

que les jeunes adultes continuent à se marier assez jeune, à former des ménages familiaux et, de plus en plus, des ménages unifamiliaux. Même si, pour des raisons de définition, les hommes (par rapport aux femmes) de moins de 35 ans représentent de loin le plus grand nombre des chefs de ménages familiaux, l'augmentation du nombre de chefs de ménages familiaux et de ménages unifamiliaux féminins dans ces groupes d'âges jeunes est intéressante à noter. Le nombre des chefs de ménages familiaux de sexe masculin âgés de 65 ans et plus a légèrement augmenté entre 1956 et 1971. Par contre, on observe des baisses absolues et relatives du nombre des chefs de ménages familiaux de sexe féminin dans ce même groupe d'âge. Cette situation provient sûrement du fait que les femmes âgées veuves ou divorcées dont les enfants ne vivent plus au foyer sont devenues des chefs de ménages non familiaux.

Les répartitions des chefs de ménages familiaux et non familiaux selon l'âge et le sexe semblent indiquer que les tendances décrites ci-dessus sont attribuables à l'allongement de la durée de la vie, à l'écart soutenu et de plus en plus marqué entre l'espérance de vie des hommes et celle des femmes, et à l'arrivée à maturité des nombreux enfants de l'après-guerre. Toutefois, l'étude des taux de chef de ménage, qui ne tient pas compte des effets d'une augmentation ou d'une diminution inusitée de groupes d'âge ou de sexe particuliers, démontre que les tendances décrites ci-dessus représentent des changements réels dans les modalités de vie des Canadiens appartenant à des ménages familiaux et non familiaux, indépendamment des récentes variations démographiques apparues dans la structure par âge et par sexe de la population.

Les personnes âgées, particulièrement les femmes, semblent préférer de plus en plus vivre seules plutôt qu'avec leurs familles. L'augmentation du nombre des femmes âgées vivant seules a été spectaculaire. Nombre de jeunes, hommes et femmes, semblent également intéressés à vivre en dehors de leurs familles, et souvent seuls. Le fait que les augmentations en pourcentage du nombre des chefs de ménages non familiaux aient été plus fortes chez les jeunes que chez les personnes âgées entre 1956 et 1971 a eu pour effet d'accroître les proportions de chefs de ménages non familiaux dans les âges les plus jeunes et d'en diminuer les proportions dans les âges les plus avancés. Il n'en reste pas moins qu'en 1971, le nombre des chefs de ménages non familiaux âgés de plus de 45 ans dépassait encore largement, en termes absolus et en termes relatifs, le nombre chez les moins de 45 ans.

Au cours de la période observée, 1956-1971, il est très probable que la tendance accrue chez les jeunes et chez les personnes âgées à vivre seuls s'explique entre autres par: le relèvement de la situation économique, les avantages et initiatives des gouvernements et autres organismes dans les domaines de la santé, du logement et des finances, l'existence de petits logements, le fait de ne pas avoir besoin d'apporter sa contribution au ménage familial, l'accroissement du nombre de séparations et de divorces chez les jeunes, et peut-être le retardement du mariage ou les débuts de l'union libre (ou les deux) chez les jeunes femmes. En

outre, il se peut que les femmes âgées choisissent de vivre seules parce que leur famille n'a plus besoin d'elles ou n'a plus de place pour elles, et peut-être parce qu'elles veulent vivre à leur façon les années qui leur restent.

Si l'on considère les tendances mentionnées précédemment au sujet des chefs de ménage, il est intéressant de constater que l'allongement de la durée de la vie et l'arrivée à maturité des enfants de l'après-guerre n'ont pas créé de tendance vers le regroupement d'un plus grand nombre de générations à l'intérieur d'un même ménage. En fait, on observe exactement l'effet contraire. Les personnes des principaux groupes d'âge – enfants, jeunes, jeunes parents, personnes d'âge moyen, personnes d'âge mûr, personnes âgées, etc. – semblent de plus en plus vivre leur vie séparées les unes des autres. Kobrin, qui a analysé une tendance analogue aux États-Unis de 1940 - 1970, en a conclu qu'un processus de ségrégation par âge est en cours, et qu'on tolère de moins en moins les formes familiales qui comprennent des membres non nucléaires. Il prédit également que l'appartenance à une famille se produira pendant une portion plus réduite du cycle de vie, affectant ainsi les rapports entre les générations et les modalités de l'interaction dans le cycle de vie en général (Kobrin, 1976a, 1976b). Il reste à voir si l'on peut ou non tirer de semblables conclusions pour le Canada. Il est certain que la croissance rapide, observée récemment, des ménages non familiaux d'une personne au Canada, chez les jeunes comme chez les personnes âgées, soulève la question des effets qu'aura cette tendance sur le sentiment familial et sur les valeurs de partage et de soins, c'est-à-dire sur le sens des responsabilités présumément appris au sein du ménage familial traditionnel.

3. Les statistiques sur la composition démographique des ménages canadiens révèlent que les chefs, les épouses et les enfants constituent une plus forte proportion du nombre total de membres des ménages à chaque date de recensement depuis 1956. Ce fait est attribuable à l'augmentation du nombre des chefs de ménages de familles principales, à l'augmentation du nombre des chefs de ménages non familiaux et à la baisse du nombre des autres membres apparentés et non apparentés des ménages. En outre, pendant la période relativement courte entre 1956 et 1971, il s'est produit une concentration de plus en plus forte de la population des ménages familiaux à l'intérieur des familles principales, et une augmentation de plus en plus marquée de la concentration de la population non familiale dans la catégorie des chefs. L'augmentation du nombre absolu des membres des familles est entièrement attribuable à l'augmentation du nombre des personnes vivant dans des familles principales. Par ailleurs, la baisse de la proportion des membres des familles par rapport à la population totale des ménages s'explique par la diminution de la proportion représentée par les personnes vivant dans des familles secondaires et par l'augmentation de la proportion de personnes hors famille, particulièrement de chefs hors famille. Si l'on en juge par les variations au cours de la période 1956 - 1971, les personnes hors famille ont modifié leur style de vie pour vivre seules et non plus avec d'autres.

Ces tendances démontrent de nouveau les effets, déjà mentionnés, du dédoublement des familles, du dédoublement des personnes par rapport aux

familles et aux ménages familiaux, de l'accroissement des ménages non familiaux, particulièrement des ménages d'une personne, et de l'augmentation de la population hors famille. Il semble qu'on mette de plus en plus l'accent sur la vie privée des familles et des personnes. De nos jours, la famille nucléaire constitue le plus souvent un ménage dans lequel elle vit seule, sans parents et sans membres non apparentés. Mais on trouve récemment certains indices d'une tendance opposée, c'est-à-dire d'un accroissement des ménages familiaux monoparentaux dans lesquels vivent également d'autres personnes. Toutefois, cette tendance est encore trop récente pour pouvoir en tirer des conclusions définitives.

4. Aux fins de cette étude, on suppose que la définition de la famille utilisée dans le recensement du Canada est un instrument approprié pour isoler les entités désignées comme familles. On suppose en outre que la statistique des familles de recensement, en dépit de certaines limites reconnues, représente de façon assez fidèle les caractéristiques de la vie des familles au Canada (Wargon, 1972). Si tel est le cas, en dépit des transformations indéniables observées sous certains rapports, la famille semble conserver son rôle traditionnel d'institution sociale fondamentale. Cependant, lorsqu'on évalue les changements qui se produisent, il faut distinguer soigneusement entre les changements qui portent sur la forme de la famille traditionnelle, c'est-à-dire la structure réelle de la famille telle que nous la connaissons au Canada, et les changements dans les attitudes et les comportements des Canadiens vis-à-vis la famille traditionnelle.

Les Canadiens semblent encore opter de préférence pour les formes familiales traditionnelles et la formation de familles. Le mariage, l'unité conjugale époux-épouse, et l'unité nucléaire époux-épouse et enfants demeurent les choix préférés de la plupart des Canadiens. Parallèlement, les attitudes et les comportements semblent se modifier. Le rythme de la dissolution volontaire de la famille et de la reformation de la famille s'est accéléré, comme l'indique l'augmentation des séparations, des divorces et des remariages, de même que le nombre des familles monoparentales dont le chef est séparé ou divorcé. Il semble que le nombre des couples n'ayant pas d'enfants ou n'en ayant que quelques-uns soit en progression. On note également un accroissement du nombre des familles dont les parents n'ont jamais été mariés et ont des enfants illégitimes.

Ces changements indiquent que pour de plus en plus de Canadiens, la famille traditionnelle n'est plus une institution permanente, sacro-sainte, orientée avant tout vers la procréation et l'éducation des enfants. Si un mariage échoue ou s'il n'est pas satisfaisant pour l'un ou l'autre des partenaires ou pour les deux, il peut être dissous. Dans nombre de cas, ceux dont les mariages ont été dissous peuvent tenter de nouveau leur chance avec un nouveau partenaire. Cela ne signifie cependant pas une transformation de la forme familiale traditionnelle; il s'agit plutôt d'une accélération du rythme de formation des familles, suivant des options traditionnelles. Actuellement, cette tendance peut nous imposer de modifier nos concepts traditionnels au sujet des diverses étapes du cycle de vie des personnes et des familles.

De plus, l'accélération du rythme de formation des familles s'est produite parallèlement à la progression spectaculaire des ménages non familiaux où les personnes vivent seules, ou avec d'autres personnes hors famille ou non apparentées, et à l'apparition au plein jour de nouveaux styles de vie individuels et familiaux. Que faut-il en conclure du point de vue de la conformité et de la diversité? Après la Seconde Guerre mondiale, le resserrement et la convergence des différentiels de fécondité entre les diverses régions et entre certains groupes et genres de personnes, de même que les tendances concernant la nuptialité et la taille des familles, semblaient indiquer un certain amoindrissement de la diversité. En dépit du pluralisme qui caractérise le Canada, une telle situation donnait à penser que les couples se conformaient peut-être davantage à des modes de mariage et de formation de la famille plus uniformes que leurs prédécesseurs du début du siècle (Canada, 1968; Henripin, 1972). Par ailleurs, l'apparition et la croissance, au cours des années 50 et 60, de nouveaux genres de modalités de vie et de styles de vie individuels et familiaux signifient le développement d'une plus grande diversité, un éventail d'options élargi, et une plus grande liberté de choix pour les personnes. Il n'en reste pas moins que l'entité traditionnelle époux-épouse et époux-épouse et enfants demeure la forme préférée de la grande majorité des Canadiens.

5. On assiste depuis quelques années à un "rajeunissement" des chefs de famille, du fait que l'âge est moins élevé au mariage et à la naissance des enfants. Depuis la fin des années 60, les mariages des nombreux enfants de l'après-guerre ont contribué à l'augmentation du poids relatif des personnes d'âge jeune dans la répartition des chefs de famille de recensement.

Ce "rajeunissement" est plus évident chez les chefs de familles monoparentales, qui sont surtout des femmes. Toutefois, on ne sait pas encore de façon certaine dans quelle mesure cette tendance est réelle ou intrinsèque, et dans quelle mesure elle peut avoir été induite par certains problèmes dans le traitement des données et les procédures liées à la production des statistiques du recensement de 1971 sur l'état matrimonial. Bien que l'ampleur réelle de la tendance reste indéterminée, il demeure qu'il s'est produit des changements évidents dans la répartition par âge des chefs de familles monoparentales (surtout des femmes), particulièrement durant la décennie 1961 - 1971, et que la proportion des chefs jeunes qui sont séparés, divorcés ou célibataires s'est accrue par rapport aux chefs âgés et veufs.

6. L'étude des tendances et des modalités concernant la taille des familles au Canada d'après la statistique des naissances révèle une baisse soutenue des très grandes familles, mouvement amorcé déjà depuis longtemps au Canada, l'importance accrue de la famille de deux enfants et la stabilité de la famille moyenne, c'est-à-dire de trois et quatre enfants. Cependant, au cours de la dernière décennie, on note une augmentation sensible du pourcentage de femmes sans enfants, et cette augmentation est même très forte chez les femmes de moins de 30 ans entre 1961 et 1971. En outre, la proportion de femmes de moins de 25 ans ayant un, deux ou trois enfants est beaucoup moins élevée en 1971 qu'en 1961.

Cette tendance relativement aux naissances chez les jeunes femmes mariées se reflète également dans les données sur les chefs de famille des groupes d'âge jeune. Les démographes du Canada se sont donc posé les questions suivantes: Dans quelle mesure la chute récente de la fécondité des mariages chez les jeunes est-elle due à la baisse de la taille finale des familles attribuable au fait que les jeunes choisissent de ne pas avoir d'enfants ou d'en avoir moins? Dans quelle mesure s'agirait-il d'une modification du calendrier des naissances de la part des jeunes femmes qui ne font peut-être que remettre les naissances à plus tard et non réduire la taille finale de leur famille? Le débat sur ces questions a été très animé ces dernières années, mais il devient de plus en plus clair que la taille finale des familles est à la baisse et que la convergence vers la famille de deux enfants pourrait s'accentuer encore davantage. Une tendance de ce genre a déjà été notée et décrite aux États-Unis (Ryder, 1974). Bien que la réduction de la taille de la famille résulte en partie de la transformation de l'attitude des Canadiens envers la procréation et l'éducation des enfants, il est une autre question qui se pose ici et qui appelle une réponse: Cette tendance constitue-t-elle un affaiblissement de la forme familiale traditionnelle mère-père-et-enfants?

D'un point de vue purement statistique, on peut considérer que la famille de deux enfants est une petite famille, puisque cela signifie que la population ne se reproduit qu'au taux de remplacement. Cependant, la prédominance soutenue de la famille de deux enfants au Canada pendant la dernière décennie, révélée par les données du recensement, et le mouvement perceptible de renonciation à la famille de trois et quatre enfants en faveur de la famille moins nombreuse, doivent être considérés à la lumière de certains autres aspects démographiques et sociaux avant qu'on puisse en déduire que les Canadiens se désintéressent de la famille avec enfants. Pour notre part, nous considérons que la diminution de la taille finale des familles mesurée par le nombre d'enfants ne constitue pas un changement notable de l'attitude des Canadiens envers le rôle et l'importance dans la société des familles avec enfants. Cette opinion est fondée sur un certain nombre de raisons. Premièrement, l'arrivée à maturité des enfants nés durant l'explosion démographique des années 40 et 50 a certaines répercussions importantes sur les niveaux de fécondité et sur la croissance de la population au Canada dans un proche avenir. Bien que le taux de croissance de la population se rapproche du niveau de renouvellement, il faudra encore un certain temps avant d'arriver au niveau zéro, parce que de plus en plus de jeunes atteignent actuellement l'âge du mariage et de la formation de la famille. Deuxièmement, un certain nombre de couples continuent d'avoir trois, quatre enfants et même davantage, bien que d'après les données du recensement de 1971 sur la fécondité des jeunes femmes mariées, ces couples semblent diminuer en proportion du total. Troisièmement, bien que les méthodes contraceptives modernes et l'accès à l'avortement permettent de ne pas avoir d'enfants, les programmes et les habitudes de planification familiale au Canada continuent essentiellement à favoriser la formation de la famille: ils sont conçus et présentés comme des aides permettant de prévoir un nombre souhaité d'enfants et de les espacer selon le plan de vie, le revenu, etc., du couple et non comme un moyen d'éliminer entièrement les familles avec enfants. C'est un fait qu'un des principaux aspects des tendances de la

fécondité après la Seconde Guerre mondiale a été la baisse spectaculaire des couples sans enfants, qui s'est produite au cours d'une période pendant laquelle se sont généralisées des méthodes de plus en plus efficaces de contrôle des naissances. Quatrièmement, l'amélioration du contrôle des taux de mortalité a accru la probabilité pour les enfants d'atteindre l'âge adulte.

Considérée de ce point de vue, une famille de deux enfants n'est pas une petite famille. Dans certains pays en voie de développement, même à l'heure actuelle, il faut plus de deux naissances pour qu'un couple soit sûr que deux enfants survivent jusqu'à l'âge adulte. Et enfin, les couples continuent à adopter des enfants et à vouloir en adopter. Malheureusement, on possède peu de données sur l'adoption au Canada – ampleur, tendances, etc. Il est donc impossible de savoir dans quelle mesure l'adoption d'enfants a élargi les petites familles, c'est-à-dire les familles qui autrement n'auraient pas eu d'enfants ou n'en auraient eu qu'un seul (Wargon, 1974a).

7. Les tendances récentes en matière de fécondité, c'est-à-dire l'explosion démographique de l'après-guerre et, plus près de nous, la baisse spectaculaire de la fécondité depuis le début des années 60, ont eu des effets directs sur la distribution par âge des enfants des familles de recensement. Ces derniers ont gagné en âge à cause de la baisse du nombre des enfants d'âge jeune et de l'augmentation des 6 - 14 ans et des 15 - 24 ans. L'augmentation du groupe des enfants les plus âgés au cours de la dernière décennie représente l'arrivée à maturité d'importantes cohortes d'enfants nés durant l'explosion démographique de l'après-guerre. L'accroissement du nombre des enfants âgés de 15 - 24 ans et fréquentant l'école à plein temps entre 1961 et 1971 est attribuable non seulement à l'augmentation du nombre de ces enfants vivant dans les familles de recensement, mais également au relèvement de la fréquentation scolaire chez les jeunes adultes de ces âges, particulièrement chez ceux de 20 - 24 ans.

8. Le contrôle accru de la mortalité chez les adultes a eu pour effet d'augmenter jusqu'à 1966 environ, le nombre d'enfants vivant avec deux parents. Cela signifie que les enfants avaient l'avantage d'avoir leurs deux parents jusqu'au début de l'âge adulte. Cependant, entre 1961 et 1971, on observe un accroissement des proportions d'enfants vivant dans des familles à parent unique, le plus souvent une femme d'âge jeune. C'est là le résultat des dissolutions de mariages chez les jeunes, et on peut en conclure que récemment les enfants ont été de plus en plus "exposés" pendant leurs jeunes années à vivre dans des familles à parent unique dont le mariage avait été dissous par la séparation ou le divorce, ou qui avait volontairement choisi d'avoir des enfants sans être marié. Malheureusement, les données dont on dispose ne nous permettent pas de déterminer le nombre d'enfants qui ont été élevés dans des familles formées par un premier mariage, et combien ont été "affectés" par la dissolution du mariage, et par le remariage subséquent de l'un ou des deux parents.

Les sociologues qui travaillent dans le domaine de la famille devraient s'attarder davantage à évaluer les effets qu'ont sur les enfants la dissolution

volontaire du mariage (par opposition à la dissolution involontaire provoquée par le décès) et l'accélération du rythme de dislocation et de reformation de la famille ces dernières années.

9. En 1941, après une période de faible natalité, l'âge médian des enfants des familles de recensement était de 11.2 ans. En raison de la natalité élevée de l'après-guerre, qui s'est prolongée jusque dans les années 50, il est tombé à 9.1 en 1951 et à 9.0 en 1956. Cependant, il s'est relevé depuis cette date en raison de la baisse de la fécondité amorcée à la fin des années 50 et de l'arrivée à maturité des nombreux enfants de l'après-guerre. En 1971, il était de 10.9 ans.

L'âge médian des chefs de familles époux-épouse (c'est-à-dire des chefs masculins) s'est établi à 44.4 ans en 1941 comparativement à 43.9 ans en 1931, probablement à cause de la remise à plus tard des mariages au cours des années 30. L'accroissement de la nuptialité et l'abaissement correspondant de l'âge au mariage pendant et après la Seconde Guerre mondiale l'a ramené à 43.0 ans en 1951 et en 1956. Depuis, il est demeuré relativement stable, et n'a affiché que de faibles augmentations au cours des années de recensement de la période 1961 - 1971. Ces augmentations sont probablement attribuables à l'allongement de la durée de la vie, qui a laissé intact un plus grand nombre de familles époux-épouse.

Par ailleurs, l'âge médian des chefs de familles monoparentales, qui sont pour la plupart des femmes, affiche des variations plus prononcées pendant la période 1931 - 1971. ~~La baisse de 54.1 ans en 1931 à 50.5 ans en 1941 est sûrement attribuable à la guerre.~~ L'âge médian des chefs de ces familles s'est accru pour atteindre 54.6 ans en 1951, et 54.8 ans en 1956, mais il a diminué depuis lors. Il a fait une chute particulièrement marquée entre 1966 et 1971, tombant de 51.8 - 47.4. Cette chute semblerait attribuable en partie au "rajeunissement" déjà mentionné des chefs de familles monoparentales.

Ces tendances relatives à l'âge médian doivent être interprétées avec prudence lorsqu'on décrit la relation entre les âges des enfants et des chefs de famille, car elles peuvent masquer une certaine sélectivité dans les âges des enfants des familles biparentales comparativement aux familles monoparentales. Néanmoins, il est à noter que l'écart entre les âges des enfants et des chefs de famille semble se rétrécir.

10. Il ne faut pas oublier qu'un grand nombre des tendances et des modalités d'évolution des caractéristiques décrites ici sont apparues au cours d'une période d'aisance relative qui a duré nettement jusque dans les années 70. Il reste à savoir si les conditions économiques actuelles et anticipées au Canada provoqueront des modifications fondamentales dans le mariage et la formation de la famille, et dans les styles et modalités de vie des familles et des individus comme ce fut le cas pendant la crise économique et la période difficile des années 30.

NOTES

[1] Les principales sources de statistiques sur la population utilisées en recherche démographique, notamment dans l'étude démographique des ménages et des familles, sont les recensements de la population effectués périodiquement par le gouvernement fédéral, qui produisent des données de recensement, de même que les systèmes d'enregistrement de l'état civil, qui permettent d'établir des statistiques à ce sujet. Dans le contexte de la recherche démographique, les avantages que présentent ces deux grandes sources de statistiques officielles résident dans l'ampleur et le détail des données produites, étant donné que les deux systèmes couvrent tout le pays.

Au Canada, on dispose de données provenant des grands recensements décennaux effectués par le gouvernement fédéral les années se terminant par le chiffre "1". Ces recensements produisent un volume considérable de données très détaillées sur les individus, les ménages, les familles, le logement et l'agriculture, étant donné qu'il est possible de recouper des données en fonction d'une caractéristique de la population, par exemple l'âge, avec d'autres caractéristiques pour lesquelles le recensement obtient des renseignements. Il existe également des données statistiques provenant des recensements quinquennaux, de moindre envergure, effectués les années se terminant par le chiffre "6". Leur portée était traditionnellement assez limitée, le nombre de questions étant plus restreint. Toutefois, le recensement de 1976 a été élargi par rapport aux recensements quinquennaux antérieurs, et il comportait des questions sur l'éducation, la migration et la population active. (Pour de plus amples renseignements sur l'histoire des recensements canadiens du gouvernement fédéral et sur la portée et le champ d'observation du recensement, voir Canada, 1961.)

Les statistiques sur les faits de la vie civile, appelées statistiques de l'état civil, sont publiées annuellement depuis 1921 dans des bulletins de Statistique Canada (qui s'est appelé Bureau fédéral de la statistique jusqu'en 1971). Ces bulletins contiennent des statistiques sur les naissances, les mariages et les divorces, les maladies et les décès, pour le Canada et les provinces. À cause de l'entrée tardive du Québec dans le système, les données pour cette province ne sont incluses qu'à partir de 1926. Toutefois, certaines des publications annuelles subséquentes comprennent maintenant des statistiques pertinentes pour le Québec, à partir de 1921. Bien que les statistiques de l'état civil ne puissent être recoupées au même niveau de détail que les données du recensement, elles sont produites sur une base annuelle et peuvent être employées utilement pour étoffer les données du recensement. Pour connaître l'histoire du système de production de la statistique nationale de l'état civil, voir *Canada, 1948-1949,* page 185. Pour de plus amples renseignements sur la portée et le champ d'observation de la statistique nationale de l'état civil au Canada, on peut consulter l'introduction des bulletins annuels *La statistique de l'état civil,* Statistique Canada, n° 84-202 au catalogue.

En outre, des genres particuliers de données sur la population utiles en recherche démographique sont recueillies et compilées au moyen d'enquêtes par sondage qui fournissent diverses sortes de données sur la population. Au Canada, des statistiques très utiles sur les ménages et les familles proviennent de l'enquête sur la population active de Statistique Canada (Canada, 1966) et de l'enquête sur les finances des consommateurs (Canada, 1972). Deux études canadiennes fondées sur des enquêtes par sondage (Balakrishnan, *et al.*, 1975; Henripin et Lapierre-Adamcyk, 1975) démontrent l'efficacité de ces enquêtes pour ce qui concerne la production de certains genres de données sur les ménages et les familles qui ne peuvent être obtenus des sources habituelles de statistiques officielles.

[2] Pour connaître les exceptions à cette règle générale, voir la formule 3 reproduite à la page 42 de Canada, 1974a, et l'explication en vue de son emploi figurant à la page 9 du même bulletin.

[3] Dans le recensement de 1971, le groupement des personnes en familles a été effectué par des méthodes manuelles et mécaniques, mais avant les processus de contrôle et d'imputation. La planification du recensement de 1976 comprenait des procédures entièrement informatisées pour le groupement des personnes en familles après la phase du contrôle et de l'imputation. Voir Viveash et Harrison, 1973.

[4] Dans le recensement canadien, les familles économiques sont définies comme étant deux personnes ou plus résidant dans le même ménage et apparentées par le sang, le mariage ou l'adoption. On trouvera des références et des exposés détaillés sur ce concept et sur d'autres définitions de la famille utilisées au recensement dans: Gauthier, 1971; Wargon, 1971, 1972, 1974a; Canada, 1959, 1967a, 1972.

[5] Certains aspects techniques des données de 1971 sur la famille et les ménages figurant dans les tableaux sur les tendances présentent un intérêt particulier. Certaines données du recensement de 1971 diffèrent des données des années de recensement antérieures par le fait qu'elles sont des données de sondage pondérées et non de dénombrement universel. Pour plus de renseignements sur les différences entre ces deux groupes de données, voir l'annexe B, "Les données de 1971 sur les ménages, les familles et la population", et Wargon, 1976a. Les sources indiquées pour chaque tableau permettront au lecteur de déterminer si les données de 1971 sont le résultat d'un dénombrement général ou des chiffres pondérés établis d'après un sondage.

CHAPITRE 2

CERTAINES CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES TENDANCES GÉNÉRALES OBSERVÉES RÉCEMMENT AU SUJET DES MÉNAGES ET DES FAMILLES DE RECENSEMENT AU CANADA

2.1. Tendances historiques, Canada, 1901 - 1931

Comme nous l'avons déjà mentionné au chapitre 1, les modifications apportées avec les années aux définitions du ménage et de la famille et aux totalisations des données font qu'il est difficile d'établir de façon précise les modalités d'évolution de la taille et des autres caractéristiques des ménages et des familles au Canada sur une longue période. Voir les graphiques 1.1 et 1.2. Néanmoins, nous présentons ici une brève revue des changements historiques observés quant au nombre et à la taille moyenne des ménages pour la période 1901 - 1931, de façon à pouvoir mieux interpréter les tendances plus récentes.

Une monographie du recensement qui a déjà paru, *La famille canadienne* (Pelletier, *et al*., 1938), donne à la page 30 des statistiques historiques sur la population totale, le nombre de ménages et le nombre moyen de personnes par ménage, pour la période 1666 - 1931. Elle présente également des chiffres sur la population, les ménages et la taille moyenne des ménages pour les années 1901 - 1931. Nous avons choisi ici comme point de départ l'année 1901, étant donné que les chiffres pour cette année-là et les années ultérieures dans la monographie dont nous venons de parler portent sur le Canada à l'exclusion seulement du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Ils se rapprochent davantage du territoire géographique pour lequel les chiffres du tableau 2.1 A ont été compilés. Pendant la période de 30 ans comprise entre 1901 et 1931, la population a presque doublé, passant de près de 5,324,000 habitants à près de 10,363,000. Le nombre de ménages a plus que doublé, pour passer d'environ 1,058,600 en 1901 à 2,277,000 environ en 1931. Par conséquent, la taille moyenne des ménages, mesurée par le nombre moyen de personnes par ménage, est tombée de 5.03 en 1901 à 4.55 en 1931. Comme on le décrit en détail dans *La famille canadienne,* d'où proviennent ces chiffres, cette baisse est attribuable à un certain nombre de facteurs, notamment la baisse progressive de la fécondité et la variation de la composition par âge de la population qui en est résultée, le mouvement des populations quittant les régions fortement peuplées pour les régions en développement du pays, causant ainsi la fragmentation des ménages de grande taille, et l'urbanisation (Pelletier, *et al*., 1938, pp. 32 - 41 et 48 - 51).

2.2. Tendances concernant le nombre et la variation en pourcentage, par décennie, des ménages et des familles, ainsi que la population totale, la population des ménages et la population des familles de recensement, Canada, 1931 - 1971

Les données relativement correspondantes présentées aux tableaux 2.1 A et 2.1 B nous permettent de tracer les grandes lignes des tendances dans l'accroisse-

ment de la population, des ménages et des familles de recensement ainsi que dans la population totale, la population des ménages et la population des familles de recensement au cours des 40 années écoulées entre les recensements décennaux de 1931 et de 1971.

Dans la description des tendances qui suit, le rôle joué par les processus démographiques fondamentaux – fécondité, nuptialité, migration et mortalité – est mentionné brièvement aux endroits appropriés[1]. D'autres aspects de l'évolution gagneraient à être étudiés avec plus de détail qu'il n'est possible de le faire ici, par exemple l'urbanisation considérable de la population, causée par l'exode rural (Stone, 1967, 1969; George 1970); la transformation de l'économie canadienne sur le plan des industries, des professions et de la population active, et en particulier la participation largement accrue des femmes à la vie active observée ces dernières décennies (Ostry, 1967, 1968; Denton, 1970); les changements dans le genre et la qualité des logements offerts aux Canadiens (Kalbach et McVey, 1971); la vigueur de l'économie pendant une très longue période après la Seconde Guerre mondiale, qui a apporté avec elle une grande aisance pour certains et pour d'autres, sinon l'aisance, du moins l'illusion de l'aisance grâce aux facilités de crédit; et d'autres facteurs socio-économiques et culturels connexes. Pour plus de précisions sur ces aspects de notre société, on pourra consulter les divers ouvrages cités en référence.

En résumé, la population totale, la population des familles et le nombre des ménages privés ont crû à des taux de plus en plus élevés si l'on en juge par les accroissements en pourcentage[2] pour chacune des trois premières décennies comprises dans la période de 40 ans observée, et les taux les plus marqués ont été notés entre 1951 et 1961. Par ailleurs, l'augmentation en pourcentage du nombre des familles de recensement a été la plus élevée entre 1941 et 1951 (30.2%) et a diminué ensuite entre 1951 et 1961 (26.2%). Entre 1961 et 1971, les taux d'accroissement ont baissé par rapport à leurs niveaux antérieurs pour tous les facteurs présentés au tableau 2.1 B. Cependant, en ce qui concerne le nombre des ménages, la baisse au cours de cette dernière décennie a été négligeable, la proportion étant passée de 33.6% entre 1951 et 1961 à 32.6% entre 1961 et 1971, ce qui indique que le taux d'accroissement de la décennie précédente s'est essentiellement maintenu.

La population du Canada a plus que doublé entre 1931 et 1971, passant de près de 10,500,000 habitants à un peu plus de 21,500,000. Ces 11,100,000 personnes de plus représentaient une augmentation supérieure à 100%. Les augmentations en pourcentage de 10.9% entre 1931 et 1941 et de 21.8% entre 1941 et 1951 ont été dépassées entre 1951 et 1961 (30.2%). En chiffres absolus, plus de 4,200,000 Canadiens, c'est-à-dire plus du double de l'augmentation d'environ 2,000,000 enregistrée entre 1941 et 1951, se sont ajoutés à la population entre 1951 et 1961. Durant la période 1961 - 1971, le taux d'accroissement de la population totale a été inférieur aux taux enregistrés pour les décennies 1951 - 1961 et 1941 - 1951.

Voir note(s) à la page 52.

TABLEAU 2.1 A. Population totale, ménages privés, familles de recensement, nombre moyen de personnes par ménage privé et nombre moyen de personnes et d'enfants par famille de recensement, Canada[1], 1931 - 1971

Année de recensement	Population totale[2]	Ménages privés		
		Total[3]	Personnes[4]	Nombre moyen de personnes
1931	10,362,833	2,252,729	10,015,779	4.4
1941	11,489,263	2,575,744	..	4.3
1951	14,009,429	3,409,284	13,572,465	4.0
1956	16,080,791	3,923,646	15,447,656	3.9
1961	18,238,247	4,554,736	17,612,145	3.9
1966	20,014,880	5,180,473	19,405,615	3.7
1971	21,568,310	6,041,305	21,033,625	3.5

Année de recensement	Familles de recensement			
	Total[5]	Personnes[5]	Nombre moyen de personnes	Nombre moyen d'enfants[6]
1931	2,149,048	8,971,311	4.2	..
1941	2,525,299	9,937,986	3.9	1.9
1951	3,287,384	12,216,103	3.7	1.7
1956	3,711,500	14,077,213	3.8	1.8
1961	4,147,444	16,095,721	3.9	1.9
1966	4,526,266	17,681,728	3.9	1.9
1971	5,070,680	18,852,110	3.7	1.7

1 Comprend Terre-Neuve à partir de 1951.
2 Comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest à partir de 1951 pour tous les facteurs considérés à l'exception des ménages en 1951.
3 Les chiffres pour toutes les années excluent les ménages collectifs.
4 Le nombre de ménages privés est égal au nombre de logements occupés pour 1956; on a donc employé le nombre de personnes dans les logements occupés.
5 Il est à noter que ces chiffres pour 1931 ne sont pas strictement comparables à ceux des autres années de recensement en raison de différences de définition. Les chiffres utilisés ici sont le produit d'un ajustement brut du nombre de familles en 1931 pour exclure 270,312 familles d'une seule personne, et du nombre de personnes dans les familles en 1931 pour exclure 104,572 personnes à charge autres que les épouses et les enfants; il en est résulté que la taille moyenne de la famille est de 4.2. On peut considérer que ce dernier chiffre donne une bonne approximation de la taille moyenne de la famille au Canada en 1931, selon la définition de la "famille de recensement" adoptée en 1941.
6 Le nombre d'enfants représente le nombre d'enfants de 24 ans et moins dénombrés au foyer.
.. chiffres non disponibles.

Source: Recensement du Canada de 1931, vol. V, tableaux 57 et 86; Recensement du Canada de 1941, vol. V, tableaux 1, 4 et 19; vol. IX, tableaux 7 et 9b; Recensement du Canada de 1951, vol. III, tableau 3, vol. X; tableaux 1 et 86; et tableau XII, page 369; Recensement du Canada de 1956, vol. I, tableaux 33, 43 et 47; vol. III, tableau 1, pages 1 - 16; Recensement du Canada de 1966, vol. 1, tableau 1; Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.1 - 2, tableau 1; bulletin 2.2 - 2, tableau 1; bulletin 2.2 - 3, tableau 13; bulletin préliminaire A, H-1, tableau 1.

TABLEAU 2.1 B. Taux de variation par périodes intercensitaires et taux de variation annuel moyen, Canada, 1931 - 1941 à 1961 - 1971

Période intercensitaire	Population totale	Ménages privés	Nombre de personnes dans les ménages privés	Familles de recensement	Nombre de personnes dans les familles de recensement
	Taux de variation par périodes intercensitaires				
1931 - 1941	10.9	14.3	..	17.5	10.8
1941 - 1951	21.8	32.4	..	30.2	22.9
1951 - 1956	14.8	15.1	13.8	12.9	15.2
1956 - 1961	13.4	16.1	14.0	11.7	14.3
1951 - 1961	30.2	33.6	29.8	26.2	31.8
1961 - 1966	9.7	13.7	10.2	9.1	9.9
1966 - 1971	7.8	16.6	8.4	12.0	6.6
1961 - 1971	18.3	32.6	19.4	22.3	17.1
	Taux de variation annuel moyen				
1931 - 1941	1.1	1.4	..	1.8	1.1
1941 - 1951	2.2	3.2	..	3.0	2.3
1951 - 1956	3.0	3.0	2.8	2.6	3.0
1956 - 1961	2.7	3.2	2.8	2.3	2.9
1951 - 1961	3.0	3.4	2.9	2.6	3.2
1961 - 1966	1.9	2.7	2.0	1.8	2.0
1966 - 1971	1.6	3.3	1.7	2.4	1.3
1961 - 1971	1.8	3.3	1.9	2.2	1.7

. . chiffres non disponibles.

Source: Tableau 2.1 A.

Le nombre de personnes dans les ménages privés, c'est-à-dire la population des ménages[3], s'est également accru entre 1931 et 1971, comme l'indique le tableau 2.1 A. Mais entre 1961 et 1971, en dépit de l'augmentation soutenue en chiffres absolus, le taux d'accroissement a baissé par rapport au niveau enregistré entre 1951 et 1961, faisant ainsi pendant aux mouvements de la population totale et de la population des familles. Il fallait s'y attendre, étant donné que la différence entre la population totale et la population des ménages privés est faible, représentant surtout les personnes qui demeurent dans les ménages collectifs[4]. Les

Voir note(s) à la page 52.

chiffres présentés au tableau 2.1 A montrent que la population des ménages privés constitue plus de 95 % de la population totale. Bien que la population totale des familles (c'est-à-dire le nombre de personnes dont il a été déclaré qu'elles vivaient dans des familles de recensement) est plus faible que la population des ménages privés, elle constitue néanmoins, et depuis toujours, une proportion considérable de la population totale. Au cours de la période observée, à chaque recensement plus des deux tiers de la population totale vivaient dans des familles de recensement. La population des familles, qui représentait 86.5 % de la population totale en 1931 et en 1941, a augmenté légèrement et graduellement à chaque année de recensement ultérieure pour s'établir à 87.1 % en 1951, 87.5 % en 1956, 88.2 % en 1961 et atteindre un sommet de 88.3 % en 1966, pour ensuite retomber légèrement et se fixer à 87.4 % en 1971. Cette légère diminution de la taille relative de la population des familles enregistrée en 1971 était surtout attribuable à la réduction du nombre d'enfants, que nous avons déjà mentionnée, et à la croissance de la population hors famille. La tendance pour ce qui concerne l'accroissement en pourcentage de la population des familles de recensement au cours des quatre décennies, représentée au tableau 2.1 B, ressemble à celle qui a été observée pour la population totale et la population des ménages privés, le taux affichant des augmentations soutenues pendant les trois premières décennies de la période 1931 - 1971, pour ensuite diminuer durant 1961 - 1971.

Le nombre de ménages privés a affiché des hausses soutenues et considérables à chaque date de recensement entre 1931 et 1971. Le gain a été de plus de 1,000,000 entre 1951 et 1961. Entre 1961 et 1971, près de 1,500,000 ménages se sont ajoutés au nombre total de ménages privés, ce qui représentait un accroissement en pourcentage de plus de 32 %. Cela indique que le taux d'accroissement assez élevé observé entre 1951 et 1961 s'est maintenu pendant la plus récente décennie. Il est intéressant de noter que si l'on considère les deux périodes de cinq ans qui constituent la décennie 1961 - 1971, les augmentations du taux d'accroissement des ménages privés ont été supérieures au cours de la deuxième moitié de la décennie, ce qui signifie que la croissance n'a pas fléchi.

Le nombre de familles a augmenté pour passer de près de 2,150,000 en 1931[5] à plus de 2,500,000 en 1941. Entre 1941 et 1951, environ 762,000 familles sont venues s'ajouter au chiffre de 1941, portant ainsi le nombre à environ 3,287,400 en 1951. Du point de vue du taux d'accroissement, c'est le plus élevé pour toutes les périodes représentées au tableau 2.1 B. Entre 1951 et 1961, plus de 860,000 nouvelles familles ont porté le total de 1951 à plus de 4,000,000. Cependant, le taux d'augmentation de 26.2 % observé pendant cette décennie a été inférieur à celui de la décennie précédente. De 1961 - 1971, bien que le nombre absolu de familles se soit accru de plus de 900,000, le taux d'augmentation (22.3 %) a été inférieur à celui des deux décennies précédentes.

Les taux de variation pour les périodes intercensitaires présentés au tableau 2.1 B révèlent que du point de vue de l'ampleur et de l'orientation de l'accroisse-

---

Voir note(s) à la page 52.

ment, il y a eu constamment certaines différences entre la croissance de la population totale, de la population des familles et de la population des ménages, et la croissance du nombre de ménages et du nombre de familles.

Pendant les deux premières décennies de la période observée, c'est-à-dire 1931 - 1941 et 1941 - 1951, l'accroissement en pourcentage a été plus élevé dans le cas du nombre de ménages et du nombre de familles que dans le cas de la population totale, de la population des ménages et de la population des familles. En d'autres termes, les taux d'accroissement du nombre de ménages et du nombre de familles ont dépassé les taux d'accroissement de la population totale, de la population des ménages et de la population des familles au cours de ces deux décennies. Nous savons que, de façon générale, la décennie des années 30 a été caractérisée par la remise à plus tard des mariages et des naissances. L'accroissement en pourcentage du nombre de familles entre 1931 et 1941 (17.5 %) a dépassé celui de la population totale et de la population des familles, ce qui indique que la remise à plus tard des naissances a probablement été un facteur plus important que la remise à plus tard des mariages.

L'augmentation sensible de la proportion de la population mariée pendant la décennie 1941 - 1951 s'est traduite par des accroissements de 32.4 % du nombre de ménages et de 30.2 % du nombre de familles pendant cette décennie, ce qui dépasse les augmentations en pourcentage de la population totale et de la population des familles. Le niveau inférieur des taux d'accroissement de la population totale et de la population des familles signifie que les effets de l'augmentation de la propension à se marier et à établir des ménages et des familles ne s'étaient pas encore entièrement traduits par l'accroissement de la population d'enfants, et par le fait même de la taille des familles.

Durant 1951 - 1961, la population totale, la population des ménages et la population des familles ainsi que le nombre de ménages ont affiché les taux d'accroissement les plus rapides de toutes les décennies considérées. Toutefois, le taux d'accroissement des familles de recensement était inférieur à celui de 1941 - 1951. Il est à noter que durant 1951 - 1961, pour la première fois pendant la période de 30 ans entre les années de recensement 1931 et 1961, la population totale et la population des familles ont crû plus rapidement que le nombre des familles de recensement, renversant ainsi la tendance mentionnée ci-haut. Par ailleurs, en ce qui concerne les ménages, l'évolution des décennies précédentes s'est poursuivie, et le nombre de ménages a crû à un taux plus élevé que la population totale et la population des ménages. Quant à l'évolution des familles, les taux plus élevés de l'accroissement de la population totale et de la population des familles par rapport à l'accroissement du nombre de familles, qui ressortent clairement pour les deux périodes de cinq ans qui constituent la décennie 1951 - 1961, reflètent sans équivoque le maintien d'une fécondité élevée et un accroissement de la population d'enfants. On constate également une augmentation du nombre moyen d'enfants dans les familles de recensement, lequel est passé de 1.7 en 1951 à 1.9 en 1961, comme l'indique la dernière colonne du tableau 2.1 A.

L'immigration a également contribué aux tendances que nous venons de décrire. Étant donné que c'est au cours de cette décennie que la migration nette a apporté sa plus forte contribution à l'accroissement de la population, principalement en raison du niveau élevé de l'immigration, certains commentaires s'imposent au sujet de la nature de l'immigration durant l'après-guerre. Les migrants d'avant la Seconde Guerre mondiale étaient en majeure partie jeunes, de sexe masculin et célibataires. Les grands courants d'immigration qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale étaient constitués de nombres plus importants de femmes et d'enfants accompagnant des adultes de sexe masculin en âge de construire des familles, c'est-à-dire qu'il y a eu un afflux de jeunes familles (Kalbach, 1970). On peut aisément en déduire les répercussions sur les tendances présentées au tableau 2.1 A. Toutefois, bien que la structure par âge, par sexe et par état matrimonial des immigrants de l'après-guerre ait indubitablement contribué à l'accroissement du nombre de familles et du nombre moyen d'enfants par famille de recensement, qui est passé de 1.7 en 1951 à 1.9 en 1961, l'immigration a été un facteur moins important dans cette tendance que la fécondité. Combinée à des tendances similaires de la nuptialité, la fécondité a joué un rôle de premier plan dans la formation des ménages et des familles et dans la construction des familles entre 1951 et 1961.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les accroissements en pourcentage du nombre de ménages entre 1951 et 1961 sont demeurés plus élevés que ceux de la population totale et de la population des ménages. Comme pour les décennies précédentes, cette caractéristique se retrouve entre 1961 et 1971, le taux d'accroissement du nombre de ménages étant demeuré élevé pendant toute la décennie (32.6 %), alors que la population totale et la population des ménages progressaient plus lentement. Il est intéressant de considérer les augmentations en pourcentage enregistrées pour les deux périodes de cinq ans qui constituent la décennie 1961 - 1971. Comme on peut le voir au tableau 2.1 B, l'accroissement de la population totale et l'accroissement de la population des ménages observés pendant la seconde moitié de la décennie ont été inférieurs à ceux observés pendant la première moitié. Par contre, l'accroissement en pourcentage du nombre de ménages a été plus élevé au cours de la seconde moitié. L'urbanisation soutenue et le nombre accru de logements plus petits ont sans aucun doute contribué à cette tendance.

Il serait utile de considérer ici les tendances de la mortalité, étant donné que les taux d'accroissement élevés et soutenus du nombre de ménages pendant la dernière moitié de la décennie 1951 - 1961 ont été influencés également par ces tendances. Au Canada, la survie et l'espérance de vie des hommes et des femmes de tous les groupes d'âge se sont améliorées pendant la période 1931 - 1971, ce qui a eu des répercussions évidentes sur la croissance de la population totale, de la population des ménages et de la population des familles. L'accroissement de la population à tous les points de l'échelle des âges s'explique en partie non seulement par la réduction considérable de la mortalité infantile et maternelle, mais également par l'amélioration de la survie chez les personnes âgées. Toutefois, la survie s'est améliorée davantage chez les femmes que chez les hommes, la différence étant particulièrement marquée chez les personnes de 40 ans et plus. La

diminution plus prononcée des taux de mortalité chez les femmes de ces groupes d'âge s'est traduite par la progression notable du nombre de ménages non familiaux d'une personne dont le chef est une femme.

De 1961 - 1971, les taux d'accroissement de la population totale et de la population des familles étaient inférieurs aux taux enregistrés pendant les périodes 1951 - 1961 et 1941 - 1951. Ils étaient également inférieurs au taux d'accroissement du nombre de familles, qui s'est établi à 22.3 %. De 1961 - 1966, la population totale, la population des familles et le nombre des familles ont crû à peu près au même taux, soit 9.1 % pour le nombre des familles, 9.7 % pour la population totale et 9.9 % pour la population des familles. Ces taux sont inférieurs à tous ceux enregistrés pour les périodes intercensitaires antérieures figurant au tableau 2.1 B. Cela s'explique en partie du fait qu'un moins grand nombre de femmes et d'hommes nés dans les années 30 et au début des années 40 ont atteint l'âge du mariage et de la formation des familles pendant la deuxième moitié de la décennie 1951 - 1961 et au début des années 60. Outre la plus faible proportion de femmes ayant déjà été mariées dans les groupes d'âge jeune, les années 60 ont connu de fortes baisses de la fécondité des mariages, attribuables surtout à la diminution de la maternité chez les jeunes femmes mariées. Les effets sur la population des familles et le nombre d'enfants sont évidents, et on peut les constater au tableau 2.1 B. La tendance chez les jeunes à reporter la maternité ou à construire des familles plus petites, ou les deux, ressort clairement des différences observées entre 1966 et 1971 dans l'accroissement en pourcentage du nombre de familles, de la population totale et de la population des familles de recensement.

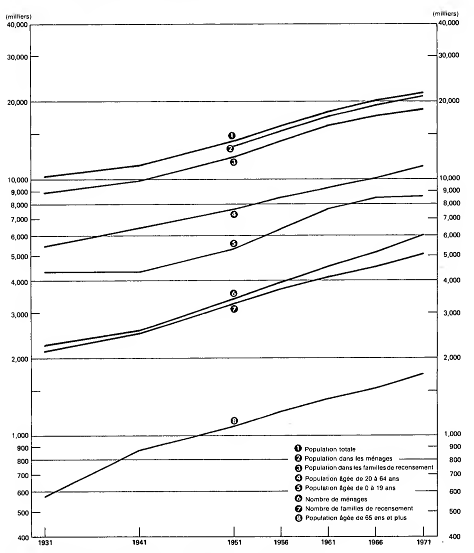
L'augmentation de 12.0 % du nombre de familles était supérieure à l'augmentation de 7.8 % de la population totale et représentait presque deux fois l'accroissement de la population des familles, établi à 6.6 % pour cette période (1966 - 1971).

2.3. Tendances des ménages et des familles de recensement par rapport aux tendances de la population âgée de 0 - 19 ans, de 20 - 64 ans et de 65 ans et plus, Canada, 1931 - 1971

Dans le contexte des changements décrits dans les sections précédentes, il est intéressant d'examiner, d'après le graphique 2.1, les tendances dans la croissance de la population totale, de la population des ménages et de la population des familles de recensement ainsi que dans le nombre de ménages et de familles de recensement. On trouve également dans ce graphique les grandes lignes des tendances observées dans l'accroissement de la population selon les grands groupes d'âge, c'est-à-dire de 0 - 19 ans, de 20 - 64 ans et de 65 ans et plus. Les ratios présentés au tableau 2.2 correspondent à la description des tendances décelées au graphique 2.1.

Graphique — 2.1

Population totale par grands groupes d'âge, population dans les ménages et les familles de recensement et nombre de ménages et de familles de recensement, Canada, 1931-1971



Source: Tableau 2.1(e) et Recensement du Canada de 1971, bull. 1.2-3, no 92-715 au catalogue, tableau 7

TABLEAU 2.2. Ratios des familles de recensement, personnes âgées de 0 - 19 ans, de 20 - 64 ans et de 65 ans et plus par ménage, Canada[1], 1931 - 1971

Année de recensement	Ratios			
	Familles de recensement par ménage	Personnes âgées de 0 - 19 ans par ménage	Personnes âgées de 20 - 64 ans par ménage	Personnes âgées de 65 ans et plus par ménage
1931	0.95	1.92	2.43	0.26
1941	0.98	1.68	2.49	0.30
1951	0.96	1.56	2.23	0.32
1956	0.95	1.63	2.15	0.32
1961	0.91	1.67	2.02	0.31
1966	0.87	1.63	1.94	0.30
1971	0.84	1.41	1.88	0.29

[1] Terre-Neuve, Yukon et Territoires du Nord-Ouest exclus en 1931 et en 1941.

Source: Même source qu'au tableau 2.1 A; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 1.2 - 3, tableau 7.

L'accroissement soutenu de la formation des ménages, plus prononcé que celui de la formation des familles de recensement, en particulier depuis 1956, apparait clairement si l'on considère l'écart de plus en plus marqué qui sépare les courbes du nombre de ménages et du nombre de familles de recensement. Les rapports entre le nombre de familles de recensement et le nombre de ménages privés présentés dans la première colonne du tableau 2.2 décrivent le fossé qui se creuse entre la formation des ménages et la formation des familles, c'est-à-dire le fait que, de nos jours, la formation des ménages dépend de moins en moins de la formation des familles.

Il est également intéressant d'observer les chiffres des autres colonnes du tableau 2.2 qui présentent les rapports entre le nombre de personnes dans chaque grand groupe d'âge (0 - 19 ans, 20 - 64 ans et 65 ans et plus) et le nombre de ménages privés.

Les rapports entre le nombre de personnes âgées de 0 - 19 ans et le nombre de ménages privés reflètent les tendances récentes de la fécondité ainsi que les effets du dédoublement des familles. En particulier, les augmentations des rapports en 1956 et en 1961 traduisent les augmentations du nombre d'enfants observées pendant les années 50. La chute du rapport entre 1966 et 1971, qui est tombé à un minimum de 1.41, s'explique par la forte baisse de la fécondité au cours de cette période de cinq ans. Notez au graphique 2.1 comment la courbe

de la population de 0 - 19 ans s'aplatit entre 1966 et 1971. Ce mouvement est attribuable à la baisse considérable de la fécondité au cours de cette période et à la diminution du nombre de jeunes enfants, en chiffres absolus. Bien que la population des jeunes adultes se soit accrue, en raison de l'arrivée à maturité des enfants nés durant les années de forte fécondité qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale et pendant les années 50, cet accroissement n'a pas réussi à compenser la baisse de la fécondité.

Les baisses soutenues des rapports entre la population âgée de 20 - 64 ans et le nombre de ménages qu'on peut constater à la colonne 3 du tableau 2.2 reflètent les diminutions apparues à partir de 1941 dans la taille des ménages, lorsque la taille est mesurée en fonction de la population adulte ou du principal secteur de formation des ménages de la population canadienne. L'évolution des rapports dans la dernière colonne du tableau 2.2 est également très intéressante à considérer. L'augmentation, si l'on compare au niveau de 1931, du rapport entre la population âgée de 65 ans et plus et le nombre de ménages privés, observée pour les années de recensement 1941, 1951 et 1956, peut sans aucun doute être attribuée aux nombres accrus de personnes âgées. Cependant, les baisses faibles mais soutenues du rapport, observées pour les années de recensement 1961, 1966 et 1971, en dépit d'augmentations absolues et relatives maintenues de la population âgée, sont vraisemblablement attribuables à l'accroissement de la formation des ménages chez les personnes âgées, c'est-à-dire à l'augmentation du nombre de ménages chez ces dernières.

2.4. Tendances concernant la taille moyenne des ménages et des familles de recensement, Canada, 1931 - 1971

L'évolution de la population, des ménages et des familles décrite dans les sections antérieures ressort également des changements observés dans la taille moyenne des ménages et des familles de recensement pendant la période 1931 - 1971.

Le mouvement de la taille moyenne des ménages mesurée d'après le nombre moyen de personnes de 1931 - 1971 peut être étudié au tableau 2.1 A, de même que le mouvement correspondant de la taille moyenne des familles mesurée d'après le nombre moyen de personnes et le nombre moyen d'enfants. Comme on peut le constater au tableau 2.1 A, la taille moyenne des ménages était un peu plus élevée que celle des familles de 1931 - 1951. En 1961, les deux étaient au même niveau. Cependant, de 1961 - 1971, la baisse a été légèrement plus forte dans le cas des ménages que dans celui des familles.

Le nombre moyen de personnes par ménage privé a diminué de façon soutenue à chaque année de recensement pour laquelle des chiffres sont fournis au tableau 2.1. La taille moyenne des ménages est passée de 4.4 en 1931 à 4.3 en 1941 puis à 4.0 en 1951, et est demeurée assez stable de 1951 - 1961. En 1956, elle se situait à 3.9, soit à un niveau très légèrement inférieur à celui de 1951, et

elle y est demeurée en 1961. Durant les années 60, cependant, on observe d'autres baisses de la taille moyenne des ménages, qui est passée à 3.7 en 1966, puis à 3.5 en 1971. Ainsi, pour l'année de recensement 1971, la taille moyenne des ménages avait baissé de presque une personne par rapport à 1931. Ces chiffres révèlent une tendance qui est le résultat inévitable d'un plus fort accroissement du nombre de ménages privés que du nombre de personnes dans les ménages privés tout au long de la période observée, tendance particulièrement marquée de 1961 - 1971. Pendant les années 60, le taux d'accroissement élevé et soutenu du nombre de ménages privés est attribuable au taux élevé d'accroissement du nombre de ménages non familiaux, particulièrement de ceux d'une personne. C'est ce qui explique que l'augmentation du nombre de ménages ait été beaucoup plus prononcée que l'augmentation de la population des ménages, comme on le voit pour 1971 au tableau 2.1 B.

Le fait que les ménages aient perdu en moyenne près d'une personne n'est pas étonnant, sauf si l'on établit un lien avec les variations observées dans la taille moyenne de la famille de recensement pendant la même période. Le nombre moyen de personnes par famille est tombé de 4.2 en 1931 à 3.9 en 1941 puis à 3.7, le plus bas niveau, en 1951, ce qui indique que l'accroissement du taux de formation des familles observé au cours de la période 1941 - 1951 ne s'était pas encore traduit par une augmentation du nombre d'enfants dans les familles. Cette observation est confirmée d'autre part par la chute du nombre moyen d'enfants par famille de recensement, qui est passé de 1.9 en 1941 à 1.7 en 1951. Si l'on veut exprimer la même réalité d'une autre façon, on peut dire que pendant les années 40, et particulièrement pendant la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, la formation des familles, en raison de l'augmentation du nombre des mariages, a joué un rôle plus important que la natalité dans la fixation de la taille des familles. En 1956, cependant, la taille moyenne des familles est remontée à 3.8, puis à 3.9 en 1961, niveau auquel elle est demeurée en 1966. La rechute à 3.7 en 1971 est largement imputable à la baisse de fécondité entre 1961 et 1971, comme en témoigne également la diminution du nombre moyen d'enfants par famille de recensement, qui est passé à 1.7 en 1971 contre 1.9 en 1961. Comme l'indiquent les chiffres du tableau 2.1 A, les fluctuations du nombre moyen de personnes par famille de recensement suivent une courbe parallèle à celles du nombre moyen d'enfants par famille de recensement, ce qui montre à quel point la taille de la famille de recensement a été influencée par les tendances de la fécondité depuis 1951. La situation est différente pour ce qui concerne la taille moyenne des ménages, qui est passée d'environ 4.0 en 1951 à environ 3.5 en 1971, la plus forte baisse étant survenue pendant la décennie 1961 - 1971. Ainsi, bien que la taille moyenne des ménages et des familles de recensement ait été identique en 1961 (3.9), la taille moyenne des ménages 10 ans plus tard (3.5) était légèrement inférieure à celle des familles de recensement (3.7). Le fait que la baisse de la taille moyenne ait été légèrement plus prononcée dans le cas des ménages que dans le cas des familles de recensement entre 1961 et 1971 s'explique en grande partie par les variations dans la croissance des différents types de ménages, et particulièrement par la progression des ménages non familiaux d'une seule personne.

Avant de quitter le sujet des tendances concernant la taille moyenne des ménages décrites au tableau 2.1 A, il est important de souligner que ces moyennes sont simplement des chiffres récapitulatifs qui représentent les résultats combinés de nombreux changements démographiques, sociaux et autres survenus au cours d'une période de 40 ans.

En fait, dans les chiffres récapitulatifs sur la taille moyenne des ménages figurant au tableau 2.1 A, on ne peut distinguer les interactions des changements considérables observés dans la fécondité et la mortalité entre 1931 et 1971. Par exemple, si l'on considère les variations de ces moyennes décrites plus haut en fonction des augmentations absolues du nombre de personnes âgées entre 1931 et 1971 et en fonction des augmentations récentes de la population de jeunes adultes, il devient évident que la baisse de la taille moyenne des ménages doit résulter d'un changement fondamental dans les modalités de vie de certains Canadiens. Autrement, compte tenu des baisses de la mortalité observées au Canada au cours des 40 dernières années, et de l'accroissement du nombre de personnes âgées qui en est résulté, ainsi que de l'augmentation de la population de jeunes adultes depuis la fin des années 60 en raison de l'arrivée à maturité des enfants de l'après-guerre, la baisse de la taille moyenne des ménages aurait été moins prononcée. En fait, on aurait peut-être observé une augmentation si ces nombres accrus de personnes âgées ou de jeunes adultes avaient continué à vivre avec des familles dans des ménages familiaux, comme c'était le cas en général dans les décennies antérieures. (Voir Pelletier, *et al.*, chapitre V, p. 60.)

Les statistiques sur la répartition de la population par âge et par sexe (qui ne figurent pas ici) révèlent que la population totale âgée de 65 ans et plus s'est accrue de façon soutenue. Elle a en fait presque doublé depuis 1931. Les augmentations ont en outre été plus élevées chez les femmes que chez les hommes. Le nombre d'hommes âgés de 65 ans et plus a plus que doublé de 1931 - 1971, tandis que le nombre de femmes du même groupe d'âge a plus que triplé pendant la même période. Le rapport entre la population totale masculine et féminine âgée de 65 ans et plus et la population totale âgée de 20 - 64 ans indique que depuis 1941 il y a eu de plus en plus de personnes âgées, et particulièrement de femmes, qui auraient pu vivre avec les personnes en âge de former des ménages et des familles. Et pourtant, la baisse de la taille moyenne des ménages, décrite ci-haut, nous indique que tel n'a pas été le cas. Comme l'espérance de vie s'est accrue, les couples d'aujourd'hui ont du temps qui leur reste pour vivre ensemble, une fois que les enfants ont grandi et "quitté le nid". Ces couples, ainsi que les personnes âgées qui se retrouvent seules par suite du décès de leur conjoint ou parce qu'elles sont divorcées, vont plutôt établir un ménage distinct au lieu d'aller vivre avec leurs enfants. De plus, la tendance chez les jeunes adultes à vivre en dehors de leurs familles, soit seuls, soit avec d'autres personnes non apparentées, a également contribué à la décroissance de la taille moyenne des ménages. On aurait pu penser que l'apparition de nombres accrus de personnes âgées et de jeunes adultes dans la structure par âge de la population aurait permis à presque chaque ménage familial de garder ses parents âgés et ses jeunes adultes non mariés. En fait, c'est l'inverse qui s'est produit, les personnes âgées et les jeunes adultes

préférant s'établir par eux-mêmes. Cette tendance a évidemment été facilitée par la disponibilité de logements convenant à des familles et à des personnes vivant seules, et par le fait que celles-ci pouvaient financièrement se permettre ces nouvelles modalités de vie. Les personnes âgées ont bénéficié de plus en plus de pensions et d'autres initiatives sociales comme l'assurance-maladie et les programmes de logement conçus à leur intention par les gouvernements. Les jeunes de l'après-guerre ont également tiré profit des avantages que leur offraient une économie prospère et un marché du travail dynamique jusqu'au début des années 70. Les jeunes adultes ont également eu accès à un certain nombre de programmes conçus pour les aider financièrement à poursuivre leurs études.

Ainsi, un grand nombre de parents âgés et de jeunes adultes ont choisi de vivre par eux-mêmes dans des ménages non familiaux, laissant de plus petites familles nucléaires composées des parents et des enfants, ou seulement des deux parents, vivre seules dans des logements.

Ces transformations des modalités de vie des familles et des individus se reflètent clairement dans l'évolution récente de la répartition par taille des ménages et des familles de recensement.

2.5. Tendances de la répartition par taille des ménages et des familles de recensement et de la population estimée vivant dans des ménages et des familles de recensement de diverses tailles, Canada, 1941 - 1971

La répartition proportionnelle des ménages selon la taille indique qu'au cours de la période 1941 - 1971, il y a eu des baisses du nombre de ménages de grande taille, tendance depuis longtemps présente, des augmentations du nombre de ménages de petite taille, et des augmentations du nombre de ménages composés de deux personnes qui, depuis 1961, représentent la taille modale des ménages au Canada.

L'importance relative des ménages de taille moyenne est demeurée assez stable depuis 1961, après avoir quelque peu diminué jusqu'à cette date. La contribution de la formation de ménages non familiaux à la progression des ménages d'une seule personne est évidente. Bien que plus des quatre cinquièmes des ménages de deux personnes soient du type familial, les ménages familiaux et non familiaux ont tous deux contribué ces dernières années à l'augmentation du nombre de ménages de deux personnes. Les familles de recensement ont connu, au cours de la période 1951 - 1971, une évolution généralement analogue à celle des ménages, bien que les statistiques des années de recensement comprises entre 1951 et 1971 montrent dans quelle mesure les tendances de la répartition par taille des familles de recensement ont été influencées par les fluctuations de la fécondité. Des tendances similaires observées à l'égard de la population estimée demeurant dans des ménages et des familles de diverses tailles sont confirmées par des statistiques pertinentes présentées à l'annexe C et analysées à la fin de ce chapitre.

TABLEAU 2.3. Répartition en pourcentage des ménages selon le nombre de personnes et des familles de recensement selon le nombre de personnes et le nombre d'enfants, Canada, 1941 - 1971

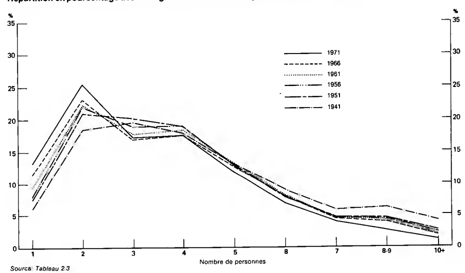
Détail	1941	1951	1956	1961	1966	1971
	Ménages selon le nombre de personnes[1]					
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1	6.0	7.4	7.9	9.3	11.4	13.4
2	18.4	20.9	21.9	22.2	23.1	25.3
3	19.5	20.2	18.8	17.8	17.0	17.3
4	17.9	18.9	18.9	18.4	17.6	17.6
5	13.2	12.9	13.1	13.3	12.8	11.9
6	8.9	7.9	8.0	8.2	8.0	6.9
7	5.8	4.7	4.6	4.6	4.4	3.9
8 et 9	6.2	4.5	4.3	4.2	3.9	2.6
10 ou plus	4.1	2.7	2.4	2.1	1.8	1.1
	Familles selon le nombre de personnes					
Total	..	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
2	..	31.2	30.3	28.9	28.9	31.4
3	..	23.9	22.0	20.7	19.8	20.6
4	..	20.0	20.5	20.6	20.4	20.8
5	..	11.0	12.3	13.4	13.8	13.1
6	..	5.8	6.6	7.5	8.0	7.1
7	..	3.2	3.5	3.9	4.1	3.6
8	..	1.9	2.0	2.1	2.2	1.6
9 ou plus	..	2.8	2.8	2.9	2.8	1.8
	Familles selon le nombre d'enfants[2]					
Total	100.0	100.0	..	100.0	100.0	100.0
0	31.2	32.3	..	29.3	28.9	30.5
1	23.6	23.5	..	20.2	19.5	20.6
2	17.5	19.8	..	20.6	20.5	21.2
3	10.6	10.9	..	13.4	13.9	13.4
4	6.4	5.8	..	7.5	8.0	7.2
5	3.9	3.2	..	3.9	4.2	3.7
6 - 8	5.3	3.7	..	4.0	4.2	2.9
9 ou plus	1.5	0.9	..	0.9	0.9	0.5

[1] Comprend Terre-Neuve à partir de 1951 et le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest à partir de 1956.
[2] Comprend Terre-Neuve à partir de 1951 et le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest à partir de 1961.
. . chiffres non disponibles.

Source: Recensement du Canada de 1951, vol. III, tableau 131; Recensement du Canada de 1956, vol. I, tableau 34, vol. III, tableau 2; Recensement du Canada de 1961, vol. II, partie 1, tableaux 13, 44 et 49; Recensement du Canada de 1966, vol. II, tableaux 10, 54 et 58; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.1 - 2, tableau 3; bulletin 2.2 - 2, tableau 2; bulletin 2.2 - 3, tableau 14.

Le tableau 2.3 donne les répartitions en pourcentage de la taille des ménages privés en fonction du nombre de personnes, et des familles de recensement en fonction à la fois du nombre de personnes et du nombre d'enfants, d'après les données disponibles pour les années de recensement indiquées.





Source: Tableau 2.3

Lorsqu'on examine les tendances relatives aux ménages de diverses tailles présentées au tableau 2.3 et décrites dans le graphique 2.2, il faut se rappeler que les ménages comprennent les ménages non familiaux d'une, deux et plusieurs personnes. Le pourcentage de ménages d'une et deux personnes affiche des augmentations soutenues à chaque date de recensement de 1941 - 1971. L'augmentation est particulièrement marquée dans le cas des ménages d'une personne: la proportion par rapport au nombre total a plus que doublé au cours de la période de 30 ans de 1941 - 1971, passant de 6.0%- 13.4%. Les ménages de deux personnes ont considérablement augmenté en proportion du nombre total de ménages, bien que la progression de 18.4% en 1941 à 25.3% en 1971 ait été moins spectaculaire que dans le cas des ménages d'une personne. Si l'on considère les ménages d'une personne et les ménages de deux personnes, la progression de leur part relative de l'ensemble des ménages a été le plus marquée au cours de la décennie 1961 - 1971, et plus particulièrement pour les cinq dernières années de la décennie. Les ménages de trois personnes et plus représentaient des pourcentages plus faibles de l'ensemble des ménages en 1971 qu'en 1941. Les augmentations des pourcentages de ménages de quatre, cinq et six personnes observées pour les années de recensement 1956 et 1961 par rapport à 1941 reflètent l'aug-

mentation du nombre d'enfants durant l'explosion démographique qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. Elles reflètent également la baisse persistante du nombre de ménages de grande taille.

Les chiffres sur la répartition par taille des ménages qui figurent au tableau 2.3 sont présentés graphiquement au graphique 2.2 et font ressortir des variations frappantes entre 1941 et 1951 et entre 1951 et 1961. En 1941, le ménage modal comptait trois personnes. Au cours des 10 années entre 1941 et 1951, la situation s'était modifiée au point que, en 1951, le nombre de ménages de deux personnes était presque égal au nombre de ménages de trois personnes. En 1956, cependant, il était devenu plus évident qu'on préférait les ménages de deux personnes, et la proportion de ménages de trois personnes avait baissé par rapport aux niveaux de 1951. À chacun des recensements après 1956, la proportion des ménages de deux personnes a continué à augmenter, et cette augmentation est attribuable tant aux ménages familiaux qu'aux ménages non familiaux. La proportion de ménages familiaux de deux personnes a grimpé de 22.3 % en 1961 à 36.3 % en 1971, la plus forte hausse ayant été enregistrée pendant la période 1966-1971. En ce qui concerne les ménages non familiaux de deux personnes, les augmentations correspondantes au cours de la même période, qui ont fait passer la proportion de 72.3 % en 1961 à 77.7 % en 1971, n'ont pas été aussi marquées. L'accroissement du nombre de ménages familiaux de deux personnes a sans aucun doute été causé par l'effet combiné de l'augmentation du nombre de couples âgés dont les enfants ont quitté le foyer et du retardement de la maternité chez les jeunes couples. Les proportions de ménages de quatre personnes sont restées relativement stables depuis 1966, soit 17.6 % de l'ensemble des ménages pour les deux années de recensement 1966 et 1971. Cependant, la proportion de ménages de cinq personnes et plus a diminué entre 1941 et 1971, particulièrement pendant la dernière décennie de cette période de 30 ans.

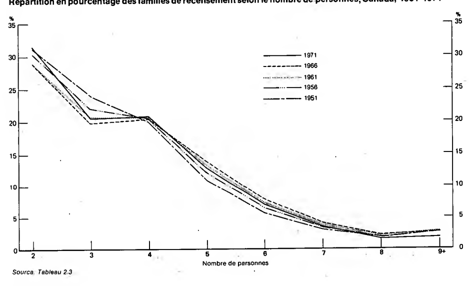
Les données correspondantes sur les répartitions en pourcentage des familles de recensement selon la taille d'après le nombre de personnes, présentées au graphique 2.3, sont d'un grand intérêt lorsqu'on les compare aux répartitions en pourcentage des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans demeurant à la maison, qui figurent également au tableau 2.3 et qui sont situées dans le graphique 2.4.

Par définition, la famille de recensement doit comprendre au moins deux personnes, soit l'époux et l'épouse, soit un parent et un enfant non marié. Étant donné que les familles monoparentales représentent moins de 10 % de l'ensemble des familles, on peut supposer sans risque de se tromper que les chiffres du tableau 2.3 sur le nombre de personnes dans les familles représentent surtout des couples avec et sans enfants, et suivent donc une tendance analogue à celle qui est observée pour la taille des familles ayant un nombre déterminé d'enfants au foyer. La courbe illustrant la répartition en pourcentage des familles selon le nombre de personnes, qui commence par les familles de deux personnes, ressemble beaucoup à celle qui représente la répartition en pourcentage des familles de recensement selon le nombre d'enfants de 25 ans et moins au foyer, qui commence par les

familles sans enfants. On peut le constater en étudiant les deux lignes qui représentent les données de 1971 sur les personnes dans les familles (répartition par taille des familles de deux à sept personnes) et sur les enfants dans les familles de recensement (répartition par taille à partir des familles sans enfants jusqu'aux familles de cinq enfants et plus), dans les graphiques 2.3 et 2.4.

Graphique — 2.3

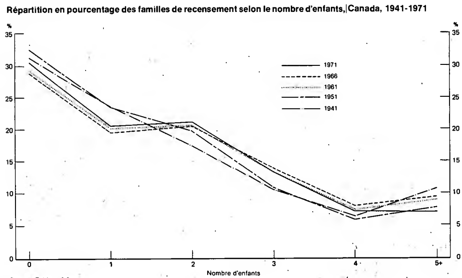
Répartition en pourcentage des familles de recensement selon le nombre de personnes, Canada, 1951-1971



Source: Tableau 2.3

Graphique — 2.4

Répartition en pourcentage des familles de recensement selon le nombre d'enfants, Canada, 1941-1971



Source: Tableau 2.3.

Il s'ensuit que si les familles de deux, trois, quatre, cinq personnes et plus sont considérées comme des couples sans enfants, avec un enfant, deux enfants, trois enfants, etc., les chiffres du tableau 2.3 montrent les tendances de la fécondité que nous avons déjà notées et les tendances de la taille des familles ayant un nombre déterminé d'enfants au foyer. Le pourcentage de familles de deux personnes, c'est-à-dire de couples sans enfants, a diminué pour passer de 31.2 % en 1951 à des niveaux plus bas en 1956, 1961 et 1966, puis est remonté à 31.4 % en 1971. Le pourcentage des familles de trois personnes a diminué par rapport au niveau de 1951 (presque le même que celui des familles avec un enfant), mais n'a pas vraiment remonté la pente en 1971, comme dans le cas des familles de deux personnes. Le pourcentage de familles de quatre personnes a affiché une stabilité remarquable, ce qui correspond à la tendance observée chez les familles comptant deux enfants, lesquelles ont en fait nettement progressé en pourcentage entre 1951 et 1971. Il y a eu augmentation des pourcentages de familles de cinq, six et sept personnes en 1971 par rapport à 1951 (même tendance que chez les familles de trois, quatre et cinq enfants), bien que les pourcentages de 1971 aient été inférieurs à ceux de 1966. Dans le cas des familles de sept personnes, leur part relative du total s'est accrue de 1951 - 1966, passant de 3.2 - 4.1, puis a diminué pour s'établir à 3.6 en 1971. Pendant la même période, les familles de recensement de huit et neuf personnes ont marqué un recul par rapport au nombre total de familles, à cause surtout de la chute du pourcentage qu'elles représentaient entre 1961 et 1971. Il faut se rappeler que les pourcentages de familles de trois, quatre et cinq enfants ont progressé en 1966, non seulement en raison de l'accroissement réel du nombre des familles de cette taille en 1961, mais également à cause des diminutions considérables et persistantes du nombre de familles de très grande taille. Cette tendance de longue date a influé sur les pourcentages de familles de cinq enfants et moins, particulièrement de celles de cinq enfants. De 1941 - 1961, les Canadiens ont construit des familles de deux, trois et quatre enfants, de préférence à des familles de plus grande taille. Toutefois, la baisse de la fécondité des mariages au cours des années 60, qui s'est prolongée jusque dans les années 70, appparaît clairement si l'on étudie les chiffres sur les familles de recensement pour les années 1966 et 1971 présentés au tableau 2.3. Bien que les familles de quatre personnes, c'est-à-dire les couples ayant deux enfants, affichent une stabilité remarquable, il faut noter les augmentations de la part relative des familles de deux personnes, c'est-à-dire des couples sans enfants, le léger accroissement en 1971 du pourcentage de familles de trois personnes, c'est-à-dire de couples ayant un enfant, et les faibles baisses de la part relative des familles de cinq et six personnes, c'est-à-dire des couples ayant trois et quatre enfants. Outre l'étude de l'évolution observée au cours des récentes décennies dans la répartition selon la taille des ménages et des familles, il est intéressant de s'interroger sur l'existence de variations dans la répartition de la population dans les ménages privés et les familles de recensement de différentes tailles.

Bien que les volumes du recensement canadien ne fournissent pas de données sur la population des ménages et des familles de recensement selon la taille, il est possible de faire des estimations brutes. On trouvera à l'annexe C.1 un exposé de la méthode employée pour préparer ces estimations ainsi que les répar-

titions en pourcentage fondées sur celles-ci. Les pourcentages figurant au tableau C.1 de l'annexe donnent un aperçu de la façon dont la population canadienne estimée se répartit entre les ménages et les familles de recensement de diverses tailles, pour chaque année de recensement entre 1951 et 1971. On peut constater également comment la population estimée d'enfants dans les familles, c'est-à-dire d'enfants de 0 - 24 ans demeurant au foyer, se répartit entre les familles de recensement de diverses tailles, pour chaque année de recensement entre 1941 et 1971, années pour lesquelles on disposait des données nécessaires à l'établissement de ces estimations.

Le tableau C.1 de l'annexe révèle qu'entre 1951 et 1971, il y a eu une nette variation du pourcentage de la population estimée vivant dans des ménages privés de petite taille et de grande taille, c'est-à-dire dans des ménages d'une et deux personnes et dans des ménages de huit personnes et plus. En outre, bien que les variations des pourcentages de la population estimée vivant dans des ménages de ces tailles aient été très progressives au cours des 15 années entre 1951 et 1966, elles ont été très visibles entre 1966 et 1971. Ainsi, la proportion de la population estimée des ménages privés demeurant dans des ménages d'une personne, qui était de 1.8% en 1951 et en 1956, est passée à environ 1.9% en 1956, à près de 3% au cours des 10 années suivantes, c'est-à-dire de 1956 - 1966, et finalement à près de 4% pendant la période de cinq ans comprise entre 1966 et 1971.

L'augmentation du pourcentage de la population estimée des ménages privés demeurant dans des ménages de deux personnes a été plus progressive pendant la même période, passant de 10% en 1951 à environ 11% en 1961 et à 12% en 1966. La montée à 14% en 1971 représentait une plus forte augmentation pendant la période de cinq ans entre 1966 et 1971 que l'augmentation des 15 années précédentes. Exception faite des augmentations du pourcentage de la population estimée demeurant dans des ménages de quatre personnes entre 1966 et 1971, et d'une très légère et progressive augmentation de 1951 - 1971 du pourcentage de la population estimée demeurant dans des ménages de cinq personnes, le pourcentage de la population demeurant dans des ménages de trois à sept personnes est resté relativement stable pendant les 15 années entre 1951 et 1966 (68% - 69%), et est passé à environ 70% en 1971. La proportion de la population estimée demeurant dans des ménages de huit personnes ou plus a peu varié entre 1951 et 1956, s'établissant à près de 20%. Elle a toutefois diminué pour se fixer à environ 18% et 17% en 1961 et 1966 respectivement, puis elle est tombée à environ 12% en 1971; la baisse observée entre 1966 et 1971 a été plus élevée que celle observée au cours des 15 années précédentes.

Les distributions de la population estimée demeurant dans des ménages privés de diverses tailles, entre 1951 et 1971, sembleraient indiquer que les Canadiens continuent pour la plupart à demeurer dans des ménages de taille moyenne, c'est-à-dire des ménages de trois à sept personnes. En fait, comme le révèle le tableau C.1 de l'annexe, il y a eu réellement une progression de la proportion de la population estimée demeurant dans des ménages de ces tailles, la proportion

étant passée d'environ 68 % en 1966 à environ 70 % en 1971, en raison surtout de l'accroissement du pourcentage de personnes demeurant dans des ménages de quatre personnes survenu au cours de la même période de cinq ans.

Les variations de la répartition en pourcentage de la population estimée demeurant dans des familles de recensement, qu'on peut observer au tableau C.1 de l'annexe, traduisent les diverses fluctuations de la fécondité et leurs répercussions, déjà mentionnées, sur la taille des familles au cours de la période de 20 ans entre 1951 et 1971. Il est fort intéressant de constater que plus du cinquième de la population estimée du Canada demeurait dans des familles de recensement de quatre personnes en 1971, ce qui témoigne de l'importance soutenue et croissante de la famille de deux enfants en tant que famille de taille modale.

Les estimations du nombre d'enfants âgés de 0 - 24 ans demeurant au foyer dans des familles de recensement pour les années pour lesquelles on disposait de données indiquent, comme on pouvait s'y attendre, que pendant la période 1941 - 1971, les enfants ont été de plus en plus concentrés dans des familles de recensement de taille réduite. Cette tendance ressort particulièrement lorsque l'on considère les proportions du nombre estimé d'enfants qui demeurent dans des familles de deux enfants. Comparativement à 1951, année où moins du cinquième des enfants appartenaient à des familles de deux enfants, en 1971, près du quart vivaient dans des familles de deux enfants. Pendant la même période, on observe également des augmentations du pourcentage d'enfants demeurant dans des familles de trois et quatre enfants.

Le pourcentage d'enfants demeurant dans des familles n'ayant qu'un enfant a diminué en 1961 et en 1966 par rapport aux niveaux antérieurs, comme l'indique le tableau C.1, ce qui révèle les effets de l'accroissement de la nuptialité et des tendances de la fécondité vers la fin des années 40 et dans les années 50. Il faut souligner l'augmentation sensible du nombre d'enfants demeurant dans des familles d'un seul enfant observée en 1971 par rapport à 1966, résultat de la baisse spectaculaire de la fécondité, dont nous avons déjà parlé.

Les changements les plus prononcés au cours de cette période de 30 ans ont été les baisses soutenues du pourcentage d'enfants demeurant dans des familles de six enfants ou plus, ce qui a réduit de près de la moitié leur part du total, qui est passée de près de 27 % en 1941 à environ 14 % en 1971. Ainsi, les augmentations des pourcentages d'enfants demeurant dans des familles de petite taille peuvent être attribuées non seulement à l'évolution des préférences en matière de taille de la famille apparues pendant et après la Seconde Guerre mondiale, mais également aux effets des baisses soutenues et persistantes du nombre de grandes familles au Canada.

NOTES

[1] Pour un exposé détaillé sur les récentes tendances de la fécondité, de la mortalité, de la nuptialité et de la migration, qui ont toutes contribué à l'évolution de la formation et de la taille des ménages et des familles au Canada, voir *The Population of Canada* (Nations Unies, 1974). Certains documents préparés par l'auteur en 1973 pour la partie 3.3 de cette publication de l'ONU, *Households and Families in Canada: Recent Trends* (Wargon, 1974c), ont été utilisés dans le chapitre 2 et à d'autres endroits de la présente étude.

[2] Dans toute cette section, les expressions "taux d'accroissement" et "taux d'augmentation" se rapportent aux chiffres pertinents sur les augmentations en pourcentage figurant au tableau 2.1 B, et elles sont interchangeables avec l'expression "augmentation en pourcentage".

[3] Pour 1951, la population des ménages privés a été obtenue en multipliant le nombre moyen de personnes par ménage, qui est donné dans les volumes du recensement du Canada, par le nombre de ménages. Pour 1956, le nombre de ménages privés est égal au nombre de logements occupés, et par conséquent on a utilisé le nombre de personnes dans les logements occupés.

[4] L'expression "ménage collectif" représente un ménage occupant un logement collectif. L'expression "logement collectif" représente un logement dans lequel demeure normalement un grand nombre de personnes. Sont compris les hôtels, motels, hôpitaux, résidences du personnel, institutions, camps militaires, toutes les prisons et missions, et les maisons de chambres et les maisons de pension comptant 10 personnes ou plus non apparentées au chef du ménage. Sont également compris les petits hôtels, les maisons de santé, etc., qui présentent les caractéristiques d'un établissement commercial, même s'il y a moins de 10 personnes non apparentées au chef du ménage (Canada, 1973c).

[5] Voir la note 5 du tableau 2.1 A au sujet de la comparabilité des chiffres de 1931 sur les familles avec ceux des années de recensement ultérieures sur les familles de recensement.

CHAPITRE 3

TENDANCES CONCERNANT LES MÉNAGES

3.1. Tendances concernant les ménages, selon le genre

3.1.1. Tendances concernant l'ensemble des ménages, par ménages familiaux et non familiaux, Canada, 1951 - 1971

Entre 1951 et 1971, on a observé une croissance persistante et assez soutenue du nombre total de ménages et du nombre de ménages familiaux au Canada. Les accroissements absolus du nombre de ménages familiaux découlaient de l'augmentation du nombre de ménages unifamiliaux. Par contre, le nombre de logements partagés par deux familles ou plus a diminué entre les recensements fédéraux de 1951 et de 1971. Les ménages non familiaux ont affiché une progression substantielle (surtout en raison des augmentations du nombre de ménages d'une seule personne) et ont considérablement accru leur part de l'ensemble des ménages privés canadiens pendant la période de 20 ans couverte par le tableau 3.1.

TABLEAU 3.1. Ménages privés selon le genre, Canada, 1951 - 1971

Genre de ménage		1951[1]	1956	1961	1966	1971
Ensemble des ménages privés	nbre	3,409,295	3,923,646	4,554,736	5,180,473	6,041,300
	%	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Ménages familiaux	nbre	3,024,285	3,464,226	3,948,935	4,376,409	4,933,445
	%	88.7	88.3	86.7	84.5	81.7
Une famille	nbre	2,794,860	3,259,499	3,780,992	4,246,753	4,812,360
	%	82.0	83.1	83.0	82.0	79.7
Deux familles ou plus	nbre	229,425	204,727	167,943	129,656	121,085
	%	6.7	5.2	3.7	2.5	2.0
Ménages non familiaux	nbre	385,010	459,420	605,801	804,064	1,107,855
	%	11.3	11.7	13.3	15.5	18.3
Une personne	nbre	252,435	308,613	424,750	589,571	811,835
	%	7.4	7.9	9.3	11.4	13.4
Deux personnes ou plus	nbre	132,575	150,807	181,051	214,493	296,020
	%	3.9	3.8	4.0	4.1	4.9

[1] Yukon et Territoires du Nord-Ouest non compris.

Source: Recensement du Canada de 1951, vol. X, tableau 95 et tableau VII; Recensement du Canada de 1956, vol. I, tableau 37; Recensement du Canada de 1966, vol. 2, tableau 28; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.1 - 3, tableau 7.

On peut constater ces tendances en examinant les chiffres du tableau 3.1 qui portent sur le nombre de ménages privés et leur répartition en pourcentage par ménages familiaux et non familiaux pour chaque année de recensement entre 1951 et 1971. Les ménages familiaux sont divisés en ménages unifamiliaux et multifamiliaux, et les ménages non familiaux en ménages d'une personne et de plusieurs personnes. Les données correspondantes sur les ménages privés classées

selon ces grandes catégories n'existent que depuis 1951, mais les statistiques qui remontent à cette année de recensement révèlent des changements importants. En particulier, elles mettent en relief les variations qui ont contribué aux taux d'accroissement élevés et soutenus du nombre des ménages de 1951 - 1971, décrites à la section 2.2.

Comme l'indique le tableau 3.1, le nombre de ménages familiaux s'est accru, à cause uniquement de l'augmentation du nombre de ménages unifamiliaux. Cependant, le pourcentage de ménages unifamiliaux par rapport à l'ensemble des ménages privés a régressé. Le nombre et le pourcentage de ménages multifamiliaux par rapport au nombre total de ménages ont accusé des baisses soutenues entre 1957 et 1971, ce qui a contribué à réduire le pourcentage de ménages familiaux par rapport à l'ensemble des ménages sur les 20 années observées. On note de fortes augmentations du nombre et du pourcentage de ménages non familiaux, bien que la progression en pourcentage ait été plus prononcée dans le cas des ménages non familiaux d'une personne que dans celui des ménages non familiaux de plusieurs personnes.

Le nombre total de ménages privés a crû entre 1951 et 1971 et est passé de près de 3,500,000 à plus de 6,000,000, soit une augmentation de plus de 2,500,000. Les ménages familiaux, et particulièrement les ménages unifamiliaux, ont toujours constitué la majeure partie des ménages privés au Canada, et cette tendance se maintient. Cependant, la période 1951 - 1971 a également connu une réduction de près de la moitié du nombre total des ménages multifamiliaux (c'est-à-dire des ménages comprenant deux familles ou plus), qui est passé de près de 229,500 en 1951 à environ 121,100 en 1971. Par conséquent, même si en 1971 l'ensemble des ménages familiaux représentait encore 81.7 % des ménages privés, soit plus des quatre cinquièmes, la proportion était quelque peu inférieure à celle enregistrée en 1951. Cette situation est évidemment due au fait qu'il y avait plus de ménages non familiaux dont la croissance était liée aux fortes augmentations des ménages d'une seule personne depuis 1956 et des ménages de plusieurs personnes depuis 1956.

Les ménages d'une seule personne ont plus que triplé de 1951 - 1971, passant de 252,435 à environ 811,800. Ainsi, le pourcentage de ces ménages par rapport à l'ensemble des ménages privés a presque doublé durant cette période de 20 ans pour passer de 7.4 % en 1951 à 13.4 % en 1971. De plus, l'augmentation de 9.3 % en 1961 à 13.4 % en 1971 était deux fois plus importante que l'augmentation enregistrée de 1951 - 1961.

En outre, les ménages non familiaux comprenant deux personnes ou plus n'appartenant pas à une famille ou non apparentées ont plus que doublé pendant la période 1951 - 1971 et ont été remplacés par les ménages multifamiliaux en tant que la plus petite fraction de l'ensemble des ménages privés. En 1971, les ménages non familiaux de deux personnes ou plus se chiffraient à 296,000 et représentaient presque 5 % de l'ensemble des ménages. Cela représentait plus du double du nombre et du pourcentage de ménages multifamiliaux par rapport à l'ensemble des ménages privés pour cette année de recensement.

On peut considérer l'évolution dont nous venons de parler sous un autre angle, c'est-à-dire en termes de taux de variation. Dans le cas des ménages unifamiliaux, des augmentations en pourcentage assez soutenues mais faibles pendant chacune des périodes de cinq ans se sont opposées à des diminutions en pourcentage persistantes des ménages multifamiliaux, et à des augmentations en pourcentage assez prononcées dans le cas des deux genres de ménages non familiaux. En ce qui concerne les ménages non familiaux d'une personne, des augmentations en pourcentage sensibles et soutenues d'environ 38 % pour chacune des trois périodes de cinq ans à partir de 1956 ont eu pour effet d'accroître substantiellement la part de ce genre de ménages par rapport à l'ensemble des ménages privés au cours de la période de 15 ans qui va de 1956 - 1971. Enfin, les ménages non familiaux de plusieurs personnes ont augmenté en nombre depuis 1951, mais les plus fortes progressions ont été observées au cours de la dernière moitié de la décennie 1961 - 1971. L'accroissement en pourcentage de ces ménages a été aussi élevé, à 38.0 %, que celui des ménages non familiaux d'une seule personne.

Un article publié en 1966 qui décrivait des tendances similaires au cours de la dernière décennie aux États-Unis soulignait que les Américains étaient en position d'acheter une vie privée, c'est-à-dire que les personnes seules et les familles nucléaires pouvaient occuper des logements distincts sans les partager avec d'autres parents ou avec des personnes non apparentées (Beresford et Rivlin, 1966). Il est certain qu'au Canada, l'accroissement soutenu des ménages unifamiliaux, la diminution des personnes partageant un même logement, et l'augmentation spectaculaire des ménages non familiaux depuis 1951 ont été facilités par le dynamisme de l'économie qui s'est maintenu pendant une longue période après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'au début des années 70. Outre le fait que les familles avaient les moyens de se payer une vie privée, le relèvement de la situation des jeunes et des personnes âgées grâce à diverses formes d'aide gouvernementale et autre, ce que nous avons déjà noté, ainsi que l'apparition de logements propices à cette nouvelle forme de vie ont indubitablement contribué aux tendances relatives aux ménages privés que nous venons de décrire. Il reste à voir, cependant, comment les conditions économiques actuelles et prochaines influeront sur cette tendance vers une vie plus privée et sur l'aptitude des familles et des personnes seules à se payer de telles modalités de vie.

Bien que les modalités de vie traditionnelles caractérisées par le regroupement des familles et des personnes apparentées ou non apparentées avec les familles nucléaires semblent en voie de disparition, des indices donnent à penser que la récente augmentation marquée des familles monoparentales, particulièrement depuis 1966 (dont on discutera plus loin), a provoqué un accroissement simultané des ménages familiaux ayant pour chef un parent unique, mais comptant d'autres personnes dans le ménage. Il ne fait aucun doute que l'augmentation des chefs de famille et de ménage séparés, divorcés et célibataires a contribué à cette transformation. Il est cependant trop tôt encore pour savoir si l'augmentation de la dissolution des familles par le divorce qu'on prévoit au Canada entraînera la continuation de ce mouvement perçu à court terme.

3.1.2. Tendances concernant les ménages unifamiliaux et multifamiliaux et les ménages non familiaux d'une et de plusieurs personnes, selon l'âge et le sexe du chef, Canada, 1956 - 1971

Les répartitions numériques et en pourcentage des chefs de ménage par âge et par sexe sembleraient indiquer que les femmes des groupes d'âge les plus jeunes et les plus vieux ont contribué aux taux élevés de formation de ménages non familiaux, particulièrement de ceux d'une personne, entre 1956 et 1971. Dans le cas des hommes, toutefois, c'est essentiellement chez ceux appartenant aux groupes d'âge les plus jeunes qu'on a enregistré des augmentations marquées des chefs de ménages non familiaux. Chez les jeunes, l'accroissement des chefs de ménages familiaux n'a pas été aussi prononcé que celui des chefs de ménages non familiaux et a été plus marqué chez les femmes de moins de 35 ans que chez les hommes des mêmes âges.

TABLEAU 3.2. Nombre et taux d'augmentation des ménages familiaux et non familiaux selon l'âge du chef, Canada, 1956 - 1971

Chefs de ménage selon l'âge	1956	1961	1966	1971	Taux de variation 1956 - 1971[1]	Variation annuelle moyenne
	Ménages familiaux					
Ensemble des chefs de ménage . . .	3,464,226	3,948,935	4,376,409	4,933,625	42.4	2.8
15 - 24 ans	117,223	147,444	198,301	283,460	141.8	9.5
25 - 34 "	774,507	877,164	930,804	1,123,100	45.0	3.0
35 - 44 "	887,693	1,010,003	1,108,482	1,153,575	30.0	2.0
45 - 54 "	714,563	845,604	942,785	1,037,115	45.1	3.0
55 - 64 "	500,788	557,087	649,793	751,110	50.0	3.3
65 ans et plus	469,452	511,633	546,244	585,260	24.7	1.6
	Ménages non familiaux					
Ensemble des chefs de ménage . . .	459,420	605,801	804,064	1,107,190	141.1	9.4
15 - 24 ans	21,512	32,281	70,764	129,785	503.3	33.6
25 - 34 "	42,475	61,225	83,872	144,595	240.4	16.0
35 - 44 "	49,957	62,156	81,651	100,880	101.9	6.8
45 - 54 "	71,956	91,021	109,920	136,570	89.8	6.0
55 - 64 "	94,962	123,927	153,545	202,130	112.9	7.5
65 ans et plus	178,558	235,191	304,312	393,230	120.2	8.0

[1] Ces chiffres doivent être interprétés avec prudence parce que les accroissements indiqués peuvent résulter en partie d'augmentations de la population dans ces groupes d'âge. Les taux d'augmentation dans certains groupes d'âge pour 1956 - 1971 présentés ci-dessous sont fondés sur les données des recensements de 1956 et de 1971, et le groupe d'âge 15 - 24 ans sert d'approximation pour les moins de 25 ans. L'augmentation considérable de la taille de l'ensemble du groupe d'âge 15 - 24 ans au cours de la période 1956 - 1971 indiquée ci-dessous est probablement attribuable à l'arrivée à maturité des enfants nés de l'explosion démographique durant et après la Seconde Guerre mondiale.

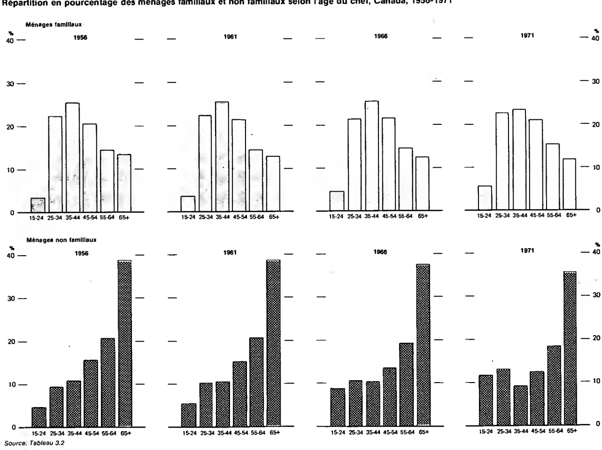
Taux d'augmentation dans certains groupes d'âge, 1956 - 1971

Tous âges 15 ans et plus	39.90
15 - 24 ans	74.73
25 - 34 "	19.68
35 - 44 "	18.07
45 - 54 "	42.17
55 - 64 "	50.04
65 ans et plus	40.23

Source: Recensement du Canada de 1961, vol. VII, partie 2, tableau 2; Recensement du Canada de 1966, vol. II, tableau 41; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.1 - 7, tableau 44.

Graphique — 3.1

Répartition en pourcentage des ménages familiaux et non familiaux selon l'âge du chef, Canada, 1956-1971



Source: Tableau 3.2

Avant d'aborder la description des ménages familiaux et non familiaux selon l'âge et le sexe du chef pour les quatre années de recensement entre 1956 et 1971, il serait à propos de commenter brièvement les répartitions en pourcentage des chefs de ménages familiaux et non familiaux. Comme l'indiquent le tableau 3.2 et le graphique 3.1, bien que la répartition des chefs de ménages familiaux se rapproche de façon générale d'une distribution normale, la répartition des chefs de ménages non familiaux est asymétrique et infléchie vers la droite. Il est à noter également qu'en 1956 et en 1961, les plus petits groupes de chefs de ménages non familiaux se retrouvaient chez les très jeunes chefs, et la concentration augmentait systématiquement avec l'âge de sorte que c'est parmi les 65 ans et plus que se trouvait le plus grand nombre de chefs de ménages non familiaux. En règle générale, la même situation s'est produite en 1966 et en 1971, sauf que les chefs de 35 - 44 ans étaient moins nombreux que ceux de 25 - 34 ans pour les mêmes années de recensement, ce qui a provoqué une cassure dans la répartition, particulièrement en 1971. L'explication réside vraisemblablement dans la combinaison de deux facteurs: cette cohorte de chefs de ménage est née dans les années 30, à une époque où la natalité était au plus bas, et est arrivée à maturité dans les années 50, période où la nuptialité était au plus haut. Par conséquent, la répartition des chefs de famille qui étaient âgés de 35 - 44 ans en 1971 ne présente pas la profonde cassure qui apparaît dans la répartition des chefs de ménages non familiaux pour la même année de recensement, puisqu'une forte proportion de ce groupe relativement restreint s'est probablement mariée et a établi des familles.

Toutefois, en dépit du fait que la plus forte proportion de chefs de ménages non familiaux se retrouvait dans les groupes d'âge les plus vieux, comme l'indique clairement le graphique 3.1, l'accroissement en pourcentage de la formation de ménages non familiaux révélé par le tableau 3.2 a été le plus élevé chez les groupes d'âge jeunes. Ainsi, pendant la période de 15 ans située entre 1956 et 1971, le nombre de chefs de ménages non familiaux âgés de moins de 25 ans s'est accru pour passer d'environ 21,500 à environ 129,800. C'est là un taux d'accroissement d'un peu plus de 500%, au lieu de 240% environ pour les chefs âgés de 25 - 34 ans. Les accroissements enregistrés chez les groupes d'âge les plus jeunes, et particulièrement chez les personnes de moins de 25 ans qui étaient chefs de ménages familiaux, sont également notables entre 1956 et 1971. Ils ne sont cependant pas aussi élevés que ceux que nous avons déjà mentionnés pour les chefs de ménages non familiaux appartenant aux groupes d'âge les plus jeunes. Ces derniers ont également dépassé les taux d'accroissement des chefs de ménages non familiaux dans les groupes d'âge les plus avancés, c'est-à-dire 55 ans et plus (qui étaient également très élevés pendant la période de 15 ans comprise entre 1956 et 1971).

Il faut clairement comprendre, cependant, que l'ampleur des augmentations en pourcentage observées, dans le cas des chefs de ménages familiaux comme dans celui des chefs de ménages non familiaux des groupes d'âge les plus jeunes entre 1956 et 1971 est partiellement attribuable aux accroissements de la population totale de ces groupes d'âge. Ce mouvement s'explique par l'arrivée à maturité à

la fin des années 60 et au début des années 70 des enfants nés lors de l'explosion démographique de la fin des années 40 et du début des années 50. Ce fait est confirmé par les chiffres pertinents de la note du tableau 3.2. Toutefois, en dépit de cela, la tendance à établir des ménages non familiaux a été plus forte chez les jeunes que chez les personnes âgées au cours des 15 années représentées au tableau 3.2. Pendant cette période, les jeunes sont surtout devenus chefs de ménages non familiaux d'une ou de plusieurs personnes, tandis que les personnes âgées préféraient en général devenir chefs de ménages d'une personne plutôt que de vivre avec d'autres dans des ménages non familiaux.

Ces tendances se reflètent dans les variations de la proportion de chefs de ménages familiaux et non familiaux des divers groupes d'âge par rapport à leurs totaux respectifs. Ces pourcentages, calculés d'après les chiffres du tableau 3.2, ne figurent pas ici mais sont représentés dans le graphique 3.1. Les chefs âgés de 15 - 24 ans constituaient 4.7 % de l'ensemble des chefs de ménages non familiaux en 1956, et la proportion s'est accrue de façon soutenue pour passer à 5.3 % en 1961, puis à 8.8 % en 1966, et atteindre un maximum de 11.7 % en 1971. Cette progression de la proportion de chefs de ménages non familiaux âgés de moins de 25 ans est nettement plus marquée que celle des chefs de ménages familiaux dans ces groupes d'âge les plus jeunes. On observe également une ferme augmentation de la proportion de chefs de ménages non familiaux âgés de 25 - 34 ans, qui est passée de 10.4 % en 1966 à 13.1 % en 1971. En ce qui concerne les chefs de ménages non familiaux de tous les autres groupes d'âge, leur proportion du total a régressé, particulièrement entre 1961 et 1971, et la baisse a été surtout marquée chez ceux de 65 ans et plus.

Ainsi, les chefs de ménages non familiaux âgés de moins de 45 ans, en pourcentage du nombre total de chefs non familiaux, ont affiché des progressions pour passer de 24.8 % en 1956 à 25.7 % en 1961 et à 29.4 % en 1966, atteignant un maximum de 33.9 % en 1971. Pendant les 15 années observées (1956 - 1971), les chefs de ménages non familiaux âgés de moins de 45 ans sont passés d'environ un quart à environ un tiers de l'ensemble des chefs de ménages non familiaux, en raison principalement de l'accroissement du nombre de chefs de ménages non familiaux âgés de moins de 35 ans. Par ailleurs, la proportion de chefs de ménages non familiaux âgés de 45 ans et plus a accusé des baisses correspondantes pour passer des trois quarts du total en 1956 aux deux tiers seulement en 1971, bien que leur nombre et leur taille relative soient demeurés supérieurs à ceux des chefs âgés de moins de 45 ans.

Par contraste, les variations de la proportion de chefs de ménages familiaux dans les groupes d'âge jeunes et vieux ont été beaucoup moins marquées que dans le cas des chefs de ménages non familiaux. En effet, pour ce qui concerne les chefs de ménages familiaux âgés de 65 ans et plus, leur proportion du total est tombée d'environ 13.6 % en 1956 à près de 11.9 % en 1971.

Vu ces tendances, il est intéressant d'examiner les variations survenues dans les divers genres de ménages, selon l'âge et le sexe du chef. Nous pouvons déter-

miner s'il y a eu une évolution particulière en fonction du sexe du chef qui a contribué à la croissance spectaculaire des ménages non familiaux, et en particulier de ceux d'une personne. Le tableau 3.3 présente pour chaque année de recensement de 1956-1971 les répartitions en pourcentage des chefs de ménage, selon le sexe du chef, pour l'ensemble des chefs de ménage ainsi que pour ceux de chaque groupe d'âge. Avant d'examiner les tendances révélées par ces statistiques, considérons la nature des répartitions des chefs selon le sexe.

TABLEAU 3.3. Répartition en pourcentage des chefs de ménage selon l'âge et le sexe, Canada[1], 1956-1971

Âge et sexe du chef de ménage		1956	1961	1966	1971
Total	T.	100.0	100.0	100.0	100.0
	H.	88.2	87.0	85.5	83.5
	F.	11.8	13.0	14.5	16.5
15-34 ans	T.	100.0	100.0	100.0	100.0
	H.	95.5	94.3	92.0	88.6
	F.	4.5	5.7	8.0	11.4
15-24 ans	T.	100.0	100.0	100.0	100.0
	H.	91.1	88.7	84.4	80.8
	F.	8.9	11.3	15.6	19.2
25-34 "	T.	100.0	100.0	100.0	100.0
	H.	96.2	95.4	94.1	91.2
	F.	3.8	4.6	5.9	8.8
35-44 ans	T.	100.0	100.0	100.0	100.0
	H.	94.0	93.4	92.6	91.2
	F.	6.0	6.6	7.4	8.8
45-54 "	T.	100.0	100.0	100.0	100.0
	H.	89.7	88.9	88.2	87.2
	F.	10.3	11.1	11.8	12.8
55-64 "	T.	100.0	100.0	100.0	100.0
	H.	82.8	82.0	81.5	79.9
	F.	17.2	18.0	18.5	20.1
65 ans et plus	T.	100.0	100.0	100.0	100.0
	H.	71.9	69.1	66.1	63.9
	F.	28.1	30.9	33.9	36.1

1 Yukon et Territoires du Nord-Ouest compris en 1956 et exclus toutes les autres années.

Source: Recensement du Canada de 1961, vol. VII, partie 2, tableau 3; Recensement du Canada de 1966, vol. II, tableau 41; Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.1-7, tableau 44.

Dans le recensement canadien, lorsqu'il s'agit de désigner et de totaliser les chefs de ménage et les chefs de famille, la tradition veut que dans les ménages familiaux où l'époux et l'épouse vivent au foyer, ce soit l'époux et non l'épouse qui soit le chef de ménage. Dans les cas où il n'y a qu'un parent avec un ou plusieurs enfants non mariés, c'est le parent qui est considéré comme le chef. De la

même façon, dans la préparation des données sur la famille, si l'époux vit au foyer, c'est lui qui est automatiquement compté comme chef de la famille, et non l'épouse[1].

Par conséquent, dans tous les recensements, y compris celui de 1971, seules les femmes qui n'avaient pas de conjoint au foyer, c'est-à-dire celles qui étaient célibataires, séparées, divorcées ou veuves, pouvaient être considérées comme chefs de ménage et de famille. Ainsi, lorsqu'on parle de l'ensemble des chefs de ménage, on parle d'une catégorie de population dans laquelle les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes. Il est donc clair que les chiffres du tableau 3.3 reflètent les aspects conceptuels plutôt artificiels des recensements canadiens, celui de 1971 compris.

Voir note(s) à la page 87.

TABLEAU 3.4. Variation en pourcentage et variation annuelle moyenne des ménages selon le genre de ménage et selon l'âge et le sexe du chef, Canada, 1956 - 1971

Genre de ménage et âge du chef	Ensemble des chefs		Ensemble des chefs masculins		Ensemble des chefs féminins	
	Variation en pourcentage 1956 - 1971	Variation annuelle moyenne	Variation en pourcentage 1956 - 1971	Variation annuelle moyenne	Variation en pourcentage 1956 - 1971	Variation annuelle moyenne
	Ménages familiaux					
Ménages unifamiliaux	47.6	3.2	46.2	3.1	69.2	4.6
15 - 34 ans	62.5	4.2	56.9	3.8	374.0	24.9
35 - 44 "	33.2	2.2	30.0	2.0	118.4	7.9
45 - 54 "	50.1	3.3	47.4	3.2	90.6	6.0
55 - 64 "	58.1	3.9	61.0	4.1	30.9	2.1
65 ans et plus	32.3	2.2	39.5	2.6	- 4.5	- 0.3
Ménages multifamiliaux	- 42.1	- 2.8	- 42.2	- 2.8	- 41.8	- 2.8
15 - 34 ans	- 47.4	- 3.2	- 49.7	- 3.3	29.9	2.0
35 - 44 "	- 42.6	- 2.8	- 43.2	- 2.9	- 33.6	- 2.2
45 - 54 "	- 33.1	- 2.2	- 33.4	- 2.2	- 30.1	- 2.0
55 - 64 "	- 35.4	- 2.4	- 33.7	- 2.2	- 47.0	- 3.1
65 ans et plus	- 53.9	- 3.6	- 52.2	- 3.5	- 60.6	- 4.0
	Ménages non familiaux					
Ménages d'une personne	163.1	10.9	113.5	7.6	210.5	14.0
15 - 34 ans	323.2	21.5	282.3	18.8	386.7	25.8
35 - 44 "	115.6	7.7	125.6	8.4	102.3	6.9
45 - 54 "	110.0	7.3	87.1	5.8	136.6	9.1
55 - 64 "	145.9	9.7	82.1	5.5	200.9	13.4
65 ans et plus	154.1	10.3	62.9	4.2	221.2	14.7
Ménages de plusieurs personnes	96.3	6.4	115.6	7.7	80.6	5.4
15 - 34 ans	337.5	22.5	386.7	25.8	285.2	19.0
35 - 44 "	73.0	4.9	111.5	7.9	29.0	1.9
45 - 54 "	50.9	3.4	69.8	4.6	33.6	2.2
55 - 64 "	49.3	3.3	46.3	3.1	51.6	3.4
65 ans et plus	39.5	2.6	15.8	1.1	53.9	3.6

Source: Recensement du Canada de 1956, vol. I, tableaux 41 et 42; Recensement du Canada de 1961, vol. II, partie 1, tableau 23; Recensement du Canada de 1966, vol. II, tableau 41; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.1 - 7, tableau 44.

Néanmoins, on notera au tableau 3.3 que le pourcentage des hommes chefs de ménage est élevé dans les groupes d'âge jeunes (bien qu'il ne soit pas le plus élevé dans les groupes les plus jeunes), mais qu'il diminue à mesure que l'âge du chef de ménage s'accroît. De plus, les statistiques de ce tableau font voir un changement ferme pendant la période 1956-1971, c'est-à-dire des diminutions soutenues et de plus en plus importantes de la proportion de chefs de ménages masculins par rapport à l'ensemble des chefs et par rapport à la population de chefs de chaque groupe d'âge, ainsi que des accroissements correspondants des pourcentages de chefs féminins. Ces variations ressortent particulièrement dans les groupes d'âge les plus jeunes et les plus vieux représentés au tableau 3.3. Si l'on étudie les variations en pourcentage des chefs de ménage selon le genre de ménage et selon l'âge et le sexe du chef, il apparaît clairement que ces variations sont attribuables en grande partie aux augmentations du nombre de chefs féminins dans les ménages familiaux et non familiaux, mais particulièrement dans ces derniers, et, à certains égards, aux augmentations en fonction de l'âge.

Le tableau 3.4 donne des statistiques sur la variation en pourcentage et la variation annuelle moyenne des ménages, selon le genre de ménage et selon l'âge et le sexe du chef, dans l'ensemble du Canada, pour chaque année de recensement de 1956-1971. Ces statistiques témoignent sans équivoque de l'augmentation, ces dernières années, des chefs de ménage féminins. La façon dont elle se présente, c'est-à-dire le fait qu'elle se concentre surtout dans les groupes d'âge féminins les plus jeunes et les plus vieux, s'explique par les effets combinés d'un certain nombre de tendances démographiques et sociales, et par l'accroissement réel de la tendance chez les femmes ayant des enfants à former leurs propres ménages. Une tendance analogue a également été décrite pour les États-Unis (Cutright, 1974).

En ce qui concerne les ménages familiaux, bien que les hommes (en raison des contraintes imposées par les définitions) continuent à constituer le plus grand nombre et la plus forte proportion de l'ensemble des chefs de ménage, deux aspects du tableau 3.4 sont dignes de mention. Premièrement, l'accroissement de la formation de ménages familiaux a été assez élevé chez les jeunes, mais dans ce groupe d'âge l'augmentation des chefs féminins a été considérablement plus prononcée que l'augmentation des chefs masculins. Cette situation est sans doute attribuable à l'accroissement de la dissolution des mariages chez les jeunes et aux taux de remariage plus faibles chez les femmes que chez les hommes, ce qui a créé une plus grande concentration de femmes susceptibles de devenir chefs de ménage. Ce qui est frappant dans le tableau 3.4, c'est que de plus en plus de jeunes femmes sont devenues chefs de ménages unifamiliaux, et que le nombre de ménages multifamiliaux a continué à régresser chez les chefs de tous âges et chez les deux sexes. À cet égard, il faut se rappeler que l'accroissement du nombre de jeunes chefs féminins de ménages unifamiliaux est maintenant facilité sans doute du fait que ces chefs de ménage sont disposés à accueillir des personnes additionnelles. Cette tendance apparaît dans les statistiques de recensement pour la courte période 1961-1971 et est notée à la section 3.1.1. De plus, elle contraste vivement avec la tendance chez les femmes des groupes d'âge les plus vieux

(65 ans et plus), où le nombre de chefs de ménages unifamiliaux a diminué en termes absolus et en termes relatifs au cours des 15 années entre 1956 et 1971, comme le montre le tableau 3.4. Premièrement, avec l'accroissement de l'espérance de vie, les hommes demeurent chefs des ménages familiaux formés de couples dont les enfants ont quitté le foyer. Deuxièmement, on peut supposer que les femmes qui avaient 65 ans et plus en 1971 étaient en âge de se marier et d'avoir des enfants au début des années 30. Vraisemblablement, un bon nombre d'entre elles ne se sont pas mariées, ou si elles se sont mariées, elles ont eu de petites familles ou n'ont pas eu d'enfants. En outre, si elles se sont mariées, les différences d'âge au mariage entre l'homme et la femme à cette époque étaient plus grandes que dans les années qui ont suivi. Par conséquent, nombre d'entre elles sont probablement devenues veuves et leurs familles ont été dissoutes par le décès de leur conjoint. Certaines ont vraisemblablement divorcé. De plus, étant donné que les taux de remariage féminins sont inférieurs aux taux masculins, c'est précisément ces femmes d'un âge avancé, veuves ou divorcées, sans enfants au foyer, qui sont venues grossir les rangs des chefs de ménages non familiaux d'une personne.

Si l'on étudie les chiffres pertinents du tableau 3.4, on notera que c'est seulement dans le cas des chefs féminins de ménages non familiaux d'une personne appartenant aux groupes d'âges les plus vieux, c'est-à-dire 65 ans et plus, que les augmentations en pourcentage observées pendant la période de 15 ans entre 1956 et 1971 ont été supérieures à celles pour l'ensemble des chefs féminins de ces ménages. Les accroissements en pourcentage du nombre de chefs féminins de 65 ans et plus calculés pour chaque période de cinq ans comprise entre 1956 et 1971 (ils ne figurent pas ici) confirment que la formation de ménages non familiaux d'une personne par les femmes des groupes d'âges les plus vieux est demeurée constamment élevée. Elle a également été supérieure aux augmentations en pourcentage pour l'ensemble des femmes formant ces genres de ménages. En fait, au sein de la population âgée, cette tendance n'a été caractéristique que chez les femmes.

Pour résumer en d'autres termes les tendances décrites ci-dessus, on peut dire que les femmes des groupes d'âge les plus jeunes et les plus vieux ont contribué aux taux élevés de formation de ménages non familiaux d'une personne entre 1956 et 1971, tandis que dans les cas des hommes, des taux élevés n'ont été observés que chez ceux appartenant aux groupes d'âge les plus jeunes.

Les effets de ces tendances peuvent facilement être observés dans les répartitions des chefs de ménage pour chacun des principaux genres de ménages, et selon le sexe et l'âge du chef pour les années de recensement entre 1956 et 1971 (ne figurent pas ici) sur lesquelles les données du tableau 3.4 sont fondées. D'après les chiffres sur les ménages non familiaux, et plus particulièrement sur ceux d'une personne, bien que les pourcentages augmentent avec l'âge chez les hommes et les femmes de chaque groupe d'âge, cette caractéristique de la répartition est beaucoup plus marquée chez les femmes que chez les hommes. Pour chaque année de recensement, au moins 45 % de l'ensemble des femmes chefs de ménages non

familiaux d'une personne étaient âgées de 65 ans et plus. En outre, la taille absolue et la taille relative de ce groupe d'âge par rapport à l'ensemble des chefs féminins de ménages non familiaux se sont accrues de façon soutenue pendant la période de 15 ans entre 1956 et 1971. Cette croissance contraste avec la proportion de chefs masculins de ménages non familiaux d'une personne âgés de 65 ans et plus. Bien que le nombre de ces chefs masculins ait augmenté de façon assez soutenue à chaque année de recensement, leur proportion a diminué régulièrement pour passer de 35.3 % en 1956 à 33.8 % en 1961 et à 30.3 % en 1966, et atteindre un minimum de 26.9 % en 1971. Ce mouvement est sans doute attribuable en partie aux taux plus élevés de formation de ménages non familiaux d'une personne chez les hommes âgés de moins de 35 ans. Par conséquent, la taille relative de ce groupe d'âge est passée progressivement d'environ 16 % en 1956 à environ 28 % en 1971, ce qui a réduit la taille relative des groupes d'âge masculine les plus vieux.

Ces tendances peuvent également être mises en opposition avec celles observées chez les chifs de ménages non familiaux de plusieurs personnes. En 1956, les chefs masculins et féminins de ces ménages âgés de 65 ans et plus étaient les plus nombreux en chiffres absolus. En 1966, parmi les chefs de ménages non familiaux de plusieurs personnes, les hommes de moins de 35 ans étaient plus nombreux en chiffres absolus et en pourcentage que les hommes des groupes d'âges les plus vieux. En ce qui concerne les chefs féminins de ce genre de ménages, la part en nombre et en pourcentage de ceux âgés de moins de 35 ans a considérablement progressé de 1956-1971. Elle ne dépassait cependant pas celle des femmes du groupe d'âge le plus vieux, comme dans le cas des chefs masculins. En conclusion, on peut dire que le fait que l'espérance de vie ait progressé différemment chez les hommes et chez les femmes ces dernières décennies a contribué à l'accroissement du nombre de chefs féminins âgés, puisqu'il y avait relativement plus de femmes que d'hommes en position de devenir chefs de ménages non familiaux, particulièrement de ménages d'une seule personne. Il est évident que l'écart entre l'âge au mariage de ces femmes et celui de leurs conjoints, et les taux de remariage toujours plus faibles chez les femmes que chez les hommes, ont contribué à cette tendance.

À ce stade-ci, il y a lieu de se poser la question suivante: Pourquoi les femmes âgées du Canada choisissent-elles de vivre seules plutôt qu'avec leurs enfants? Beresford et Rivlin (1966) attribuent une tendance similaire observée aux États-Unis aux possibilités accrues de revenu offertes par les programmes de sécurité sociale. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'accroissement du pouvoir d'achat et les autres moyens dont pouvaient disposer les femmes âgées ont eu une influence indéniable sur l'évolution de la situation au Canada. Il en va de même pour les jeunes adultes qui ont choisi de vivre seuls. Cependant, cette explication est incomplète. Il ne fait pas de doute que le nombre toujours croissant de personnes âgées, c'est-à-dire de couples dont les enfants ont quitté le foyer et de femmes âgées laissées seules par le décès de leur conjoint ou par le divorce, et le nombre croissant de jeunes adultes ont permis d'entrevoir un marché fort intéressant pour les petits appartements, à une époque où l'économie était vigoureuse

et prospère et où les constructeurs commençaient déjà à adapter les logements qu'ils construisaient aux demandes d'un marché constitué de plus fortes proportions de familles réduites ayant les moyens de demeurer dans un logement unifamilial.

Les tendances concernant les chefs de ménages familiaux et non familiaux, décrites ci-dessus, englobent les effets des récentes variations démographiques dans la structure par âge et par sexe de la population, entre autres l'augmentation plus prononcée du nombre de femmes âgées par rapport au nombre d'hommes d'âges correspondants, et l'arrivée à maturité des enfants nés au cours de la période de forte natalité qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. L'ampleur de l'augmentation du nombre de chefs de ménages familiaux et non familiaux chez les hommes et les femmes de certains groupes d'âge apparaît plus clairement lorsqu'on retranche les effets des variations de la structure par âge et par sexe de la population. Il est possible de faire une analyse de ce genre en employant les taux de chef de ménage par âge et par sexe présentés et décrits dans la section suivante.

3.1.3. Taux de chef de ménage, par âge et par sexe, Canada, 1956 - 1971

Une mesure utile dans l'étude de la formation des ménages est le taux de chef de ménage par âge et par sexe. Comme cette mesure indique le nombre de chefs de ménage pour 1,000 habitants selon l'âge et le sexe, elle présente l'avantage d'éliminer les effets d'une hausse ou d'une baisse inhabituelle du nombre de personnes dans un groupe d'âge ou de sexe donné. Ainsi, les tendances décrites dans cette section excluront l'influence de l'arrivée à maturité des enfants nés durant l'explosion démographique qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, à la fin des années 50 et pendant toutes les années 60, et le gonflement des groupes d'âge des jeunes adultes provoqué par eux. De la même façon, les taux excluent également les effets de l'accroissement considérable du nombre de personnes âgées, particulièrement de femmes, au cours de la période observée. Le fait que les personnes deviennent ou non des chefs de ménage est également fort lié à leur état matrimonial (Kobrin, 1973). Il a cependant été impossible dans le cadre de cette étude de calculer et de considérer les taux de chef de ménage en fonction d'une autre variable qui serait l'état matrimonial.

Les taux de chef de ménage pour l'ensemble des chefs et pour les chefs masculins et féminins sont présentés au tableau 3.5 et couvrent les années de recensement de 1956 - 1971. Il s'agit de taux bruts, c'est-à-dire qu'on ne fait pas la distinction entre les ménages familiaux et non familiaux, ni entre les chefs de ménage appartenant à diverses catégories d'état matrimonial[2]. Néanmoins, ils présentent un intérêt parce qu'ils confirment certains aspects mentionnés dans la section précédente au sujet de la formation des ménages et des chefs de ménage. Par exemple, comme on peut le déduire des taux indiqués au tableau 3.5 et représentés au graphique 3.2, les taux de chef de ménage sont plus élevés chez

Voir note(s) à la page 87.

TABLEAU 3.5. Taux de chef de ménage selon l'âge et le sexe, Canada, 1956 - 1971

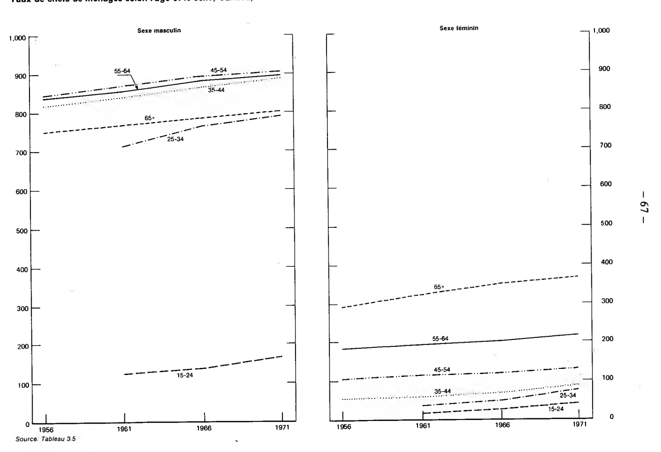
Âge du chef	1956	1961	1966	1971
	Total			
Ensemble des chefs	361.4	378.1	385.9	397.8
15 - 34 ans	203.1	219.4	222.0	243.7
15 - 24 ans	60.5	68.7	81.6	103.5
25 - 34 "	338.4	378.2	408.6	438.7
35 - 44 ans	438.2	448.6	468.0	496.5
45 - 54 "	488.0	498.6	506.6	512.2
55 - 64 "	516.2	528.1	542.9	550.5
65 ans et plus	520.9	536.8	552.5	560.9
	Hommes			
Ensemble des chefs	630.3	654.7	663.0	669.7
15 - 34 ans	386.3	409.5	406.6	428.1
15 - 24 ans	. .	121.1	137.1	166.0
25 - 34 "	. .	711.1	763.6	789.6
35 - 44 ans	817.7	840.5	865.2	890.6
45 - 54 "	842.6	869.2	892.1	902.9
55 - 64 "	839.1	853.0	881.1	892.2
65 ans et plus	749.1	765.6	784.5	800.4
	Femmes			
Ensemble des chefs	86.5	98.7	111.3	130.3
15 - 34 ans	18.4	25.3	35.5	56.2
15 - 24 ans	. .	15.6	25.6	40.1
25 - 34 "	. .	35.6	48.8	78.8
35 - 44 ans	52.6	59.2	69.0	88.1
45 - 54 "	104.3	112.6	119.5	130.5
55 - 64 "	181.3	193.1	201.5	217.9
65 ans et plus	292.5	321.8	350.5	366.4

. . chiffres non disponibles.

Source: Recensement du Canada de 1956, vol. I, tableaux 41 et 42; Recensement du Canada de 1961, vol. 2, partie I, tableau 23; Recensement du Canada de 1966, vol. 2, tableau 41; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.1 - 7, tableau 44 et bulletin 1.2 - 3, tableau 7.

Graphique — 3.2

Taux de chefs de ménages selon l'âge et le sexe, Canada, 1956-1971



Source: Tableau 3.5

les hommes de tous les groupes d'âge que chez les femmes des âges correspondants. Comme nous l'avons déjà expliqué, ce fait est surtout attribuable aux contraintes imposées par les définitions des recensements du Canada, y compris celui de 1971. Ces contraintes touchent plus de 80% des ménages, c'est-à-dire des ménages familiaux, représentés au tableau 3.6 et au graphique 3.3. Dans ces ménages, si l'époux et l'épouse vivaient ensemble au moment du dénombrement, l'époux était désigné chef de ménage. Seules les femmes dont le conjoint ne vivait pas au foyer et celles qui entretenaient des ménages non familiaux pouvaient être désignées chefs de ménage. Il faut noter également que les taux sont plus élevés chez les hommes âgés de 35 - 64 ans que chez ceux de 65 ans et plus. En 1971, sur 1,000 hommes âgés de 45 - 54 ans, 903 environ étaient chefs de ménage, ce qui traduit l'importance de l'attachement à un ménage et à une famille pour les hommes de ce groupe d'âge moyen. Par ailleurs, la prédominance des femmes chefs de ménages dans les âges les plus vieux comparativement aux groupes de moins de 65 ans ressort clairement du tableau 3.5 et du graphique 3.2.

Le nombre de chefs de ménage a progressé chez les hommes comme chez les femmes dans chaque groupe d'âge, comme l'indique le tableau 3.5. De 1956 - 1971, on observe un gain de 42 chefs de ménage pour 1,000 hommes âgés de 15 - 34 ans. Dans le cas des femmes, le gain correspondant est de 38 pour 1,000. L'augmentation du nombre de chefs de ménage mesurée d'après le nombre de chefs qui se sont ajoutés pour 1,000 personnes pendant l'ensemble de la période 1956 - 1971 a été plus marquée chez les hommes que chez les femmes âgés de 35 - 64 ans. Cependant, c'est l'inverse dans le cas des hommes et des femmes âgés de 65 ans et plus.

La nature de l'augmentation du nombre des chefs de ménage ces dernières années, chez les jeunes et chez les femmes âgées, apparaît plus facilement lorsqu'on étudie les taux de chefs de ménages familiaux et non familiaux selon l'âge et le sexe du chef.

Les taux de chefs de ménages familiaux selon l'âge et le sexe sont décrits ici, bien que les taux réels ne soient pas indiqués. Les chefs de ménages familiaux représentent 80% de la population des chefs de famille pour laquelle des données sont fournies au tableau 3.5. Comme on peut le déduire du tableau 3.5, les taux de chefs de ménages familiaux représentent, pour la majeure partie, la formation de ménages unifamiliaux. Il est à noter également que l'explication des effets des contraintes imposées par les définitions du recensement canadien sur l'écart entre les taux masculins et les taux fénimins, dont nous avons déjà parlé, à propos du tableau 3.5, s'applique également aux taux de chefs de ménages familiaux. Les taux de chaque groupe d'âge chez les hommes sont plus élevés que chez les femmes des âges correspondants.

En ce qui concerne les variations pendant l'ensemble de la période 1956-1971, on note des accroissements du taux de formation de ménages familiaux pour chaque groupe d'âge de chefs masculins, y compris chez les plus jeunes. Cependant, l'accroissement a été minime chez les chefs masculins âgés de 25-34 ans pendant la période de cinq ans qui va de 1966-1971. L'évolution des taux féminins contraste vivement avec celle des taux masculins. Bien qu'il se soit produit certains accroissements des taux féminins dans tous les groupes d'âge jusqu'à 54 ans, entre autres des accroissements soutenus et sensibles chez les femmes de 25-34 ans et de 35-44 ans entre 1961 et 1971, les taux chez les femmes de 55 ans et plus ont diminué. En ce qui concerne les femmes de 55-64 ans et de 65 ans et plus, le nombre de chefs de ménages familiaux pour 1,000 femmes de ces âges a diminué pendant la période de 15 ans située entre 1956 et 1971. La baisse a été particulièrement sensible chez les femmes les plus âgées. On en a déjà donné les raisons dans le commentaire sur les statistiques du tableau 3.4 qui indiquent des diminutions absolues et relatives du nombre de chefs féminins de ménages familiaux de 65 ans et plus entre 1956 et 1971. Qu'il suffise de dire ici que c'est précisément les femmes de ces groupes d'âges les plus avancés, qui sont veuves ou divorcées, ou qui n'ont peut-être pas eu d'enfants ou dont les enfants ont quitté le foyer, qui sont venues grossir les rangs des chefs de ménages non familiaux d'une seule personne.

La progression du nombre de chefs de ménage chez les jeunes et chez les femmes âgées, particulièrement chez ces dernières, ressort clairement du tableau 3.6 et du graphique 3.3, qui présentent les taux de chef de ménage pour les ménages d'une seule personne.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les ménages non familiaux d'une seule personne sont plus nombreux que les ménages non familiaux de deux personnes ou plus, et leur progression a également été plus rapide ces dernières années. En 1956, les ménages non familiaux représentaient 11.3% de l'ensemble des ménages privés, et 7.4% d'entre eux étaient des ménages d'une seule personne. En 1971, les ménages non familiaux étaient passés à 18.3% du total, dont 13.4% étaient des ménages d'une seule personne et 4.9% des ménages de deux personnes ou plus. De 1956-1971, l'accroissement en pourcentage du nombre de ménages d'une seule personne était plus du double de celui du nombre de ménages de deux personnes ou plus. En 1971, les ménages non familiaux d'une seule personne représentaient près des trois quarts de l'ensemble des ménages non familiaux. Le poids de plus en plus grand des ménages non familiaux d'une seule personne par rapport à l'ensemble des ménages non familiaux signifie que la position et la pente des courbes représentant les taux de chef de ménage pour l'ensemble des ménages non familiaux et pour les ménages non familiaux d'une seule personne offrent beaucoup de similitude. Le texte qui suit porte donc essentiellement sur les taux de chefs de ménages non familiaux d'une seule personne figurant au tableau 3.6 et représentés par le graphique 3.3.

TABLEAU 3.6. Taux de chefs de ménages non familiaux d'une seule personne[1] selon l'âge et le sexe, Canada, 1956 - 1971

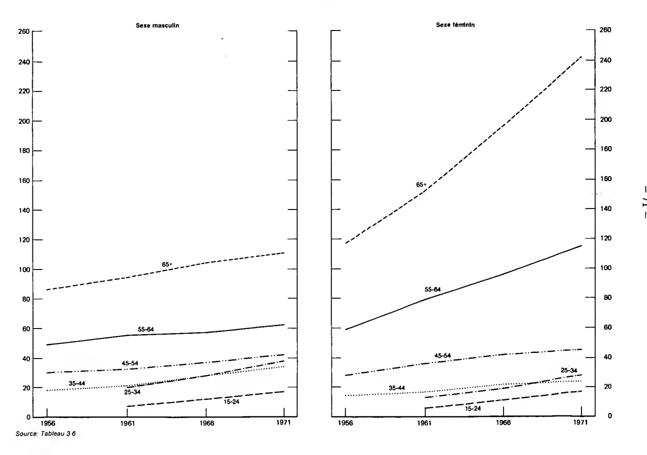
Année de recensement et âge	Total	Hommes	Femmes
1956			
Ensemble des chefs	28	27	29
15 - 34 ans	8	10	7
15 - 24 ans	. .	. .	. .
25 - 34 "	. .	. .	. .
35 - 44 ans	16	18	14
45 - 54 "	29	30	28
55 - 64 "	54	49	59
65 ans et plus	101	86	117
1961			
Ensemble des chefs	35	31	40
15 - 34 ans	11	13	9
15 - 24 ans	7	7	6
25 - 34 "	16	20	13
35 - 44 ans	19	21	17
45 - 54 "	34	32	36
55 - 64 "	67	55	79
65 ans et plus	124	94	152
1966			
Ensemble des chefs	44	37	51
15 - 34 ans	16	19	14
15 - 24 ans	11	12	11
25 - 34 "	23	28	19
35 - 44 ans	25	28	22
45 - 54 "	39	37	42
55 - 64 "	77	57	96
65 ans et plus	153	104	196
1971			
Ensemble des chefs	53	43	64
15 - 34 ans	24	26	22
15 - 24 ans	17	17	17
25 - 34 "	33	38	28
35 - 44 ans	29	34	24
45 - 54 "	43	42	45
55 - 64 "	89	62	115
65 ans et plus	183	111	242

[1] Nombre de chefs pour 1,000 personnes du même groupe d'âge-sexe.
. . chiffres non disponibles.

Source: Recensement du Canada de 1956, vol. I, tableaux 41 et 42; Recensement du Canada de 1961, vol. II, partie 1, tableau 23; Recensement du Canada de 1966, vol. II, tableau 41; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.1 - 7, tableau 44; bulletin 1.2 - 3, tableau 7.

Graphique — 3.3

Taux de chefs de ménages non familiaux d'une personne selon l'âge et le sexe, Canada, 1956-1971



Source: Tableau 3 6

Au cours des 15 années pour lesquelles les taux sont indiqués, l'accroissement du nombre de personnes vivant seules a été spectaculaire pour certains groupes d'âge selon le sexe. Comme le montre le tableau 3.6, le nombre de jeunes hommes de moins de 35 ans vivant seuls pour 1,000 hommes du même groupe d'âge est passé de 10 en 1956 à 13 en 1961, 19 en 1966, et 26 en 1971. En d'autres termes, le nombre de jeunes hommes de moins de 35 ans vivant seuls pour 1,000 hommes du groupe d'âge correspondant a plus que doublé pendant la période relativement courte considérée. En fait, leur nombre a doublé durant la période intercensitaire de 10 ans située entre 1961 et 1971. Bien que l'évolution ait été similaire chez les femmes de 15 - 34 ans, le taux de chefs féminins de ces âges entretenant des ménages distincts n'a pas été aussi élevé que le taux de chefs masculins aux dates de recensement couvertes par le tableau 3.6. Cependant, les chiffres de 1971 révèlent que les femmes de moins de 35 ans semblent de plus en plus choisir de vivre seules. Chez les femmes de ces groupes d'âge assez jeunes, le taux est passé de sept en 1956 à neuf en 1961 puis à 14 en 1966, pour faire un bond jusqu'à 22 en 1971. Il est également intéressant de noter qu'en 1971 le taux de chefs de ménages non familiaux d'une seule personne chez les hommes et les femmes de 15 - 24 ans était identique et se chiffrait à 17. Bien que la tendance à vivre seul n'ait pas été aussi prononcée chez les femmes de 25 - 34 ans que chez les hommes à chaque année de recensement entre 1961 et 1971, les augmentations au cours de cette période du taux de chefs de ménages d'une seule personne chez les jeunes Canadiens des deux sexes et de ces âges sont notables.

En ce qui concerne les personnes âgées de 35 - 44 ans, les taux de chefs de ménages d'une seule personne sont légèrement plus élevés chez les hommes que chez les femmes à chaque année de recensement. On note davantage les taux plus élevés chez les groupes d'âge les plus vieux et l'écart entre les taux chez les hommes et chez les femmes âgés de 45 ans et plus. Si l'on considère d'abord les 45 - 54 ans, pour qui le taux féminin de chefs de ménages d'une seule personne a commencé à dépasser le taux masculin en 1961, la différence entre les taux masculins et les taux féminins s'accentue énormément avec l'âge. Par exemple, en 1956, chez les femmes âgées de 65 ans et plus, le taux de chefs de ménages d'une seule personne dépassait d'un peu plus de 35 % le taux chez les hommes. En 1961, le taux féminin dans ce groupe d'âge était de plus de 60 % supérieur au taux masculin. En 1966, la différence était passée à 85 %, et en 1971 elle excédait de beaucoup 115 %. Pendant la période observée, le rythme d'augmentation du taux de chefs de ménages non familiaux d'une seule personne chez les femmes de 55 - 64 ans a également été supérieur au taux correspondant chez les hommes, comme on le voit très bien au graphique 3.3.

Étant donné que les taux de chef de ménage présentés au tableau 3.6 révèlent les variations des âges auxquels les personnes commencent à vivre hors du ménage familial, ils donnent une assez bonne idée du mouvement des âges auxquels les jeunes quittent le foyer familial. On peut également observer la variation des âges auxquels les personnes dont la vie est passablement avancée quittent les familles dans lesquelles elles étaient parents ou conjoints, ou les

deux. En d'autres termes, les variations des taux de chefs de ménages non familiaux d'une seule personne par âge, présentées et décrites ci-dessus, reflètent les changements survenus dans la vie de certains Canadiens et dans les cycles de vie de leurs familles.

Il faut être prudent dans l'interprétation des statistiques du tableau 3.6 parce que celles-ci couvrent une période très courte et que les variations qu'elles indiquent sont apparues au cours d'une période d'opulence relative qui s'est poursuivie jusque dans les années 70. Néanmoins, il est utile de résumer brièvement un certain nombre des facteurs qui ont pu contribuer ces dernières décennies à la progression considérable du nombre de ménages non familiaux d'une seule personne.

Auparavant, lorsque les jeunes adultes terminaient leurs études et commençaient à travailler, ils étaient censés, s'ils demeuraient au foyer familial, rembourser à leurs parents l'argent que ceux-ci avaient dépensé pour les élever. Ils devaient contribuer à l'entretien du ménage familial, dont l'effectif à cette époque était plus nombreux en raison de l'accroissement de la fécondité et du début de l'allongement de la vie moyenne des personnes âgées. On se demande dans quelle mesure les jeunes adultes qui demeurent au foyer de nos jours le font parce qu'ils poursuivent leurs études et ont besoin d'être aidés financièrement, ou pour le moins de ne pas avoir à payer pour leur logement et leur alimentation. Dans le même ordre d'idée, est-ce que ceux qui quittent le foyer peuvent le faire parce qu'ils sont en mesure de financer eux-mêmes leurs études ou parce qu'on ne leur demande plus d'aider à l'entretien du ménage familial? De plus, l'accroissement des ménages non familiaux d'une seule personne a probablement été favorisé par l'augmentation du nombre de personnes séparées et divorcées, particulièrement depuis 1968, année au cours de laquelle le Canada a libéralisé la Loi sur le divorce. Il y a de plus en plus de séparations et de divorces chez les jeunes au Canada, ce qui fait qu'un plus grand nombre de personnes sont susceptibles de devenir chefs de ménages non familiaux d'une seule personne. Dans ces cas, cependant, le fait de vivre seul peut n'être que temporaire et précéder un remariage et l'établissement d'un nouveau ménage familial. Vu les augmentations du nombre de séparations et de divorces auxquelles on s'attend, les jeunes vont probablement continuer à contribuer au maintien du niveau actuel des ménages non familiaux d'une seule personne, dans la mesure où les conditions économiques le permettront. Et finalement, la remise à plus tard apparente du mariage chez les jeunes, et plus particulièrement chez les jeunes femmes, peut également renforcer la tendance à vivre seul. Les jeunes peuvent quitter le foyer familial pour vivre seuls pendant un certain temps avant de se marier et de former un ménage familial. Une tendance similaire a été observée aux États-Unis (Norton et Glick, 1976).

Dans le cas des femmes âgées, nombreuses sont celles qui peuvent maintenant vivre seules parce qu'elles en ont les moyens grâce aux régimes publics d'assurance-maladie et de sécurité du revenu, aux petits logements, souvent

subventionnés, qui leur sont offerts en location, et parce que leurs familles n'ont plus besoin d'elles ou n'ont plus de place pour elles, ou souvent parce qu'elles considèrent qu'il leur reste un certain nombre d'années à vivre par elles-mêmes[3].

Compte tenu des variations à court terme révélées par les statistiques des tableaux 3.5 et 3.6 et de la description des statistiques sur le taux de chefs de ménages familiaux, on peut conclure qu'au Canada, durant les 15 années de 1956-1971, il s'est produit un accroissement réel de la tendance chez les jeunes, hommes et femmes, ainsi que chez les femmes plus âgées, à vivre en dehors du ménage familial, et souvent seuls. Des conclusions analogues ont été tirées pour les États-Unis relativement à la période 1940-1970 (Kobrin, 1973, 1976b). Il reste à voir, cependant, comment les conditions économiques actuelles et prévues au Canada influeront sur le maintien et la croissance des modalités de vie hors famille chez les jeunes et chez les personnes plus âgées.

3.2. Tendances concernant la composition démographique des ménages

3.2.1. Tendances concernant la population des ménages, selon le lien avec le chef de ménage, Canada, 1956-1971

Bien que les chefs, les épouses et les enfants constituent une plus forte proportion du nombre total de membres des ménages privés à chaque date de recensement de 1956-1971, cela est attribuable non seulement à l'accroissement des chefs de ménages de familles principales, mais également à l'accroissement des chefs de ménages non familiaux ainsi qu'à la diminution des autres membres apparentés et non apparentés des ménages privés. Les statistiques à ce sujet montrent l'identification croissante de la famille nucléaire avec le ménage, comme nous l'avions déjà mentionné.

Depuis 1956, les données des recensements canadiens sont préparées et publiées d'après le lien des membres du ménage avec le chef de ménage. Ces données ont été utilisées pour préparer le tableau 3.7, qui donne la répartition en nombre et en pourcentage de la population des ménages selon le lien avec le chef de ménage pour les années de recensement de 1956-1971.

On observe des différences entre la population totale des ménages indiquée au tableau 3.7 et celle présentée au tableau 2.1 A. Les totaux du tableau 3.7 excluent les personnes dont on n'a pas pu déterminer le lien avec le chef de ménage à leur lieu de résidence habituelle. Cela signifie l'exclusion d'environ 114,000 personnes en 1956, 149,900 en 1961, 145,000 en 1966 et 141,000 en 1971. Il est également à noter que le tableau 3.7 englobe les chefs de ménages non familiaux ainsi que les chefs de ménages familiaux.

Voir note(s) à la page 87.

TABLEAU 3.7. Population des ménages selon le lien entre les membres et le chef de ménage, Canada, 1956 - 1971

Lien avec le chef du ménage		1956	1961	1966	1971
Population des ménages	nbre	15,967,037	18,097,369	19,869,512	21,427,075
	%	100.00	100.00	100.00	100.00
Chefs	nbre	3,948,375	4,577,211	5,199,121	6,062,825
	%	24.7	25.3	26.2	28.3
Épouses	nbre	3,168,234	3,623,684	4,024,245	4,472,510
	%	19.8	20.0	20.2	20.9
Fils ou fille	nbre	6,734,826	7,941,866	8,833,023	9,070,920
	%	42.2	43.9	44.5	42.3
Total, chefs, épouses, enfants	nbre	13,851,435	16,142,761	18,056,389	19,606,255
	%	86.8	89.2	90.9	91.5
Fils ou bru	nbre	94,076	82,119	64,304	65,610
	%	0.6	0.4	0.3	0.3
Petit-fils ou petite-fille	nbre	184,248	194,815	172,812	165,565
	%	1.2	1.1	0.9	0.8
Père ou mère	nbre	134,013	95,791	92,166	111,680
	%	0.8	0.5	0.5	0.5
Frère ou soeur	nbre	152,381	141,774	145,506	178,315
	%	1.0	0.8	0.7	0.8
Beau-père ou belle-mère	nbre	109,556	111,327	110,403	107,865
	%	0.7	0.6	0.6	0.5
Beau-frère ou belle-soeur	nbre	88,652	85,220	87,918	85,695
	%	0.6	0.5	0.4	0.4
Autres parents	nbre	96,039	95,449	95,038	107,710
	%	0.6	0.5	0.5	0.5
Total, membres apparentés	nbre	858,965	806,495	768,147	822,445
	%	5.4	4.4	3.9	3.8
Total, membres non apparentés	nbre	1,256,637	1,148,113	1,044,976	998,375
	%	7.9	6.4	5.3	4.7

Source: Recensement du Canada de 1956, vol. I, tableau 59, Recensement du Canada de 1961, vol. 2, partie 1, tableau 99; Recensement du Canada de 1966, vol. II, tableau 94; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2 1 - 12, tableau 86.

Comme on peut le voir au tableau 3.7, les chefs de ménage et les autres membres du noyau familial, c'est-à-dire les épouses et les enfants, constituent bien au-dessus des quatre cinquièmes de la population des ménages au Canada à chaque date de recensement de 1956 - 1971. Toutefois, leur proportion par rapport à la population totale des ménages s'est accrue pour passer de près de 87 % en 1956 à plus de 91 % en 1971. Les autres membres apparentés (beaux-parents, petits-enfants, autres parents) constituaient moins de 6 % de la population totale des ménages en 1956, et le pourcentage est tombé à environ 3.8 % en 1971. Parallèlement, les membres non apparentés des ménages, qui s'établissaient au total à plus de 1,250,000 en 1956, constituaient près de 7.9 % de la population totale des ménages cette année-là. Ils ont ensuite diminué régulièrement en chiffres absolus et relatifs, de sorte qu'au recensement de 1971 ils se chiffraient à moins de 1,000,000 et la proportion qu'ils représentaient se situait à 4.7 %.

De 1956 - 1971, la population de chefs de ménage s'est accrue en nombre et en pourcentage de la population totale des ménages pour passer de 24.7 %-28.3 %. Bien qu'il y ait eu des augmentations du nombre d'épouses et d'enfants dans les ménages, celles-ci n'ont pas été aussi importantes que celles du nombre de chefs, et cela se traduit dans les légères variations des pourcentages d'épouses

et d'enfants. Alors que la proportion de chefs par rapport à la population totale des ménages a progressé de presque quatre points de pourcentage, la proportion d'épouses n'a progressé que d'un point. Par rapport à la population totale des ménages, la proportion de fils et de filles des chefs de ménage a sauté de 42.2 % en 1956 à 44.5 % en 1966, puis est retombée approximativement au niveau de 1956 en 1971, à cause sûrement de la baisse de la fécondité dont nous avons déjà parlé. Ainsi, bien que les chefs de ménage, les épouses et les enfants considérés en tant que groupe constituent une proportion plus forte du nombre total de membres des ménages à chaque date de recensement, cette progression peut être attribuée à l'accroissement de la population de chefs de ménage, lequel reflète pour une bonne part l'augmentation du nombre de chefs de ménages non familiaux, qui sont inclus dans le tableau 3.7.

Les répartitions des chefs de ménage, des épouses et des enfants, lorsqu'on les considère par grand groupe d'âge (les chiffres ne sont pas présentés ici), révèlent certains changements intéressants. La proportion de chefs de ménage âgés de 15-24 ans, qui était d'environ 3.6 % par rapport à l'ensemble des chefs en 1956, a presque doublé pour atteindre 6.9 % en 1971. Les épouses âgées de 15-24 ans, dont la proportion du nombre total d'épouses n'était que de 3.6 % en 1956, ont atteint presque 12 % en 1971. Cette progression souligne elle aussi le gonflement du groupe des jeunes adultes par les enfants nés durant l'explosion démographique de l'après-guerre. Elle reflète également l'accroissement réel du nombre de chefs de ménage chez les jeunes ces dernières années.

Les statistiques du tableau 3.7 témoignent également des changements récents relatifs à la présence de plusieurs générations dans un même ménage. Malheureusement, il n'existe pas de données tout à fait correspondantes pour la première partie du siècle. La monographie du recensement de 1931, *La famille canadienne*, traite de sujets connexes comme les caractéristiques des familles privées (d'après la définition de 1931), lesquelles comprenaient les enfants mis en tutelle, les adultes à charge et les chambreurs (Pelletier, *et al.*, 1938, p. 83). Il ressort clairement de cette monographie qu'à une certaine époque le ménage canadien comprenait non seulement le noyau familial tel qu'il est défini d'après le concept de famille dans les recensements plus récents, mais également un ou plusieurs autres parents comme des grands-parents, des oncles, des tantes, etc., et d'autres personnes non apparentées comme des chambreurs, des employés, etc. Comme nous l'avons déjà mentionné, ces modalités de vie disparaissent rapidement au Canada.

Cependant, bien que les données canadiennes semblent pointer irrévocablement dans cette direction, il est important de noter que certains indices laissent entrevoir une contre-tendance à court terme. Les fortes augmentations récentes du nombre de familles monoparentales, dont on discutera plus en profondeur dans une autre section, semblent s'être accompagnées d'un accroissement simultané du nombre de ménages familiaux dont le chef est un parent unique mais dans lequel vivent d'autres personnes. On trouvera les statistiques qui révèlent ces changements (elles ne sont pas présentées ici) dans les publications du recen-

sement canadien sur les ménages pour 1961, 1966 et 1971, période qui est trop courte pour que des conclusions définitives puissent être tirées. Il est néanmoins intéressant de mentionner et de décrire ici ces statistiques en raison de l'évolution qu'elles traduisent pour la seconde moitié de la décennie 1961 - 1971.

Le nombre de ménages unifamiliaux sans autres personnes s'est accru de façon soutenue pendant la période de 10 ans entre 1961 et 1971. De plus, ces ménages étaient considérablement plus nombreux que ceux dans lesquels vivaient d'autres personnes. Parallèlement, toutefois, on observe une augmentation du nombre de ménages familiaux avec d'autres personnes, qui est passé d'environ 455,000 à environ 488,000 soit une augmentation en chiffre absolu de presque 33,000. Une étude attentive des chiffres portant sur cette catégorie de ménages familiaux pour 1966 et 1971, dans le cas des familles époux-épouse et des familles monoparentales constituant des familles principales, révèle que sur cette augmentation de presque 33,000 ménages familiaux, les familles monoparentales où des personnes additionnelles vivaient dans le ménage sont intervenues pour plus de 30,000. Par ailleurs, les familles où les deux conjoints vivaient au foyer figuraient pour moins de 3,000. En outre, lorsqu'on étudie plus en détail les statistiques pertinentes pour la période 1966 - 1971, on constate que l'accroissement assez marqué du nombre de ménages familiaux à parents uniques où vivaient d'autres personnes peut être attribué à l'augmentation du nombre de familles avec lesquelles vivaient des personnes apparentées et des personnes non apparentées. À l'opposé, une progression assez faible de moins de 3,000 du nombre de familles époux-épouse où des personnes additionnelles vivaient dans le ménage masque une baisse de 10% entre 1966 et 1971 du nombre de ces ménages familiaux où les personnes additionnelles n'étaient pas apparentées. Cela semblerait indiquer que dans le cas des ménages de familles époux-épouse où vivaient d'autres personnes, il y a eu une tendance à exclure les personnes non apparentées, tandis que dans le cas des familles monoparentales, il y a eu une tendance à accepter aussi bien les personnes apparentées que les personnes non apparentées.

Quelles sont les raisons de cette évolution? Cette question vient tout de suite à l'esprit étant donné que les statistiques que nous avons citées ci-dessus semblent à première vue aller à l'encontre de la tendance vers l'isolation des familles et des personnes seules en dehors des ménages familiaux. Selon toute probabilité, l'évolution décrite doit être attribuable aux augmentations du nombre de familles monoparentales résultant de la libéralisation de la Loi canadienne sur le divorce en 1968, et vraisemblablement aux augmentations marquées du nombre de familles monoparentales ayant pour chefs des jeunes femmes. On peut supposer en outre que cet accroissement du nombre de ménages comportant une famille monoparentale et d'autres personnes peut également expliquer en partie les augmentations substantielles du nombre de chefs de familles principales chez les jeunes femmes, ce qui sera étudié plus en détail dans une autre section. Il est possible que les jeunes femmes sans conjoints qui sont chefs de famille arrivent à entretenir leur propre ménage en prenant avec elles d'autres personnes qui partagent les coûts, ou en échange de services de gardienne et d'autres services. Il est également concevable que l'augmentation représente en partie des chefs de fa-

milles monoparentales vivant avec des partenaires auxquels ils ne sont pas mariés. Ces faits seront examinés de plus près. Vu les augmentations anticipées du nombre de divorces, on peut s'attendre à un accroissement du nombre de familles monoparentales dont le chef est une femme. Cela provient du fait que les femmes obtiennent généralement la garde des enfants lors de la dissolution du mariage, et que pour l'instant les taux de remariage sont plus faibles chez les femmes que chez les hommes.

Au Canada, on peut s'attendre à une tendance vers l'identification croissante du ménage avec la famille nucléaire lorsque les relations domestiques et les conditions économiques permettent aux ménages unifamiliaux de vivre seuls. Toutefois, la dissolution croissante des familles à des âges plus jeunes à une époque où l'avenir économique du pays est incertain pourrait perpétuer la tendance vers le genre de doublement que nous venons de décrire d'après les statistiques portant sur les ménages unifamiliaux avec et sans autres personnes pour les années 1961, 1966 et 1971.

3.2.2. Tendances concernant la population des ménages, par ménages familiaux et non familiaux, Canada, 1956 - 1971

Le Canada est un pays où la plupart des gens (en fait, 88 % en 1971) vivent dans une famille, c'est-à-dire sont soit chefs de famille masculins ou féminins, soit épouses de chefs de famille masculins, soit enfants de couples ou de parents seuls. En outre, la majorité de la population des familles vit dans des familles principales, c'est-à-dire dans les familles dont le chef est également le chef de ménage. Le nombre de familles secondaires apparentées et non apparentées a été minime ces dernières décennies.

Au cours de la période relativement courte de 1956 - 1971, la composition des ménages selon le genre de famille et la population hors famille selon le genre de membre s'est transformée. On observe une concentration de plus en plus grande de la population des familles à l'intérieur des familles principales, et une concentration croissante de la population hors famille dans la catégorie de chef.

Le tableau 3.8 présente la population des ménages selon le genre de famille et la situation dans la famille. Il exprime, pour la courte période 1956 - 1971, les augmentations absolues de la population vivant dans des familles principales, les diminutions générales, en chiffres absolus et relatifs, de la population vivant dans les deux genres de familles secondaires, et l'accroissement marqué de la population hors famille depuis 1966, particulièrement la progression du nombre de chefs de ménages non familiaux.

Bien que la population totale vivant dans des familles dans les ménages canadiens se soit accrue considérablement entre 1956 et 1971, la proportion de la population des familles par rapport à l'ensemble de la population est restée assez stable autour de 88 %, avec quelques légères variations. Les statistiques du tableau 3.8 indiquent clairement que les augmentations absolues de la population

TABLEAU 3.8. Population selon la situation dans le ménage et la famille, Canada[1], 1956 - 1971

Situation dans la famille	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
	1956		1961	
Population[2]	15,967,037	100.0	18,097,369	100.0
Dans les familles	14,077,213	88.2	16,095,721	88.9
Dans les familles principales	13,275,021	83.1	15,401,993	85.1
Chefs	3,425,890	21.5	3,911,529	21.6
Épouses	3,168,234	19.8	3,623,684	20.0
Enfants	6,680,897	41.8	7,866,780	43.5
Dans les familles apparentées	500,635	3.1	469,138	2.6
Chefs	173,935	1.1	157,120	0.9
Épouses	130,538	0.8	115,416	0.6
Enfants	196,162	1.2	196,602	1.1
Dans les familles chambreuses et autres	301,557	1.9	224,590	1.2
Chefs	111,675	0.7	78,795	0.4
Épouses	94,289	0.6	60,926	0.3
Enfants	95,593	0.6	84,869	0.5
Hors famille	1,889,824	11.8	2,001,648	11.1
Chefs de ménage	522,485	3.3	665,682	3.7
Personnes apparentées au chef	412,259	2.6	413,003	2.3
Chambreurs	497,266	3.1	526,670	2.9
Employés et associés du chef	290,985	1.8	233,803	1.3
Pensionnaires d'institution	166,829	1.0	162,490	0.9
	1966		1971	
Population[2]	19,869,512	100.0	21,427,050	100.0
Dans les familles	17,681,728	89.0	18,852,100	88.0
Dans les familles principales	17,153,429	86.3	18,388,260	85.8
Chefs	4,345,718	21.9	4,898,290	22.9
Épouses	4,024,245	20.2	4,472,510	20.9
Enfants	8,783,466	44.2	9,017,465	42.1
Dans les familles apparentées	395,537	2.0	343,475	1.6
Chefs	134,854	0.7	126,775	0.6
Épouses	96,357	0.5	91,520	0.4
Enfants	164,326	0.8	125,185	0.6
Dans les familles chambreuses et autres	132,762	0.7	120,365	0.6
Chefs	45,694	0.2	45,615	0.2
Épouses	33,779	0.2	27,915	0.1
Enfants	53,289	0.3	46,835	0.2
Hors famille	2,187,784	11.0	2,574,950	12.0
Chefs de ménage	853,403	4.3	1,164,525	5.4
Personnes apparentées au chef	422,167	2.1	532,410	2.5
Chambreurs	486,441	2.4	569,285	2.7
Employés et associés du chef	244,210	1.2	165,825	0.8
Pensionnaires d'institution	181,563	0.9	142,900	0.7

[1] Yukon et Territoires du Nord-Ouest compris.

[2] Pour l'année 1956, il a fallu exclure environ 114,000 personnes pour lesquelles il a été impossible de déterminer le lien avec le chef de ménage au lieu de résidence habituelle; pour 1961, 140,878 personnes, pour 1966, 145,000 personnes et pour 1971, 141,000 personnes.

Source: Recensement du Canada de 1956, vol. I, tableau 58; Recensement du Canada de 1961, vol. II, partie 1, tableau 98; Recensement du Canada de 1966, vol. II, tableau 93; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.1 - 12, tableau 85.

des familles sont entièrement attribuables aux augmentations du nombre de personnes vivant dans des familles principales. Parallèlement, les baisses de la proportion de la population des familles par rapport à l'ensemble de la population des ménages sont attribuables aux diminutions de la proportion des personnes vivant dans les familles secondaires, et aux augmentations de la proportion de la population hors famille.

La population vivant dans des familles principales de ménages s'est accrue entre 1956 et 1971 de presque 5,000,000, passant d'environ 13,275,000 à environ 18,338,000, et la proportion par rapport à l'ensemble de la population des ménages est passée d'environ 83 % à près de 86 %. La population vivant dans les deux genres de familles secondaires était faible en 1956, et elle a diminué de façon soutenue à partir de cette date, en chiffres absolus comme en chiffres relatifs, jusqu'en 1971. Tandis qu'en 1956, les personnes vivant dans des familles apparentées étaient au nombre d'environ 500,600 et constituaient un peu plus de 3 % de l'ensemble de la population des ménages, en 1971 leur nombre était tombé à environ 343,500. Cette chute a réduit la proportion de la population vivant dans des familles apparentées par rapport à l'ensemble de la population à 1.6 %, c'est-à-dire de presque la moitié. La proportion de la population vivant dans des familles chambreuses et d'autres familles a aussi baissé considérablement entre 1956 et 1971, passant d'environ 1.9 % à environ 0.6 %.

Par ailleurs, la population hors famille dans les ménages s'est élevée de presque 2,000,000 en 1956 à un peu plus de 2,500,000 en 1971, l'augmentation du nombre de chefs hors famille dans les ménages ayant été spectaculaire: d'environ 522,500 en 1956 à environ 1,164,500 en 1971. Autrement dit, la population de chefs hors famille dans les ménages a plus que doublé au cours de ces 15 années. En fait, l'augmentation de cette catégorie figurait pour nettement plus de 90 % de l'accroissement de la population hors famille dans les ménages entre 1956 et 1971.

3.2.3. Tendances concernant la population des ménages non familiaux, Canada, 1956 - 1971

De 1956 - 1971, la population hors famille du Canada s'est accrue à un taux légèrement supérieur à celui de la population des familles. Cette population est concentrée dans les groupes d'âge les plus jeunes (moins de 25 ans) et les plus vieux (65 ans et plus)[4]. Au cours des 10 premières années de la période de 15 ans qui sépare les années de recensement 1956 et 1971, la population hors famille chez les groupes d'âge les plus vieux a augmenté à un rythme plus accéléré que chez les groupes d'âge les plus jeunes. Cependant, de 1966 - 1971, l'augmentation en pourcentage de la population hors famille de moins de 35 ans a été considérablement supérieure à celle de la population de 65 ans et plus. Entre 1956 et 1971, la concentration des jeunes s'est accrue chez les chefs de ménages hors famille,

Voir note(s) à la page 87.

les personnes apparentées aux chefs et les chambreurs. En ce qui concerne les employés et les associés des chefs, ainsi que les pensionnaires d'institution, la concentration des personnes âgées s'est accrue aux dépens des jeunes.

Les variations numériques et en pourcentages de la population des ménages, selon l'âge, pour la période 1956 - 1971 et pour les périodes intercensitaires de cinq ans qui constituent la période de 15 ans observée (non indiquées ici) peuvent servir à comparer les récents changements observés dans la croissance de la population hors famille par rapport à la population des familles et à évaluer l'importance des divers groupes d'âge dans l'augmentation en pourcentage de l'ensemble de la population hors famille.

Si l'on considère l'ensemble de la période de 15 ans de 1956 - 1971, la population hors famille s'est accrue à un taux légèrement plus élevé que la population des familles. La comparaison des augmentations en pourcentage des populations familiales et hors famille pour chacune des trois périodes de cinq ans qui forment les 15 années de 1956 - 1971 révèle que la population totale des familles s'est accrue deux fois plus que la population hors famille entre 1956 et 1961, et environ au même rythme entre 1961 et 1966. Cependant, au cours de la période 1966 - 1971, la population hors famille a accusé un taux d'augmentation égal à plus du double de l'augmentation de la population familiale. Le taux d'accroissement de la population des familles principales a été substantiel de 1956 - 1971, et en fait légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la population et de l'ensemble de la population hors famille. On observe cependant des baisses soutenues du taux d'accroissement de la population des familles secondaires (c'est-à-dire des familles apparentées, chambreuses et autres). Parallèlement au taux d'accroissement plus faible de la population des familles principales de 1966 - 1971, durant une période où les ménages non familiaux et la population hors famille étaient à la hausse, cette évolution a contribué à une croissance moins rapide de la population des familles que de la population hors famille entre 1956 et 1971.

Il est bon de se rappeler que la population hors famille dans les ménages du Canada est concentrée dans les groupes d'âge les plus jeunes et les plus vieux. De 1956 - 1971, l'augmentation en pourcentage de la population hors famille a été la plus élevée chez les personnes de 65 ans et plus et s'est chiffrée à 52.5 % comparativement à 39.2 % pour l'ensemble des personnes hors famille. L'accroissement en pourcentage de la population hors famille âgée de 65 ans et plus est demeuré assez stable pendant les trois périodes intercensitaires de cinq ans comprises entre 1956 et 1971. Le taux s'est établi à 14.9 % de 1956 à 1961, pour ensuite baisser légèrement et se fixer à 13.6 % entre 1961 et 1966. Cependant, de 1966 - 1971, il a grimpé à 16.9 %. Par ailleurs, on observe une forte variation, de 1956 - 1971, des taux d'accroissement de la population hors famille âgée de moins de 35 ans, taux qui a été négatif entre 1956 et 1971 et qui est ensuite monté à environ 10 % entre 1961 et 1966 et a atteint un sommet de 25.9 % de 1966 - 1971, soit une augmentation en pourcentage considérablement supérieure à celle de 16.9 % observée chez les personnes de 65 ans et plus au cours de la même période de cinq ans.

TABLEAU 3.9. Population des ménages non familiaux par grands groupes d'âge, Canada, 1956 - 1971

Âge	1956	1961	1966	1971
	Répartition numérique			
Population hors famille	**1,889,824**	**2,001,648**	**2,187,784**	**2,574,950**
Moins de 35 ans	673,350	673,249	744,325	937,045
35 - 64 ans	698,945	733,959	768,025	848,495
65 ans et plus	517,529	594,440	675,434	789,405
	Répartition en pourcentage			
Total	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**
Moins de 35 ans	35.6	33.6	34.0	36.4
35 - 64 ans	37.0	36.7	35.1	33.0
65 ans et plus	27.4	29.7	30.9	30.7

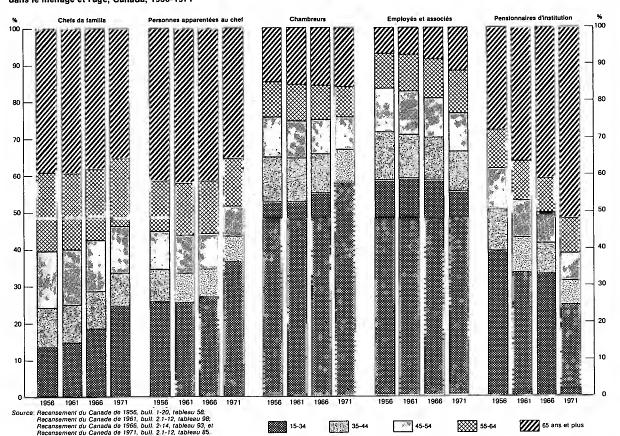
Source: Recensement du Canada de 1956, vol. I, tableau 58; Recensement du Canada de 1961, vol. II, partie 1, tableau 98; Recensement du Canada de 1966, vol. II, tableau 93; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.1 - 12, tableau 85.

Les effets de ces variations pendant la période 1956 - 1971 se traduisent dans les répartitions de la population hors famille par grands groupes d'âge, qui figurent au tableau 3.9. Il est à noter que la part de la population hors famille de 65 ans et plus est demeurée assez stable de 1961 - 1971, mais que dans le cas des moins de 35 ans elle a augmenté de plus de deux points de pourcentage. Les statistiques du tableau 3.9 révèlent également que la combinaison des personnes âgées de moins de 35 ans et de celles âgées de plus de 65 ans représentait plus de 60 % de l'ensemble des personnes hors famille depuis 1956, et que leur part du total s'est accrue pour passer d'environ 63 % en 1956 à environ 67 % en 1971.

La proportion représentée globalement par les jeunes et par les personnes âgées s'est également accrue pour chaque genre de personne hors famille de 1956 - 1971. Cependant, la concentration de jeunes et de personnes âgées varie selon le genre de personne hors famille, et par conséquent la variation de la proportion entre 1956 et 1971 diffère d'un genre de personne hors famille à un autre. On le voit très bien dans le graphique 3.4, qui présente la répartition en pourcentage de la population hors famille selon le genre de membre et selon l'âge pour chacune des années de recensement comprises entre 1956 et 1971.

Graphique — 3.4

Répartition en pourcentage des personnes hors famille selon la situation dans le ménage et l'âge, Canada, 1956-1971



Source: Recensement du Canada de 1956, bull. 1-20, tableau 58, Recensement du Canada de 1961, bull. 2.1-12, tableau 98, Recensement du Canada de 1966, bull. 2-14, tableau 93, et Recensement du Canada de 1971, bull. 2.1-12, tableau 85.

On remarquera que pendant la période 1956-1971, la concentration de jeunes et de personnes âgées a progressé chez les chefs de ménages hors famille, les personnes apparentées aux chefs et les chambreurs. En ce qui concerne les employés et les associés du chef, les personnes de moins de 35 ans justifient nettement de plus de 50% du total depuis 1956. Toutefois, la concentration des jeunes a quelque peu diminué entre 1966 et 1971, et il s'est produit un accroissement correspondant de la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus. La répartition par âge des pensionnaires d'institution s'est également beaucoup modifiée de 1956-1971. Dans le cas de ces personnes hors famille, la concentration de personnes âgées a considérablement augmenté aux dépens des jeunes et des personnes d'âge moyen (35-64 ans).

Le graphique 3.4 fait ressortir un autre aspect intéressant: le degré de concentration des jeunes et des personnes âgées dans les diverses catégories de personnes hors famille en 1971. Dans le cas des chefs de ménages hors famille, environ le quart étaient âgés de 15-34 ans, tandis que plus du tiers étaient âgés de 65 ans et plus pour la même année de recensement. En ce qui concerne les personnes apparentées aux chefs de ménages hors famille, plus des deux tiers étaient des jeunes (0-34 ans) et des personnes âgées, et il y avait une proportion à peu près égale de personnes de moins de 35 ans et de plus de 65.

En 1971, nettement plus de la moitié des chambreurs étaient âgés de moins de 35 ans, tandis que moins du quart avaient 65 ans et plus. En outre, pour ce qui concerne les employés et les associés du chef, plus de la moitié avaient moins de 35 ans. Dans le cas des pensionnaires d'institution, plus de 50% avaient 65 ans et plus.

Il est également utile d'observer les changements apparus entre 1956 et 1971 dans la part des divers types de personnes hors famille par rapport à l'ensemble de la population hors famille, ce qu'on trouve au tableau 3.10 qui présente la population hors famille par genre et par âge en pourcentage de l'ensemble de la population hors famille pour chaque année de recensement de 1956-1971. Ces répartitions en pourcentage sont représentées au graphique 3.5.

Comparativement à l'ensemble de la population hors famille, on note des accroissements soutenus et substantiels uniquement dans la proportion représentée par l'ensemble des chefs de ménages hors famille. Pour la période 1956-1971, les pourcentages de toutes les autres catégories de personnes hors famille sont restés assez stables ou ont diminué. En 1956, les chefs de ménages hors famille figuraient pour 27.6%, soit légèrement plus que les chambreurs, qui justifiaient de 26.3% du total. En 1971, cependant, 45.2% ou près de la moitié des personnes hors famille ont déclaré être chefs de ménages hors famille. Cela représentait plus de deux fois le pourcentage que les personnes apparentées aux chefs et les chambreurs constituaient par rapport au total, et plus de sept fois les pourcentages représentés par les employés et les associés et les pensionnaires d'institution par rapport à l'ensemble des personnes hors famille.

TABLEAU 3.10. Répartition en pourcentage des personnes hors famille selon la situation dans le ménage et l'âge, Canada, 1956 - 1971

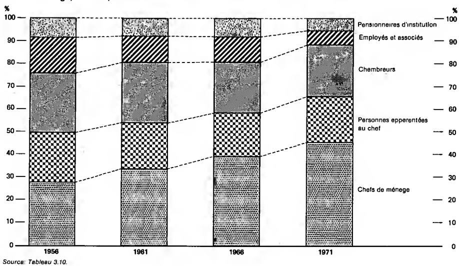
Situation dans le ménage et âge	1956	1961	1966	1971
Personnes hors famille . . . . nbre	1,889,824	2,001,648	2,187,784	2,574,950
%	100.0	100.0	100.0	100.0
Ensemble des chefs	27.6	33.3	39.0	45.2
15 - 34 ans	3.7	4.9	7.3	11.1
15 - 24 ans	. .	. .	3.4	5.2
25 - 34 "	. .	. .	4.0	5.8
35 - 44 ans	3.0	3.4	3.9	4.2
45 - 54 "	4.4	5.0	5.3	5.6
55 - 64 "	5.8	6.9	7.5	8.3
65 ans et plus	10.8	13.1	14.9	16.0
Ensemble des personnes apparentées au chef . . .	21.8	20.6	19.3	20.7
0 - 34 ans	5.6	5.2	5.2	7.6
0 - 24 ans	. .	. .	3.4	5.2
25 - 34 "	. .	. .	1.8	2.4
35 - 44 ans	1.9	1.6	1.4	1.4
45 - 54 "	2.2	2.1	1.9	1.7
55 - 64 "	3.0	3.0	2.8	2.6
65 ans et plus	9.1	8.7	8.0	7.4
Ensemble des chambreurs	26.3	26.3	22.2	22.1
0 - 34 ans	13.8	13.9	12.2	12.8
0 - 24 ans	. .	. .	8.8	9.4
25 - 34 "	. .	. .	3.4	3.5
35 - 44 ans	3.2	3.1	2.3	1.9
45 - 54 ans	2.8	2.6	2.1	1.9
55 - 64 "	2.5	2.6	2.0	1.8
65 ans et plus	3.9	4.1	3.5	3.6
Ensemble des employés et associés	15.4	11.7	11.2	6.4
15 - 34 ans	9.0	6.9	6.6	3.6
15 - 24 ans	. .	. .	4.6	2.4
25 - 34 "	. .	. .	1.9	1.2
35 - 44 ans	2.0	1.4	1.3	0.7
45 - 54 "	1.8	1.4	1.2	0.7
55 - 64 "	1.5	1.2	1.1	0.7
65 ans et plus	1.1	0.9	1.0	0.8
Ensemble des pensionnaires d'institution	8.8	8.1	8.3	5.6
0 - 34 ans	3.5	2.7	2.7	1.4
0 - 24 ans	. .	. .	2.1	1.0
25 - 34 "	. .	. .	0.7	0.4
35 - 44 ans	1.0	0.8	0.7	0.4
45 - 54 "	1.0	0.8	0.7	0.4
55 - 64 "	0.9	0.8	0.8	0.5
65 ans et plus	2.5	3.0	3.4	2.9

. . chiffres non disponibles.

Source: Recensement du Canada de 1956, vol. 1, tableau 58; Recensement du Canada de 1961, vol. 2, partie 1, tableau 98; Recensement du Canada de 1966, vol. 2, tableau 93; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.1 - 12, tableau 85.

Graphique — 3.5

Répartition en pourcentage des personnes hors famille selon la situation dans le ménage, Canada, 1956-1971



Source: Tableau 3.10.

NOTES

[1] Il est à noter que cet usage a été modifié au recensement du Canada de 1976, avec l'abandon de la contrainte relative au sexe dans la désignation du chef de famille. Dans le recensement du Canada de 1976, le chef de ménage a été redéfini comme suit:

Le CHEF du ménage est: SOIT l'époux SOIT l'épouse; le parent lorsqu'il n'y a qu'un seul parent avec des enfants non mariés; ou tout membre d'un groupe de personnes partageant le même logement.

[2] Les taux de chef de ménage et de famille par âge, par sexe et selon certaines catégories d'état matrimonial, préparés en rapport avec les projections de Statistique Canada concernant les ménages et les familles, ont été publiés dans *Projections des ménages et des familles pour le Canada et les provinces jusqu'en 2001* (Canada, 1975b). Les taux publiés dans cette dernière publication visent tous les ménages, privés et collectifs, et ont été établis pour 100 personnes de chaque groupe d'âge et de sexe. Ils visent également les ménages familiaux ayant des chefs hors famille appartenant à la population de chefs hors famille. Par ailleurs, les taux employés dans cette étude sont fondés sur des statistiques portant sur les ménages privés uniquement et ont été calculés pour 1,000 personnes de chaque groupe d'âge et de sexe, et excluent les ménages familiaux ayant des chefs hors famille appartenant à la population des chefs hors famille. Voir l'annexe A.

[3] En d'autres termes, le fait que les jeunes adultes et les femmes âgées semblent de plus en plus choisir de vivre seuls semble corroborer la thèse d'Anderson selon laquelle les relations, même entre les membres d'une même famille, sont déterminées par la perception des coûts et des avantages découlant de simples échanges. Il semble maintenant être à l'avantage des jeunes adultes et des femmes âgées qui peuvent se le permettre, de vivre en dehors de leurs familles, tout en maintenant des liens étroits avec elles (Anderson, 1971).

[4] Il y a lieu de noter que parmi les divers types de personnes hors famille pour lesquels le recensement du Canada publie des statistiques, il existe une variation quant aux âges observés. Dans le cas des chefs de ménages non familiaux et des employés et associés, les statistiques portent sur les personnes âgées de 15 ans et plus. En ce qui concerne les personnes apparentées aux chefs, les chambreurs et les pensionnaires d'institution, les statistiques portent sur les personnes âgées de zéro an et plus.

CHAPITRE 4

TENDANCES CONCERNANT LES FAMILLES DE RECENSEMENT

4.1. Tendances concernant les familles de recensement, selon la structure et le genre

4.1.1. Tendances concernant les familles de recensement, selon l'état matrimonial du chef, Canada, 1941 - 1971

Les statistiques sur les familles de recensement selon l'état matrimonial des chefs de famille pour la période 1941 - 1971 indiquent que la grande majorité des Canadiens choisissent encore le mariage et l'unité conjugale traditionnelle époux-épouse. Le nombre de chefs de famille mariés a augmenté de façon soutenue depuis 1941, passant de près de 2,510,000 à près de 5,071,000 en 1971. Les chefs de famille mariés représentent 93% ou plus de l'ensemble des chefs de famille depuis 1951, proportion fort élevée. Toutefois, on observe également pour la même période des augmentations absolues et relatives du nombre de chefs de famille divorcés ou n'ayant jamais été mariés. Les récentes tendances démographiques concernant la mortalité, la nuptialité (c'est-à-dire mariages, divorces et remariages) et la fécondité hors mariage ont contribué de diverses façons à cette évolution globale.

Les répartitions numériques et en pourcentage des chefs de famille de recensement selon l'état matrimonial pour les années de recensement de 1941 - 1971 sont présentées au tableau 4.1 et nous permettent d'étudier les tendances générales. Il faut remarquer que dans ce tableau, les divorcés en 1941 comprenaient les personnes séparées de façon permanente, et les personnes mariées comprenaient le total des personnes séparées pour toutes les autres années de recensement[1]. Lorsqu'on examine les tendances décrites d'après le tableau 4.1

Voir note(s) à la page 135.

TABLEAU 4.1. Chefs de famille de recensement selon l'état matrimonial, Canada, 1941 - 1971

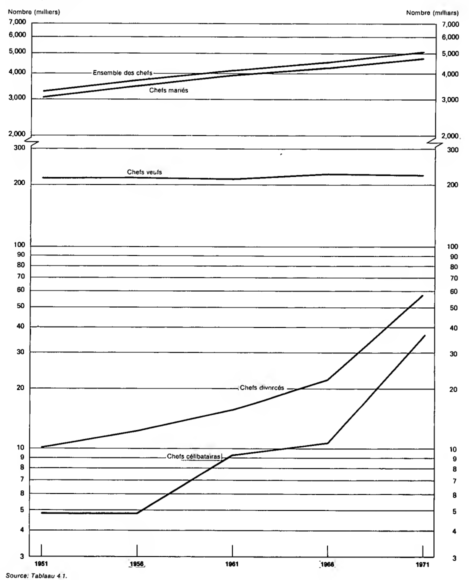
État matrimonial du chef		1941	1951	1956	1961	1966	1971
Ensemble des chefs de famille	nbre	2,509,664	3,287,384	3,711,500	4,147,444	4,526,266	5,070,685
	%	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Chefs de famille mariés[1]	nbre	2,246,849	3,055,804	3,477,404	3,908,825	4,266,432	4,753,225
	%	89.5	93.0	93.7	94.2	94.3	93.7
Chefs de famille veufs	nbre	224,500	216,641	216,924	213,657	226,950	222,625
	%	8.9	6.6	5.8	5.2	5.0	4.4
Chefs de famille divorcés[2]	nbre	32,984	10,108	12,341	15,636	22,115	57,875
	%	1.3	0.3	0.3	0.4	0.5	1.1
Chefs de famille célibataires (jamais mariés)	nbre	5,331	4,831	4,831	9,326	10,769	36,950
	%	0.2	0.1	0.1	0.2	0.2	0.7

[1] Comprend les catégories "mariés, conjoint absent", et "séparés" pour toutes les années à partir de 1951.
[2] Comprend les chefs séparés de façon permanente en 1941.

Source: Recensement du Canada de 1941, vol. V, tableau 19; Recensement du Canada de 1951, vol. III, tableau 136; Recensement du Canada de 1956, vol. I, tableau 56; Recensement du Canada de 1961, vol. II, partie 1, tableau 73; Recensement du Canada de 1966, vol. II, tableau 79; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.2-4, tableau 34.

Graphique — 4.1

Chefs de famille de recensement selon l'état matrimonial, Canada, 1951-1971



Source: Tableau 4.1.

et d'autres tableaux similaires présentés dans ce chapitre, il faut tenir compte de certains aspects techniques des données de 1971 sur les chefs de familles monoparentales[2].

L'augmentation du nombre de chefs de famille de recensement selon l'état matrimonial de 1951 - 1971 – période pour laquelle les statistiques peuvent être comparées – est représentée au graphique 4.1.

Pendant la période de 30 ans de 1941 - 1971, le nombre total de chefs de famille ainsi que le nombre de chefs de famille dans chaque catégorie d'état matrimonial s'est accru en chiffres absolus, exception faite des veufs chez lesquels on observe une diminution en 1961 et en 1971, et des chefs n'ayant jamais été mariés dont le nombre a légèrement diminué entre 1941 et 1951. La proportion de chefs mariés par rapport au total s'est fortement accrue entre 1941 et 1951, et il s'est produit par la suite des augmentations soutenues mais peu prononcées, jusqu'en 1966. Cette année-là, les chefs de famille mariés représentaient 94.3% de l'ensemble des chefs de famille. En 1971, la proportion a glissé légèrement pour se fixer à 93.7%. Dans le cas des chefs de famille de recensement veufs, leur part du total a régressé de moitié environ, tombant de 8.9% en 1941 à 4.4% en 1971. La proportion de chefs divorcés a augmenté progressivement et de façon soutenue, et a été particulièrement marquée au cours de la période de cinq ans entre 1966 et 1971. Il s'est produit également des augmentations du pourcentage de chefs n'ayant jamais été mariés, groupe qui représentait la fraction la plus faible de l'ensemble des chefs. Dans le cas des chefs n'ayant jamais été mariés, comme dans celui des divorcés, l'augmentation la plus radicale de leur proportion est survenue au cours de la plus récente période de cinq ans pour laquelle des statistiques sont données au tableau 4.1, c'est-à-dire entre 1966 et 1971.

Dans l'ensemble, les statistiques du tableau 4.1 et leur représentation au graphique 4.1 révèlent le maintien de nombres et de pourcentages élevés et assez stables de chefs de famille mariés. Il est essentiel de comprendre cependant que la persistance des nombres et des pourcentages élevés et assez stables de chefs mariés est attribuable aux effets combinés d'un certain nombre de facteurs en sus du facteur fondamental, c'est-à-dire le fait que la plupart des gens se marient de nos jours. Ces facteurs additionnels comprennent l'amélioration de la durée de la vie, qui signifie que les gens vivent plus longtemps et que les familles sont moins disloquées par le décès qu'auparavant, l'augmentation du taux de remariage des veufs et des divorcés, et vraisemblablement l'inclusion des chefs d'unions consensuelles ou d'unions libres en tant que chefs mariés. (Au recensement de 1971, on a demandé aux chefs de famille vivant en concubinage d'indiquer "marié" comme état matrimonial. On peut donc supposer que nombre des personnes vivant en union libre ou consensuelle en 1971 ont vraisemblablement fait la même chose.) Bien que les données des recensements canadiens ne fassent pas de distinction officielle entre les personnes mariées et celles qui vivent en concubi-

---

Voir note(s) à la page 135.

nage ou en union consensuelle, les augmentations de ces derniers genres d'unions au cours des 10 ou 15 dernières années sont confirmées par l'observation au jour le jour de ce qui se passe autour de nous dans ce pays.

Le plus grand nombre de mariages et les mariages plus précoces chez les hommes comme chez les femmes ont contribué de façon sensible aux augmentations du nombre des chefs de famille de recensement entre 1941 et 1961. Entre 1941 et 1971, le fait que la baisse de l'âge au mariage ait été plus prononcée chez les femmes que chez les hommes a également causé un rétrécissement progressif de l'écart entre l'âge au mariage des hommes et des femmes.

TABLEAU 4.2. Pourcentage de la population mariée ou ayant déjà été mariée selon certains groupes d'âge et par sexe, Canada, 1941, 1951 et 1961 - 1971

Année de recensement et sexe	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 44 ans	45 - 54 ans	55 - 64 ans	65 ans et plus
Hommes							
1941	0.5	16.3	60.0	81.0	86.4	87.2	88.2
1951	1.0	25.6	72.4	85.9	87.1	88.4	88.2
1961	1.3	30.5	76.7	88.0	89.5	88.6	89.2
1966	1.2	30.0	78.8	88.5	89.9	89.4	88.9
1971	1.6	32.4	80.0	90.2	91.1	90.6	89.4
Femmes							
1941	5.7	39.0	72.6	85.4	89.2	89.9	88.8
1951	7.9	51.5	82.6	87.6	88.7	90.0	89.6
1961	8.7	59.5	87.1	90.9	90.1	89.6	89.8
1966	7.6	55.8	87.9	92.2	91.3	89.6	89.7
1971	7.5	56.5	87.4	92.9	92.6	90.5	89.3

Source: Recensement du Canada de 1961, vol. VII, partie 2, tableau V11, pp. 2 - 17; Recensement du Canada de 1966, vol. 1, tableau 34; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 1.4 - 2, tableau 1.

Bien que de nos jours la plupart des gens au Canada se marient, la récente pénurie de candidats masculins au mariage, c'est-à-dire le nombre insuffisant d'hommes disponibles par rapport au nombre de femmes, a eu pour effet de diminuer les proportions de femmes ayant déjà été mariées entre 1961 et 1971, comparativement aux décennies antérieures où les proportions de femmes ayant déjà été mariées dans les groupes d'âges les plus jeunes se sont accrues. En outre, la baisse de l'âge médian au mariage des hommes et des femmes, mais particulièrement des femmes, semble s'être stabilisée depuis 1961, et l'âge médian a même augmenté légèrement ces dernières années, ce qui a eu pour effet de réduire les proportions de femmes ayant déjà été mariées dans les groupes d'âge jeunes, comme l'indique le tableau 4.2. Il est cependant trop tôt pour savoir si cela est

attribuable aux effets de la pénurie de candidats masculins ou à la remise à plus tard délibérée du mariage par les jeunes femmes. Quoi qu'il en soit, il est important de se rappeler que le fait de retarder ou de remettre à plus tard le mariage peut éventuellement mener à un célibat permanent.

La baisse plus prononcée de l'âge au mariage chez les hommes que chez les femmes, et les proportions toujours élevées de la population masculine ayant déjà été mariée dans les groupes d'âge jeunes sont indubitablement attribuables au fait que les hommes sont maintenant en mesure de se marier plus jeunes. Ils n'ont plus besoin de remettre leur mariage jusqu'à ce qu'ils soient capables d'entretenir une femme et des enfants. Dans certains cas, ils peuvent se marier avant d'avoir terminé leurs études, ou avant d'avoir atteint la sécurité sur le plan professionnel. On suppose que cela est rendu possible en grande partie du fait que leurs femmes continuent à travailler une fois mariées, ou lorsqu'elles attendent un enfant, ou parce qu'elles retournent au travail après la naissance d'un ou de plusieurs enfants, contribuant ainsi à l'entretien du ménage. C'est l'une des façons évidentes par lesquelles l'accroissement de l'activité des femmes mariées a contribué au maintien, et peut-être même à la progression, de la formation de familles traditionnelles et de la construction de familles.

L'allongement de la durée de la vie a également contribué aux tendances décrites au tableau 4.1 et se traduit par la chute de la proportion de chefs veufs. À ce sujet, il y a lieu de faire certains commentaires sur la survie des hommes et des femmes. L'allongement récent de la durée de la vie plus marqué chez les femmes que chez les hommes, particulièrement à partir de 40 ans, a déjà été mentionné dans une section antérieure. Pendant la période 1930-1932 à 1970-1972, l'espérance de vie moyenne des femmes canadiennes à l'âge de 45 ans s'est accrue de 5.5 ans, tandis que chez les hommes du même âge la progression a été de 1.0 an. L'effet de cette différence s'est traduit dans les nombres absolus de chefs de famille de recensement veufs selon le sexe.

Entre 1951 et 1971, l'accroissement minime de presque 6,000 chefs de famille veufs résultait de la diminution d'environ 13,000 chefs de famille masculins veufs et de l'augmentation d'environ 19,000 chefs de famille féminins veufs. Ces différences découlaient des augmentations plus marquées des taux de survie féminins. En outre, les femmes âgées en 1971 avaient souvent perdu leurs conjoints par décès du fait qu'à l'époque de leur mariage la coutume voulait qu'il y ait un écart entre les âges des conjoints. Et enfin, les hommes ont généralement un taux de remariage plus élevé que les femmes (Kuzel et Krishnan, 1973).

En groupant les données sur les chefs de famille veufs et divorcés présentées au tableau 4.1, il est possible d'évaluer les répercussions de la dissolution des mariages et des familles par décès et par divorce au Canada. Lorsqu'on examine les données sous cet angle, il devient évident que le pourcentage de familles dissoutes par décès et par divorce était inférieur en 1971 à ce qu'il était en 1951, et que, en ce qui concerne la dissolution des familles, le décès a baissé en importance au profit du divorce.

TABLEAU 4.3. Divorces et taux bruts de divortialité, Canada, toutes années, 1921 - 1974

Année	Divorces	Taux brut de divortialité pour 100,000 personnes	Année	Divorces	Taux brut de divortialité pour 100,000 personnes
1921	558	6.4	1948	6,978	54.4
1922	543	6.1	1949	6,052	45.0
1923	505	5.6	1950	5,386	39.3
1924	540	5.9	1951	5.270	37.6
1925	550	5.9	1952	5,650	39.1
1926	608	6.4	1953	6,160	41.5
1927	748	7.8	1954	5,923	38.7
1928	790	8.0	1955	6,053	38.6
1929	817	8.2	1956	6,002	37.3
1930	875	8.6	1957	6,688	40.3
1931	700	6.8	1958	6,279	36.8
1932	1,006	9.6	1959	6,543	37.4
1933	930	8.8	1960	6,980	39.1
1934	1,122	10.5	1961	6,563	36.0
1935	1,431	13.2	1962	6,768	36.4
1936	1,570	14.3	1963	7.686	40.6
1937	1,833	16.6	1964	8.623	44.7
1938	2,228	20.0	1965	8.974	45.7
1939	2,073	18.4	1966	10,239	51.2
1940	2,416	21.2	1967	11,165	54.8
1941	2,462	21.4	1968	11,343	54.8
1942	3,091	26.5	1969	26,093	124.2
1943	3,398	28.8	1970	29,775	139.8
1944	3,827	32.0	1971	29,685	137.6
1945	5,101	42.3	1972	32,389	148.4
1946	7,757	63.1	1973	36,704	166.1
1947	8,213	65.4	1974	45,019	200.6

Source: Statistique Canada, *La statistique de l'état civil, volume II, Mariages et divorces, 1974,* n° 84-205 au catalogue, tableau 11, p. 27.

Le tableau 4.3 indique les augmentations du nombre de divorces et du taux brut de divortialité (c'est-à-dire le nombre de divorces pour 1,000 habitants), particulièrement la hausse spectaculaire des divorces après la libéralisation de la Loi canadienne sur le divorce en 1968. Les statistiques sur le divorce au Canada avant 1968 reflètent très mal l'incidence de la rupture des mariages. L'augmentation radicale du nombre de divorces qui a suivi l'adoption de la nouvelle Loi sur le divorce s'explique sûrement par le grand nombre de jugements de divorce prononcés à l'égard de couples mariés qui étaient probablement déjà séparés depuis longtemps. En dépit de ce flux initial de divorces qui avaient été retardés, le nombre de divorces et le taux brut de divortialité ont continué à progresser, comme l'indique clairement le tableau 4.3, et comme l'ont démontré certaines études récentes sur le divorce au Canada (Canada, 1974c; Peters, 1976). Tous les indices semblent indiquer une progression soutenue à la fois en termes absolus et en termes relatifs du nombre de chefs de famille de recensement séparés et divorcés.

En même temps, on observe toutefois une augmentation du nombre de remariages au Canada. Les chiffres du tableau 4.1 n'indiquent pas dans combien de cas les familles de recensement sont fondées sur des unions de personnes qui se sont remariées après le décès d'un conjoint ou après un divorce, étant donné que jusqu'en 1971 le questionnaire du recensement n'a demandé des renseignements que sur le premier mariage. Cependant, les statistiques de l'état civil sur

les époux et les épouses selon l'état matrimonial permettent d'observer indirectement les effets du remariage sur les tendances concernant les chefs de famille mariés décrites au tableau 4.1.

TABLEAU 4.4. Répartition en pourcentage des épouses et des époux, selon l'état matrimonial, Canada[1], certaines années

Sexe et état matrimonial	1926	1931	1941[2] (1943)	1951	1956	1961	1966	1971	1974
Hommes									
Total	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**
Célibataires	90.4	90.5	92.3	91.6	92.0	91.5	91.4	88.3	85.9
Veufs	8.9	8.4	5.8	5.0	4.4	4.5	3.9	3.6	3.4
Divorcés	0.7	1.0	1.9	3.4	3.6	4.0	4.6	8.1	10.7
Femmes									
Total	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**
Célibataires	92.9	93.4	93.6	91.8	91.6	91.1	91.3	88.4	86.6
Veuves	6.3	5.7	4.5	5.0	4.8	5.1	4.4	4.1	3.8
Divorcées	0.8	0.9	1.9	3.2	3.6	3.8	4.3	7.5	9.6

[1] Terre-Neuve, Yukon et Territoires du Nord-Ouest non compris avant 1951.
[2] Pour cette année de recensement, on s'est servi des chiffres de 1943. Ce n'est qu'en 1943 qu'on s'est rendu compte que pendant un certain nombre d'années ces données avaient été modifiées mal à propos. Comme les seuls chiffres corrects dont on disposait portaient sur 1943, ce sont ceux-là qu'on a utilisés.

Source: Recensement du Canada de 1941, vol. 1, tableau XI; et Statistique Canada, *La statistique de l'état civil, 1973* (nº 84-205 au catalogue), tableau 11.

Le tableau 4.4 présente les répartitions en pourcentage des époux et des épouses célibataires, veufs et divorcés. Les statistiques de l'état civil paraissent chaque année dans le bulletin de Statistique Canada sur la statistique de l'état civil. Cependant, on ne s'est servi dans le tableau 4.4 que des statistiques pour 1926, 1943, chaque année de recensement subséquente, puis pour 1974.

En 1926, 90.4 % de l'ensemble des époux et 92.9 % de l'ensemble des épouses étaient célibataires. Étant donné que seulement 0.7 % et 0.8 % de l'ensemble des époux et des épouses respectivement étaient divorcés, le reste des époux et des épouses, soit 8.9 % et 6.3 % respectivement, étaient veufs. Comme l'indique le tableau 4.4, il s'est produit des baisses des pourcentages des époux et des épouses veufs par rapport au total, et des augmentations des époux et des épouses divorcés. Une brusque augmentation des pourcentages d'époux et d'épouses divorcés est survenue en 1969, à cause de l'adoption de la nouvelle Loi canadienne sur le divorce en 1968. En 1971, les pourcentages d'époux et d'épouses célibataires étaient à peu près les mêmes pour les deux sexes, soit 88.4 % et 88.3 % respectivement. Cependant, dans le cas des époux, seulement 3.6 % étaient veufs et 8.1 % étaient divorcés. Chez les épouses, il y avait 4.1 % de veuves et 7.5 % de divorcées. En 1974, les époux divorcés étaient passés à 10.7 % du total, et les épouses divorcées à 9.6 %. Il est donc évident que bien que les

Canadiens divorcent de plus en plus, ils se remarient également de plus en plus, ce qui contribue au maintien de pourcentages de chefs de famille mariés élevés et assez stables.

L'augmentation spectaculaire du nombre de chefs célibataires (jamais mariés) en termes absolus et en termes relatifs observée pendant la période de 30 ans couverte par le tableau 4.1 mérite également qu'on s'y attarde. Bien que ces chefs de famille représentent la plus faible proportion du total, leur nombre s'est multiplié par neuf en 20 ans, passant d'environ 4,800 en 1951 à tout près de 37,000 en 1971. Pendant les 10 premières années de cette période de 20 ans, le nombre de chefs de famille célibataires a presque doublé, mais au cours des 10 dernières années il a quadruplé. Bien qu'une certaine partie (encore indéterminée) de cette progression puisse être imputée aux problèmes de traitement des données rencontrées en 1971 (voir la note 2), il est nécessaire d'expliquer quelque peu les grandes lignes de cette réelle tendance à la hausse, qui a été particulièrement prononcée entre 1966 et 1971. À cette fin, il faut déterminer quelles catégories de chefs de famille sont considérés comme célibataires (jamais mariés) dans le recensement canadien.

Les chefs de famille célibataires comprennent les "parents" célibataires d'enfants apparentés mis en tutelle ou adoptés. Dans ce cas, le parent peut être par exemple une tante ou un oncle célibataire, ou le tuteur d'un orphelin mineur. Sont également compris les "parents" célibataires d'enfants non apparentés mis en tutelle ou adoptés. Cette catégorie vise les familles où le chef célibataire n'est pas le parent naturel ou biologique, mais le parent adoptif de l'enfant. Enfin, on englobe les familles où les chefs célibataires ont décidé de garder, d'entretenir et d'élever leurs enfants illégitimes. Malheureusement, les données des recensements canadiens ne permettent pas de faire la distinction entre ces trois groupes de chefs de famille célibataires. Il est cependant possible de supposer quel groupe en particulier a probablement contribué à l'augmentation du nombre de chefs de famille célibataires entre 1951 et 1971. En raison de la baisse considérable de la mortalité déjà mentionnée, l'adoption d'orphelins par d'autres membres de la famille a certainement diminué. Nous savons également que l'adoption d'enfants par des célibataires (hommes et femmes) progresse au Canada. Cependant, le nombre de ces adoptions est très faible.

Étant donné l'accroissement des taux d'illégitimité de 1951 - 1961 (Henripin, 1972) et les tendances observées durant les deux décennies de 1951 - 1971 en ce qui concerne les naissances illégitimes, on peut supposer que les parents célibataires qui ont décidé de garder et d'élever leurs enfants illégitimes ont contribué de façon substantielle aux augmentations du nombre de chefs de famille célibataires indiquées au tableau 4.1. Les statistiques annuelles relatives aux naissances illégitimes telles que définies dans la statistique canadienne de l'état civil révèlent que pendant la période de 20 ans de 1950 - 1970 on a observé une progression de ces naissances en chiffres absolus, une baisse n'ayant été notée qu'en 1971. Paradoxalement, l'augmentation du nombre de naissances illégitimes a été particulièrement prononcée durant les années 60, décennie au cours de laquelle on a

observé des baisses spectaculaires de la fécondité au Canada. De plus, cette augmentation des naissances illégitimes au cours des années 60 s'est produite dans un climat qui est devenu progressivement plus ouvert qu'auparavant aux mères célibataires qui gardent et élèvent leurs enfants. Enfin, on a en fait observé une tendance dans cette direction, ce qui nous amène à nous demander si le Canada n'a pas assisté à l'émergence d'une nouvelle forme de famille – la famille monoparentale dont le chef est célibataire.

Les taux de chef de famille principale selon l'âge, le sexe et certaines catégories d'état matrimonial du chef, présentés dans une publication de Statistique Canada (Canada, 1975b) confirment le fait qu'il s'est produit une augmentation réelle, surtout entre 1966 et 1971, du nombre de chefs de famille de recensement célibataires, particulièrement chez les femmes. Compte tenu des problèmes de traitement des données mentionnés à la note 2, ces chiffres peuvent également nous permettre d'expliquer en partie l'accroissement marqué de ces familles pendant la période 1966 - 1971.

Étant donné que l'augmentation du nombre de chefs de famille principale et secondaire célibataires a été particulièrement prononcée chez les femmes âgées de 25 - 34 ans et de 35 - 44 ans, il se peut que la récente progression des familles monoparentales dont le chef est célibataire ait résulté en partie d'une meilleure déclaration, et par conséquent d'une plus grande visibilité de ces familles dans les statistiques officielles[3]. À en juger par les statistiques pertinentes du recensement de 1971, il semblerait que les parents célibataires et leurs enfants illégitimes occupent maintenant une place visible parmi les autres familles sur la scène canadienne. Il est malheureusement impossible d'examiner en profondeur ou en détail les caractéristiques, la viabilité et la durée de ces familles à partir des statistiques démographiques officielles du Canada dont on s'est servi dans la présente étude (Wargon, 1974a).

4.1.2. Tendances concernant les familles époux-épouse et monoparentales, selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial du chef, Canada, 1931 - 1971

Pour mieux comprendre les tendances générales des familles décrites dans le texte qui suit, il est indiqué de commenter les tendances des familles d'après leur structure, et d'après l'âge, le sexe et l'état matrimonial du chef. Le tableau 4.5 présente des données correspondantes sur les familles époux-épouse (c'est-à-dire les familles où l'époux et l'épouse vivent au foyer) et sur toutes les autres familles (c'est-à-dire les familles monoparentales, y compris celles où le parent a indiqué qu'il était marié ou célibataire) pour les années de recensement de 1941 - 1971.

Les chiffres du tableau 4.5 révèlent que la proportion des familles époux-épouse a augmenté jusqu'en 1966, et diminué légèrement en 1971. Nous avons déjà discuté dans la section précédente de la contribution des chefs divorcés et célibataires à cette tendance de 1966 - 1971. Bien que pour toutes les années,

---

Voir note(s) à la page 135.

les veufs, ostensiblement dans les groupes d'âge les plus vieux, constituaient la plus grande proportion de chefs de famille monoparentale en termes absolus et en termes relatifs, cette proportion a diminué, particulièrement pendant la période de cinq ans entre 1966 et 1971. Par ailleurs, dans le cas des divorcés et des célibataires, leur nombre et leur proportion par rapport à l'ensemble des familles monoparentales se sont considérablement relevés au cours des 20 dernières années, soit de 1951 - 1971, comme l'indique le tableau 4.6. Les divorcés sont passés de 3.1 % du total en 1951 à plus de 12 % en 1971. Dans le cas des célibataires, la proportion est passée de i.5 % du total en 1951 à 7.7 % en 1971. En outre, les augmentations ont été les plus prononcées durant la dernière moitié de la décennie 1961 - 1971.

TABLEAU 4.5. Familles époux-épouse et familles monoparentales, Canada, 1941 - 1971

Genre de famille		1941	1951	1956	1961	1966	1971
Ensemble des chefs de famille	nbre	2,509,664	3,287,384	3,711,500	4,147,444	4,526,266	5,070,680
	%	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Époux et épouse tous deux au foyer	nbre	2,202,707	2,961,685	3,393,061	3,800,026	4,154,381	4,591,940
	%	87.8	90.1	91.4	91.6	91.8	90.6
Un seul parent au foyer (y compris les chefs mariés parents uniques)	nbre	306,957	325,699	318,439	347,418	371,885	478,740
	%	12.2	9.9	8.6	8.4	8.2	9.4

Source: Recensement du Canada de 1941, vol. I, tableau X; Recensement du Canada de 1951, vol. III, tableau 136; Recensement du Canada de 1956, vol. I, tableau 56; Recensement du Canada de 1961, vol. 2, partie 1, tableau 73; Recensement du Canada de 1966, vol. II, tableau 79; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.2-4, tableau 34.

On se souviendra que jusqu'en 1971 inclusivement, le recensement a toujours désigné l'époux comme chef de famille, s'il vivait au foyer. Par conséquent, plus de 90 % des chefs de famille de recensement ont toujours été des hommes dans le recensement canadien. Par contre, les chefs féminins de familles monoparentales ont toujours représenté moins de 10 % de l'ensemble des chefs. En pourcentage du total, ces derniers sont tombés de 9.0 % en 1941 à 7.6 % en 1951. Vint ensuite une période de stabilité relative jusqu'en 1966, année où la proportion s'est fixée à 6.6 %. Cependant, elle est remontée à 7.5 % en 1971.

Quel a été le mouvement des âges dans ces augmentations du nombre de familles monoparentales et du nombre de chefs de famille féminins entre 1966 et 1971? Le tableau 4.7, qui présente les répartitions en pourcentage des chefs de famille selon le sexe et l'âge, nous permet d'étudier cette question puisque les chefs de familles époux-épouse sont exclusivement des hommes, tandis que les

chefs de familles monoparentales sont pour la plupart des femmes. Compte tenu des limites mentionnées à la note 2, on peut supposer à partir du tableau 4.7 que les chefs féminins de familles monoparentales âgés de 15 - 34 ans ont contribué davantage au "rajeunissement" de tous les chefs de famille que ne l'ont fait les chefs masculins de familles époux-épouse. En effet, comme l'indique le tableau 4.7, il y a eu une augmentation soutenue, entre 1961 et 1971, du pourcentage de chefs féminins âgés de moins de 25 ans et de 25 - 34 ans. Cette situation contraste avec celle des chefs masculins des âges correspondants dont la part en pourcentage ne s'est accrue que chez ceux de moins de 25 ans. Les chefs de famille féminins de moins de 25 ans, qui représentaient environ 15.3 % de l'ensemble des chefs de famille féminins en 1941, ont porté leur proportion à 24.3 % en 1971. Cette augmentation a été considérablement supérieure aux gains des chefs masculins pendant la même période. Le tableau 4.8 montre encore plus clairement le récent "rajeunissement" de la répartition par âge des chefs de famille et le "rajeunissement" plus marqué des chefs de familles monoparentales que des chefs de familles époux-épouse.

TABLEAU 4.6. Familles monoparentales selon l'état matrimonial du chef, Canada, 1951 - 1971

État matrimonial du chef	1951	1956	1961	1966	1971
	Répartition numérique				
Familles monoparentales	325,699	318,439	347,418	371,885	478,740
Marié[1]	94,119	84,343	108,799	112,051	161,290
Veuf	216,641	216,924	213,657	226,950	222,625
Divorcé	10,108	12,341	15,636	22,115	57,875
Jamais marié	4,831	4,831	9,326	10,769	36,950
	Répartition en pourcentage				
Familles monoparentales	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Marié[1]	28.9	26.5	31.3	30.1	33.7
Veuf	66.5	68.1	61.5	61.0	46.5
Divorcé	3.1	3.9	4.5	6.0	12.1
Jamais marié	1.5	1.5	2.7	2.9	7.7

1 Comprend les catégories "marié, conjoint absent" et "séparé".

Source: Recensement du Canada de 1951, vol. III, tableau 136; Recensement du Canada de 1956, vol. I, tableau 56; Recensement du Canada de 1961, vol. II.1, tableau 73; Recensement du Canada de 1966, vol. II, tableau 79; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.2 - 4, tableau 34.

TABLEAU 4.7. Répartition en pourcentage des chefs de famille de recensement selon le sexe et l'âge, Canada, 1941 - 1971

Sexe et âge	1941[1]	1951	1956	1961	1966	1971
Ensemble des chefs de famille	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
15 - 34 ans	24.6	27.8	28.0	27.6	26.9	29.4
15 - 24 ans	..	..	..	4.5	5.1	6.4
25 - 34 "	..	..	..	23.4	21.8	23.1
35 - 64 ans	62.8	59.2	59.0	59.8	60.9	58.8
65 ans et plus	12.6	13.0	12.9	12.4	12.2	11.8
Ensemble des chefs de famille masculins	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
15 - 34 ans	25.9	28.8	29.0	28.5	27.6	29.9
15 - 24 ans	..	..	..	4.5	5.1	6.3
25 - 34 "	..	..	..	23.9	22.5	23.5
35 - 64 ans	62.9	59.4	59.2	60.1	61.0	58.8
65 ans et plus	11.2	11.8	11.8	11.5	11.3	11.4
Ensemble des chefs de famille féminins	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
15 - 34 ans	11.0	16.2	14.0	15.3	16.3	24.3
15 - 24 ans	..	..	..	4.0	4.2	6.7
25 - 34 "	..	..	..	11.3	12.1	17.6
35 - 64 ans	61.9	57.4	57.4	58.3	59.4	59.0
65 ans et plus	27.0	26.4	28.7	26.4	24.3	16.7

[1] Ces pourcentages ont été calculés sur la base du nombre total de chefs mariés, veufs et divorcés, parce que pour 1941 on ne dispose pas de totaux par âge comparables à ceux de ces autres années (voir Recensement du Canada de 1941, vol. I, tableau X, p. 443).
. . chiffres non disponibles.

Source: Recensement du Canada de 1941, vol. V, tableau 19; Recensement du Canada de 1951, vol. III, tableau 136; Recensement du Canada de 1956, vol. I, tableau 56; Recensement du Canada de 1961, vol. 2, partie 1, tableau 73; Recensement du Canada de 1966, vol. II, tableau 79; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.2 - 6, tableau 50.

TABLEAU 4.8. Répartition en pourcentage des familles époux-épouse et des familles monoparentales selon l'âge du chef, Canada, 1931 - 1971

Genre de famille et âge du chef	1931	1941	1951	1956	1961	1966	1971
Familles époux-épouse	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
15 - 34 ans	25.2	26.7	29.3	29.5	28.8	27.9	30.1
35 - 44 "	27.9	24.7	25.9	26.1	26.0	25.7	23.4
45 - 54 "	23.7	38.2[1]	19.4	19.9	20.8	21.0	20.5
55 - 64 "	23.3[2]	..	14.2	13.2	13.3	14.3	14.9
65 ans et plus	..	10.4	11.2	11.3	11.0	11.0	11.2
Familles monoparentales	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
15 - 34 ans	11.0	9.3	14.0	12.9	14.3	15.3	23.5
35 - 44 "	17.1	14.8	16.9	17.3	18.5	19.3	21.0
45 - 54 "	24.0	47.2[1]	20.0	20.1	21.6	22.7	22.5
55 - 64 "	47.8[2]	..	20.3	19.3	17.3	17.2	15.8
65 ans et plus	..	28.6	28.8	30.4	28.3	25.6	17.1

[1] Se rapporte au groupe d'âge 45 - 64 ans.
[2] Se rapporte au groupe d'âge 55 ans et plus.
. . chiffres non disponibles.

Source: Recensement du Canada de 1931, vol. V, tableau 88; Recensement du Canada de 1941, vol. V, tableau 19; Recensement du Canada de 1951, vol. III, tableau 136; Recensement du Canada de 1956, vol. I, tableau 56; Recensement du Canada de 1961, vol. II, partie 1, tableau 73; Recensement du Canada de 1966, vol. II, tableau 79; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.2 - 6, tableau 50.

Les statistiques de ce tableau révèlent les effets de l'accroissement soutenu des proportions de la population jeune qui se marient (aidés par l'abaissement de l'âge au mariage chez les hommes comme chez les femmes) entre 1931 et 1956, mais particulièrement entre 1941 et 1956. Bien que cette tendance se soit stabilisée en 1961 et que la proportion de chefs de familles époux-épouse de moins de 35 ans ait baissé pour se fixer à 27.9 % en 1966, le pourcentage de chefs de familles époux-épouse de moins de 35 ans a atteint un sommet de 30.1 % en 1971. Parallèlement, la part des chefs de familles monoparentales de moins de 35 ans s'est accrue de façon soutenue à partir de 1956, et a affiché une augmentation brusque et plus prononcée que celle des chefs de familles époux-épouse pendant la période de cinq ans entre 1966 et 1971. Nous avons déjà mentionné la contribution des chefs féminins des groupes d'âge les plus jeunes à cette évolution. Les statistiques du tableau 4.8 indiquent que le mouvement de dissolution des familles est passé des groupes d'âge moyens et plus avancés aux groupes d'âge jeunes, ce qui signifie naturellement que la cause n'est plus tellement le décès mais bien la séparation et le divorce.

Les proportions croissantes de jeunes chefs de familles époux-épouse et de familles monoparentales pendant la période 1966 - 1971 s'expliquent en partie par l'arrivée à maturité des enfants de l'après-guerre. Cependant, les taux de chef de famille principale chez les chefs de famille masculins pour les cas où le conjoint demeure au foyer et chez les chefs de famille féminins mariés des âges correspondants (Canada, 1975b) indiquent qu'il s'est produit une augmentation réelle de la formation de familles époux-épouse dont le chef est un homme. Ils indiquent également une progression du nombre de familles monoparentales dont le chef est une femme appartenant aux groupes d'âge jeunes. En d'autres termes, les jeunes continuent à former des familles époux-épouse, mais plus de jeunes femmes qu'auparavant deviennent chefs de famille et bien entendu (en raison des contraintes des définitions du recensement jusqu'en 1971), chefs de familles monoparentales.

Il est également important d'étudier les variations des répartitions des chefs de famille selon la structure de la famille, à l'intérieur de chaque groupe d'âge. Les chiffres tirés des sources du tableau 4.8 permettent de calculer la répartition en pourcentage des familles époux-épouse et des familles monoparentales à l'intérieur de chaque groupe d'âge (Wargon, 1976b). Ces statistiques montrent que le "rajeunissement" des chefs a été plus marqué dans le cas des familles monoparentales que dans celui des familles époux-épouse. Ainsi, par rapport à l'ensemble des chefs de famille âgés de 15 - 34 ans, on observe une légère diminution de la proportion de chefs de familles époux-épouse et une augmentation de la proportion de chefs de familles monoparentales dans ce groupe d'âge jeune.

Ces statistiques doivent être interprétées avec prudence en raison de la surestimation apparente et encore indéterminée des familles monoparentales dans les groupes d'âge les plus jeunes, comme on le mentionne à la note 2. En dépit des limites et des réserves évidentes qu'impose ce problème, il se dégage clairement

une tendance générale à la hausse des familles monoparentales chez les jeunes. On se souviendra que les augmentations des familles de parents célibataires dans les groupes d'âge les plus jeunes ont contribué à l'accroissement du nombre de familles monoparentales au cours de la dernière moitié de la décennie 1961 - 1971. En outre, la tendance à la baisse de l'âge au mariage au cours des années 40 et 50, et la libéralisation récente de la Loi canadienne sur le divorce ont contribué à l'accroissement de la dissolution des mariages par séparation et par divorce chez les jeunes. On constate que de 1969 - 1971, c'est chez les personnes qui s'étaient mariées jeunes que les pourcentages du nombre total de divorces sont les plus élevés (Canada 1974b). Ce fait a également été confirmé dans une autre étude (Peters, 1976). Peters dégage un certain nombre de facteurs sociaux qui ont contribué au taux de divortialité au Canada et qui laissent prévoir une augmentation soutenue. Il mentionne la réduction progressive des normes religieuses et sociales restrictives à l'égard du divorce, du fait que les adultes et les enfants sont davantage exposés à rencontrer des personnes divorcées, que le mariage est de plus en plus considéré comme une institution devant favoriser le bonheur, la croissance et l'épanouissement du couple, et que de plus en plus on considère que le divorce cause peut-être moins de tort aux enfants qu'une vie familiale malheureuse ou insatisfaisante avec des parents qui ne s'entendent pas.

Dans l'ensemble, cependant, les statistiques présentées dans cette section et dans la section précédente nous tracent le portrait d'un pays où les gens continuent à former des familles et à vivre dans des familles, la plupart dans des familles traditionnelles complètes. La majorité des Canadiens continuent à opter pour le mariage et le noyau conjugal époux-épouse, ce qui indique que dans ce pays les gens préfèrent encore le style de vie associé à la forme ou structure familiale traditionnelle. Le fait que des célibataires choisissent délibérément d'être chefs de familles monoparentales ou que certaines personnes refusent les exigences du mariage civil ou légal en faveur d'unions consensuelles ou d'unions libres signifie clairement que certains Canadiens font l'expérience de nouvelles formes de vie familiale. Jusqu'à présent, ces nouvelles formes demeurent toutefois marginales, et traduisent peut-être davantage les premières transformations des étapes du cycle de vie d'une personne qu'une modification fondamentale de la structure de la famille traditionnelle telle que nous la connaissons.

Néanmoins, les changements perceptibles dans la répartition des chefs de famille selon l'état matrimonial, entre autres l'augmentation du nombre de chefs de famille séparés, divorcés et célibataires et l'accroissement manifeste des remariages, révèlent des changements d'attitude et de comportement des Canadiens vis-à-vis de la continuité, de la permanence et du sens des relations fondées sur la forme familiale traditionnelle. Le rythme de dissolution volontaire des familles et de reformation de familles s'est accentué particulièrement chez les jeunes, ce qui indique que les Canadiens ne considèrent plus le premier mariage et la famille à laquelle il donne naissance comme une institution sacro-sainte et permanente. Et l'on prévoit que le rythme va continuer à s'accroître.

Il est intéressant de comparer ces conclusions à celles tirées d'un ensemble de données pour les États-Unis. Uhlenberg (1974) souligne qu'aux États-Unis, des données concernant les cohortes de femmes nées pendant les périodes 1890 - 1894 et 1930 - 1934 montrent qu'il s'est produit des augmentations de la proportion de femmes âgées de 15 - 50 ans vivant ce qu'il appelle "l'expérience préférée" ou "le cycle de vie préféré", c'est-à-dire se marier, mettre des enfants au monde et les élever au sein d'une famille, avec un époux.

> . . . contrairement à une bonne partie de ce qui a été écrit sur l'évolution de la famille, la tendance observée au cours des 50 dernières années chez les blancs et les non-blancs va vers une plus grande conformité avec la forme traditionnellement favorisée, c'est-à-dire la famille (Uhlenberg, 1974, p. 291). (Traduction)

Cependant, il poursuit en disant que les augmentations de ces proportions peuvent avoir atteint leur sommet et pourraient fort bien être affectées dans l'avenir par l'accroissement de la dissolution des mariages.

> . . . chez les blancs comme chez les non-blancs, il semble que la tendance vers l'accroissement de la conformité des femmes adoptant le modèle traditionnel ait pris fin avec la cohorte de 1930 - 1934. Les variations de la répartition des femmes dans les diverses étapes du cycle de vie dépendront dorénavant beaucoup des taux de dissolution des mariages (Uhlenberg, 1974, p. 291). (Traduction)

Ces conclusions correspondent étroitement à celles qui ont été tirées pour le Canada dans le texte qui précède.

4.1.3. Tendances concernant les familles de recensement, selon les modalités de vie et selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial du chef, Canada, 1951 - 1971

Les statistiques pertinentes sur les familles de recensement selon les modalités de vie pour toutes les années de recensement pour lesquelles ces renseignements sont disponibles confirment la tendance déjà mentionnée vers le dédoublement des familles et l'identification croissante de la famille nucléaire avec le ménage, au Canada.

Depuis 1951, le recensement canadien prépare des données sur les familles selon le genre, en les ventilant en familles principales et en familles secondaires[4]. Cette nomenclature vise à faire la distinction entre les familles dans lesquelles le chef est également le chef de ménage, et qui sont par conséquent des familles principales ayant un chef de famille principale, et les familles dans lesquelles le chef n'est pas le chef du ménage dans lequel réside la famille, et qui par conséquent sont des familles secondaires ayant un chef de famille secondaire. Ce dernier genre de famille est lui-même subdivisé en deux catégories: les familles apparentées, c'est-à-dire les familles secondaires où le chef ou l'épouse est

---

Voir note(s) à la page 135.

apparenté au chef de ménage, et les familles chambreuses et autres familles, c'est-à-dire les familles secondaires dont les membres ne sont pas apparentés au chef de ménage.

TABLEAU 4.9. Familles de recensement selon les modalités de vie, Canada, 1951 - 1971

Modalités de vie	1951	1956	1961	1966	1971
	Répartition numérique				
Total	3,287,384	3,711,500	4,147,444	4,526,266	5,070,685
Familles principales	2,966,739	3,425,890	3,911,529	4,345,718	4,898,290
Familles secondaires	320,645	285,610	235,915	180,548	172,390
Apparentées	201,283	173,935	157,120	134,854	126,775
Non apparentées	119,362	111,675	78,795	45,694	45,615
Chambreuses	..	99,370	72,416	38,583	40,705
Autres	..	12,305	6,379	7,111	4,910
	Répartition en pourcentage				
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Familles principales	90.2	92.3	94.3	96.0	96.6
Familles secondaires	9.8	7.7	5.7	4.0	3.4
Apparentées	6.1	4.7	3.8	3.0	2.5
Non apparentées	3.6	3.0	1.9	1.0	0.9
Chambreuses	..	2.7	1.7	0.8	0.8
Autres	..	0.3	0.2	0.2	0.1

.. chiffres non disponibles.

Source: Recensement du Canada de 1961, vol. II, partie 1, tableau 78; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.2-2, tableau 7.

Comme l'indique le tableau 4.9[5], depuis 1951, au moins les neuf dixièmes des chefs de famille au Canada étaient également les chefs des ménages dans lesquels ils résidaient. La proportion de ces chefs a progressé pour passer de 90.2 % en 1951 à 96.8 % en 1971. En 1951, sur un total de près de 3,288,000 familles de recensement, environ 2,967,000 ou quelque 90 % étaient des familles principales, c'est-à-dire que les chefs de ces familles étaient également les chefs des ménages dans lesquels ils résidaient. Environ 320,600 familles ou un peu moins de 10 % étaient des familles secondaires, c'est-à-dire des familles qui vivaient dans le ménage de quelqu'un d'autre. Sur ces 320,600 familles secondaires, un peu moins des deux tiers étaient apparentées au chef de ménage, et un peu plus du tiers ne l'étaient pas.

Depuis 1951, on observe une augmentation soutenue du nombre total de familles de recensement et du nombre de familles principales, mais l'augmentation de ces dernières a été supérieure à celle des premières. Ainsi, la proportion de

Voir note(s) à la page 135.

familles principales est passée de 92.3 % en 1956 à 94.3 % en 1961 et à 96.0 % en 1966, atteignant 96.6 % en 1971. Comme on pouvait s'y attendre, l'augmentation a été le plus prononcée pendant la décennie 1951 - 1961, étant donné que c'est au cours de celle-ci qu'on a enregistré des niveaux élevés de nuptialité, de formation et de construction de familles, et que c'est à cette époque que l'industrie du logement a commencé à offrir les genres de logements dont avaient besoin les familles nucléaires canadiennes. C'était l'époque de la construction d'appartements et de la croissance du logement de banlieue (Kalbach et McVey, 1971, p. 309).

Pendant la période 1951 - 1971, il s'est produit des baisses correspondantes du nombre absolu de familles secondaires, apparentées et non apparentées, ainsi que de leur pourcentage par rapport à l'ensemble des familles. La proportion de familles secondaires est tombée passant de 9.8 % en 1951 à 3.4 % en 1971, soit une baisse d'environ deux tiers. Sur près de 172,400 familles secondaires en 1971, presque 127,000 ou près des trois quarts étaient apparentées au chef du ménage dans lequel elles vivaient.

Comme on pouvait s'y attendre, il existe certaines modalités de vie familiale selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial du chef. Les statistiques du recensement pertinentes (non indiquées ici) revèlent que les familles époux-épouse sont plus souvent des familles principales que les familles monoparentales, que le chef soit un homme ou une femme. En outre, dans le cas des familles monoparentales, les chefs veufs des deux sexes sont plus souvent des chefs de famille principale que ceux qui appartiennent aux autres catégories d'état matrimonial. Cette situation provient sûrement du fait que le veuvage est associé à l'âge. Les parents veufs appartiennent généralement aux groupes d'âge plus avancés, peuvent avoir des enfants dont l'âge exige qu'ils les entretiennent ou même qu'ils supportent la plus lourde charge de l'entretien du ménage, et sont par conséquent plus susceptibles d'être chefs de famille principale que les parents uniques qui sont séparés, divorcés ou célibataires. La probabilité d'être chef de famille principale est plus faible dans les groupes d'âge les plus jeunes et augmente avec l'âge, atteignant un sommet chez les chefs masculins de 45 - 64 ans, pour diminuer ensuite quelque peu dans les groupes d'âge les plus vieux. Pour ce qui concerne les chefs féminins, les pourcentages de chefs de famille principale les plus élevés ont été déclarés chez les personnes âgées de 65 ans et plus au recensement de 1956 et dans les recensements ultérieurs. Étant donné que la vie moyenne des femmes est supérieure à celle des hommes et que les femmes ont une meilleure survie dans les groupes d'âge vieux, il se peut que cette dernière tendance soit plutôt artificielle. Nombre de femmes âgées veuves ne sont chefs de famille principale que de nom, et en fait vivent dans des ménages entretenus par des fils et des filles adultes mais célibataires qui font partie de la population active. Ce sont cependant les parents qui sont désignés comme chefs de leurs familles en raison des contraintes imposées par les définitions de la famille dans le recensement canadien (voir l'annexe A).

En ce qui concerne la tendance de 1951 - 1971, les statistiques pertinentes indiquent qu'à chaque année de recensement, il y a eu des augmentations du pourcentage de familles principales monoparentales pour toutes les catégories d'état matrimonial, chez les deux sexes et pour la plupart des âges. On a par

ailleurs observé des baisses correspondantes du pourcentage de familles monoparentales dans les mêmes groupes d'état matrimonial, de sexe et d'âge. L'accroissement des familles principales de 1951 - 1971 se retrouve chez les chefs masculins et féminins de tous les groupes d'âge, mais particulièrement des groupes d'âge les plus jeunes. En outre, la progression est plus prononcée chez les chefs féminins de moins de 35 ans que chez les chefs masculins des mêmes âges. En 1951, seulement 43 % environ des chefs féminins de moins de 35 ans étaient des chefs de famille principale, comparativement à environ 83 % des chefs masculins du même groupe d'âge. En 1971, l'écart entre les chefs masculins et féminins de famille principale s'était rétréci: 75 % des chefs de familles féminins étaient des chefs de famille principale comparativement à 95 % des chefs masculins de moins de 35 ans.

TABLEAU 4.10. Répartition en pourcentage des familles de recensement selon le sexe du chef et les modalités de vie, Canada, 1951 - 1971

Année de recensement et sexe	Total	Familles principales	Familles secondaires
1951			
Total	100.0	100.0	100.0
Masculin	92.4	93.4	82.8
Féminin	7.6	6.6	17.2
1956			
Total	100.0	100.0	100.0
Masculin	93.4	94.3	83.1
Féminin	6.6	5.7	16.9
1961			
Total	100.0	100.0	100.0
Masculin	93.4	94.3	79.8
Féminin	6.6	5.7	20.2
1966			
Total	100.0	100.0	100.0
Masculin	93.4	94.0	77.9
Féminin	6.6	6.0	22.1
1971			
Total	100.0	100.0	100.0
Masculin	92.7	93.2	75.1
Féminin	7.3	6.8	24.9

Source: Recensement du Canada de 1951, vol. III, tableau 136; Recensement du Canada de 1956, vol. I, tableau 56; Recensement du Canada de 1961, vol. II, partie 1, tableau 73; Recensement du Canada de 1966, vol. II, tableau 79; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.2-6, tableau 51.

Cependant, les chiffres du tableau 4.10 semblent à première vue infirmer les conclusions que nous venons de tirer. On remarquera que l'étude du poids relatif des chefs masculins et féminins de chaque catégorie – total des familles, familles principales et familles secondaires – semble indiquer qu'il y a eu peu de variation pour l'ensemble des familles et pour les familles principales au cours des 20 ans observés. L'augmentation de 1966-1971 a été minime. Seules les familles secondaires ont affiché une variation sensible, la proportion de chefs masculins ayant diminué et la proportion de chefs féminins ayant progressé. Comment expliquer cette situation compte tenu des tendances décrites ci-dessus? La réponse est qu'en raison des contraintes imposées par les définitions du recensement jusqu'en 1971 inclusivement, suivant lesquelles l'époux est automatiquement désigné comme chef dans toutes les familles époux-épouse, il y avait plus de neuf chefs de famille masculins pour un chef féminin. De plus, sur l'ensemble des chefs de famille principale, le rapport entre les chefs masculins et les chefs féminins était légèrement supérieur. Et enfin, les familles principales représentent la presque totalité des familles. Par conséquent, le poids du plus grand nombre de chefs masculins dans les deux premières colonnes du tableau 4.10 a minimisé les variations, même importantes, dans les modalités de vie d'un nombre beaucoup plus restreint de femmes.

Par ailleurs, sur le nombre beaucoup plus faible et toujours en baisse des chefs de famille secondaire, la proportion de chefs féminins est plus forte et va en augmentant, comme l'indiquent les chiffres de la dernière colonne du tableau 4.10. Cela semblerait indiquer que la baisse du taux de chef de famille secondaire a été plus marquée dans le cas des hommes que dans celui des femmes. Chez ces dernières, la tendance est certainement liée aux fortes augmentations, ces dernières années, du taux de chef de famille monoparentale chez les jeunes femmes, dont certaines ne peuvent entretenir leur propre ménage.

4.2. Tendances concernant les familles de recensement et les enfants

4.2.1. Tendances concernant les familles de recensement, selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans vivant au foyer, Canada, 1941 - 1971

Comme nous l'avons mentionné au chapitre 2, les mouvements des mariages et des naissances au Canada depuis la fin des années 30 sont très nettement visibles dans les données pertinentes sur les familles de recensement à partir de 1941. Les variations observées entre 1941 et 1971 dans le nombre de familles de recensement et la taille moyenne et la répartition par taille des familles de recensement reflètent les variations de la nuptialité et de la fécondité pendant la même période.

Des études ont rassemblé beaucoup de données sur les tendances historiques et récentes de la nuptialité et de la fécondité au Canada (Henripin, 1972; Henripin et Légaré, 1970; Canada, 1968, 1976; George et Romaniuc, 1971; Wargon, 1975). Le lecteur est invité à consulter les ouvrages susmentionnés pour avoir des

renseignements plus détaillés sur ces tendances et pour trouver des statistiques et d'autres formes d'explications sur les facteurs responsables. En résumé, on peut dire qu'après 1937 et pendant la majeure partie de la période 1941 - 1971, les Canadiens se sont mariés davantage et plus jeunes qu'auparavant, ce qui signifie qu'un plus grand nombre d'entre eux ont eu des enfants et ont construit des familles. L'augmentation des naissances après la Seconde Guerre mondiale s'est poursuivie pendant la majeure partie des années 50, et elle a été si spectaculaire qu'elle a fait naître l'expression "explosion démographique", expression qui est encore utilisée pour marquer l'ampleur de la fécondité pendant cette période. Cependant, à la fin des années 50, les indices de fécondité ont commencé à fluctuer et, dès 1960, il était devenu évident que la fécondité était en baisse au Canada. Cette baisse, qui s'est accentuée, s'est poursuivie dans les années 60 et jusqu'au début des années 70. En 1971, le taux brut de natalité a atteint son niveau le plus bas, soit 16.8 pour 1,000 habitants.

Les tendances relatives aux naissances dans les années 40 et 50 étaient associées à certaines modifications fondamentales des modes de formation des familles de la part des couples et de l'attitude des femmes vis-à-vis de la procréation. Au cours de ces décennies, non seulement les Canadiens se mariaient davantage et plus jeunes qu'auparavant, mais également un plus grand nombre d'entre eux avaient des familles de taille modérée, mesure établie selon le nombre d'enfants nés vivants. Cette situation contraste avec celles des décennies antérieures à 1941 qui se caractérisait par un plus large éventail de familles de très grande taille, de taille modérée et de très petite taille (Canada, 1968, Wargon, 1975, 1976b). Ces tendances concernant la taille des familles ressortent à première vue lorsqu'on étudie les données du recensement sur la fécondité pour les femmes mariées ou l'ayant déjà été selon l'âge et le nombre d'enfants, dans les ouvrages de référence susmentionnés. On observe une tendance marquée vers la disparition des très grandes familles (c'est-à-dire des femmes mariées ou l'ayant déjà été qui ont mis au monde six enfants ou plus), tendance qui est en cours depuis longtemps au Canada; le maintien de proportions relativement stables de femmes ayant des familles de cinq enfants (probablement attribuable surtout à la baisse de la proportion de femmes ayant eu six enfants ou plus); des baisses de l'importance relative des familles sans enfants et d'un enfant, et une convergence frappante vers la famille de deux enfants. Au recensement de 1961, la famille de deux enfants est ressortie comme représentant la taille modale de la famille. Il en était de même en 1971, bien que les données du recensement pour cette année-là révèlent certains changements qui étaient à prévoir compte tenu de la baisse de la fécondité au cours des années 60. Les statistiques de 1971 sur la fécondité indiquent que le pourcentage de femmes sans enfants a progressé pendant la dernière décennie, particulièrement chez celles âgées de moins de 30 ans, et que le pourcentage de femmes qui étaient âgées de moins de 25 ans en 1971 et qui avaient un, deux ou trois enfants était sensiblement inférieur au pourcentage observé en 1961 chez les femmes des mêmes âges (Canada, 1967; Wargon, 1975, 1976b).

Parallèlement à ces changements associés à l'augmentation de la fécondité et aux modifications de la taille de la famille survenues après la Seconde Guerre

TABLEAU 4.11. Répartition en pourcentage des chefs de famille de recensement selon l'âge et selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans vivant à la maison, Canada, 1941, 1951, 1961 - 1971

Année de recensement et âge du chef	Familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans vivant à la maison					
	Zéro	Une	Deux	Trois	Quatre	Cinq et plus
1941						
Total	31.3	23.5	17.5	10.6	6.4	10.7
15-34 ans	31.2	32.0	19.7	9.2	4.3	3.7
35-44 "	14.3	21.2	22.4	14.9	9.6	17.6
45-64 "	27.1	22.5	17.3	11.5	7.5	14.1
65 ans et plus	76.4	14.2	5.0	2.2	1.1	1.1
1951						
Total	32.3	23.5	19.8	10.9	5.8	7.8
15-34 ans	24.3	31.1	25.3	11.3	4.7	3.3
35-44 "	12.7	20.7	26.4	16.9	9.6	13.6
45-54 "	21.9	24.2	20.3	12.4	7.5	13.6
55-64 "	49.5	24.0	11.9	6.3	3.5	4.8
65 ans et plus	83.0	10.8	3.4	1.4	0.7	0.7
1961						
Total	29.3	20.2	20.6	13.4	7.5	8.9
15-34 ans	19.0	26.1	26.6	14.7	8.2	5.3
15-24 ans	36.4	39.7	17.7	3.8	2.1	0.3
25-34 "	15.6	23.4	28.4	16.9	9.4	6.3
35-44 ans	9.0	15.3	25.8	21.5	12.0	16.4
45-54 "	19.0	23.0	22.8	14.4	8.1	12.7
55-64 "	51.7	23.8	11.8	5.6	3.2	4.0
65 ans et plus	86.6	8.8	2.6	1.0	0.5	0.5
1966						
Total	28.9	19.5	20.5	14.0	8.0	9.2
15-34 ans	20.5	25.2	26.3	15.6	7.4	5.1
15-24 ans	41.4	38.0	15.6	3.9	0.8	0.2
25-34 "	15.6	22.2	28.8	18.3	8.9	6.3
35-44 ans	7.8	13.2	25.2	21.8	14.4	17.6
45-54 "	17.3	22.8	23.4	15.2	9.1	12.9
55-64 "	49.5	24.8	12.7	6.0	3.1	3.8
65 ans et plus	87.0	8.6	2.5	1.0	0.4	0.5
1971						
Total	30.5	20.6	21.2	13.4	7.2	7.1
15-34 ans	25.9	28.4	26.7	12.1	4.5	2.4
15-24 ans	47.0	37.4	12.6	2.2	0.5	0.3
25-34 "	20.0	25.9	30.6	14.8	5.7	2.9
35-44 ans	6.8	12.8	26.9	23.7	14.7	15.0
45-54 "	17.0	21.9	23.8	16.0	9.6	11.6
55-64 "	49.9	25.1	12.9	6.0	2.9	3.2
65 ans et plus	87.5	8.3	2.5	1.0	0.4	0.4

Source: Recensement du Canada de 1941, vol. V, tableau 19; Recensement du Canada de 1951, vol. X, tableau 86; Recensement du Canada de 1961, vol. 2, partie 1, tableau 73; Recensement du Canada de 1966, vol. 2, tableau 79; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.2-7, tableau 57.

mondiale, il s'est produit un mouvement dans le calendrier et l'espacement des naissances dans les mariages, de sorte que les enfants naissaient plus tôt après le mariage de leurs parents et étaient moins espacés qu'auparavant. Combiné à la tendance à la baisse de l'âge au mariage, ce mouvement a produit une forte réduction de l'âge des mères et des pères à la naissance des enfants. Cette évolution peut être observée à partir des chiffres sur les naissances légitimes selon l'âge de la mère et du père publiées dans les bulletins de Statistique Canada sur la statistique de l'état civil. Les augmentations notables des pourcentages de naissances chez les jeunes mères et les jeunes pères présentent un grand intérêt, du point de vue non seulement des implications sociales, mais également de l'explication de certains aspects de la forte baisse de la fécondité pendant les années 60. Étant donné que les jeunes femmes justifiaient d'une proportion accrue du total des naissances, on peut considérer que leur fécondité réduite est largement responsable des baisses notables de la fécondité dans les années 60 et au début des années 70.

La répartition des chefs de famille selon certains groupes d'âge et selon le nombre d'enfants de moins de 24 ans vivant au foyer, présentée au tableau 4.11, traduit les tendances du nombre d'enfants nés que nous venons de décrire, c'est-à-dire la désaffection, de 1941 - 1961, pour les familles sans enfants et avec un seul enfant au foyer, tendance qui avait été héritée de la dépression des années 30, et une plus grande propension à construire des familles de taille modérée. La tendance prononcée de la famille de deux enfants à devenir la taille modale de la famille au Canada, qui ressort si nettement dans les données sur la fécondité, n'apparaît pas aussi clairement dans les données du recensement sur la famille au tableau 4.11. L'explication en est que les statistiques du tableau 4.11 représentent les femmes qui sont en âge de procréer ou qui ont dépassé cet âge, et qui ont déclaré sur un questionnaire de recensement le nombre d'enfants qu'elles ont eu, même si certains sont décédés ou vivent ailleurs. D'un autre côté, les statistiques du tableau 4.11 représentent les chefs de famille qui n'ont déclaré que les enfants vivant dans le ménage au moment du recensement fédéral.

Supposons que les chiffres du tableau 4.11 sur les chefs appartenant au groupe d'âge 35 - 44 ans représentent à peu près les familles qui viennent tout juste d'atteindre le nombre d'enfants souhaité, mais dans lesquelles les enfants sont encore assez jeunes pour vivre au foyer. Pendant l'ensemble de la période 1941 - 1971, les pourcentages d'enfants au foyer, pour les chefs de famille de recensement de ce groupe d'âge, indiquent les tendances générales suivantes: une baisse soutenue et spectaculaire du pourcentage n'ayant pas d'enfants ou n'ayant qu'un seul enfant au foyer, cette baisse étant particulièrement prononcée chez ceux n'ayant pas d'enfants au foyer (plus de la moitié); une augmentation du pourcentage de chefs de ce groupe d'âge ayant deux enfants au foyer; une augmentation de ceux ayant trois et quatre enfants au foyer, l'augmentation étant particulièrement spectaculaire en 1961 par rapport aux années de recensement précédentes; et une baisse de ceux ayant cinq enfants ou plus au foyer, bien qu'il y ait eu des fluctuations considérables à chaque année de recensement. Les tendances révélées par les chiffres sur les chefs de famille âgés de 45 - 64 ans

(considérés comme deux groupes de 10 ans ou comme un seul groupe d'âge) ont été plus ou moins semblables à celles concernant les chefs de 35 - 44 ans. Cependant, les chiffres portant sur les chefs de famille âgés de 65 ans et plus confirment la baisse de l'âge à la naissance des enfants que nous avions déjà mentionnée, et probablement aussi la tendance chez les couples âgés à vivre ailleurs que chez leurs enfants non mariés.

La répartition en pourcentage des familles de recensement selon la taille en fonction du nombre d'enfants au foyer et selon le sexe du chef pour les années de recensement comprises entre 1941 et 1971 et pour lesquelles on dispose des données pertinentes (ne figurant pas ici) révèle également une évolution intéressante, particulièrement entre 1966 et 1971. Bien que le pourcentage de chefs de famille féminins sans enfants au foyer ait été presque le même que celui des chefs masculins en 1966 (28.1 %), en 1971, le pourcentage de chefs de famille féminins sans enfants est tombé à 19.7 % environ, tandis que celui des chefs masculins grimpait à 31.3 %. De plus, en ce qui concerne les chefs de famille féminins en 1971, les pourcentages ayant un, deux, trois ou quatre enfants ont été plus élevés qu'en 1966 et ont même été les plus élevés que pour toute autre année de recensement antérieure. Les facteurs responsables sont évidemment l'accroissement de la dissolution des mariages chez les jeunes et le déplacement des âges vieux vers les âges jeunes dans le cas de la dissolution des familles. Les chefs de famille féminins (ou de familles monoparentales) sont plus susceptibles maintenant d'avoir des enfants âgés de moins de 25 ans et probablement de très jeunes enfants au foyer que c'était le cas il n'y a pas très longtemps.

4.2.2. Tendances concernant le nombre d'enfants dans les familles et leur répartition, selon l'âge, Canada, 1941 - 1971 et selon la fréquentation scolaire, Canada, 1961 - 1971

La population d'enfants dans les familles de recensement canadiennes a vieilli, en raison de la baisse du nombre de très jeunes enfants et de la forte concentration d'enfants de 6 - 14 ans et de 15 - 24 ans. L'accroissement du nombre d'enfants des groupes d'âge plus avancés pendant la dernière décennie représente l'arrivée à maturité d'importantes cohortes d'enfants nés lors de l'explosion démographique qui a suivi la Seconde Guerre mondiale.

Les répartitions numériques et en pourcentage des enfants dans les familles de recensement canadiennes figurent pour certaines années de recensement de 1941 - 1971 au tableau 4.12. Bien que la ventilation des enfants selon l'âge dans ce tableau ne soit pas exactement comparable pour toutes les années de recensement, les chiffres indiquent assez clairement pourquoi l'âge médian des enfants au Canada s'est relevé depuis 1961 (voir la section 4.3.2).

Le nombre total d'enfants dans les familles, qui se chiffrait à plus de 4,500,000 en 1941, a affiché des augmentations soutenues à chaque date de recensement figurant au tableau 4.12. En 1951, il y avait près de 1,000,000 d'enfants de plus, ce qui a porté le total à plus de 5,500,000. Plus de 2,200,000 enfants sont venus grossir les familles de recensement canadiennes pendant les 10

TABLEAU 4.12. Enfants dans les familles de recensement selon l'âge, Canada, 1941, 1951, 1961 - 1971

Âge des enfants	1941	1951	1961	1966	1971
	Répartition numérique				
Ensemble des enfants	**4,665,531**	..	..	..	..
0- 6 ans	1,445,796	..	..	..	..
7-14 "	1,694,108	..	..	..	..
15-24 "	1,525,927	..	..	..	..
Ensemble des enfants	..	**5,544,179**	..	..	..
0- 5 ans	..	2,009,730	..	..	..
6-13 "	..	1,981,360	..	..	..
14-24 "	..	778,238	..	..	..
14-17 ans	..	774,851	...	..	..
18-24 "	..	1,553,089	..	..	..
Ensemble des enfants	..	..	**7,777,137**	**8,656,245**	**8,248,596**
0- 5 ans	..	..	2,661,724	2,622,477	2,196,780
6-14 "	..	..	3,446,569	3,862,597	4,087,275
15-24 "	..	..	1,059,808	1,352,469	1,580,905
15-18 ans	..	..	609,036	818,702	983,640
19-24 "	..	..	1,668,844	2,171,171	2,564,545
	Répartition en pourcentage				
Ensemble des enfants	**100.0**	..	..	..	..
0- 6 ans	31.0	..	..	..	..
7-14 "	36.3	..	..	..	..
15-24 "	32.7	..	..	..	..
Ensemble des enfants	..	**100.0**	..	..	..
0- 5 ans	..	36.2	..	..	..
6-13 "	..	35.7	..	..	..
14-24 "	..	14.0	...	..	..
14-17 ans	..	14.0	..	..	..
18-24 "	..	28.0	..	..	..
Ensemble des enfants	..	..	**100.0**	**100.0**	**100.0**
0- 5 ans	..	..	34.2	30.3	24.8
6-14 "	..	..	44.3	44.6	46.2
15-24 "	..	..	13.6	15.6	17.9
15-18 ans	..	..	7.8	9.5	11.1
19-24 "	..	..	21.5	25.1	29.0

. . chiffres non disponibles.

Source: Recensement du Canada de 1941, vol. V, tableau 19; Recensement du Canada de 1951, vol. III, tableau 131; Recensement du Canada de 1961, vol. II.2, tableau 54; Recensement du Canada de 1966, vol. II, tableau 79; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.2-6, tableau 51.

années qui séparent les recensements de 1951 et de 1961, en raison surtout des niveaux élevés de fécondité qui se sont maintenus durant les années 50, de sorte qu'en 1961 le nombre d'enfants dans les familles se chiffrait à plus de 7,770,000. Cette progression s'est poursuivie en 1961, 1966 et 1971. Cependant, en raison de la tendance à la baisse de la fécondité au cours des années 60 et au début des années 70, les augmentations à chaque date de recensement ont été inférieures à celles enregistrées pour les années de recensement antérieures.

Les répartitions numériques et en pourcentage présentées au tableau 4.12 indiquent clairement les contributions des enfants appartenant aux groupes d'âge de moins de six ans, de 6 - 14 ans et de 15 - 24. Entre 1941 et 1951, l'augmentation du nombre et de la proportion des moins de six ans a été considérable si l'on en juge par le nombre d'enfants de moins de sept ans en 1941 et de moins de six ans en 1951. En 1951, les enfants de moins de six ans représentaient 36.2 % des enfants de tous âges dans les familles: en termes absolus et en termes relatifs, ils représentaient le plus important groupe d'âge d'enfants. Au même moment, toutefois, la période de 10 ans entre 1941 et 1951 a également permis l'entrée dans le groupe d'âge suivant, celui des 6 - 13 ans, du grand nombre d'enfants nés au début des années 40; ils étaient si nombreux qu'au recensement de 1951 ils constituaient 35.7 % de l'ensemble des enfants. Entre 1951 et 1961, bien que le nombre d'enfants de moins de six ans se soit accru pour passer de près de 2,010,000 - 2,660,000, leur proportion (34.2 %) était plus faible qu'en 1951 en raison du gonflement soutenu de la population d'enfants de 6 - 14 ans. En 1961, ces derniers représentaient 44.3 % de l'ensemble des enfants. À partir du recensement de 1961, on observe des baisses absolues et relatives du nombre d'enfants de moins de six ans, et des augmentations absolues et relatives du nombre d'enfants de 6 - 14 ans et de 15 - 24 ans. En 1971, les enfants de moins de six ans constituaient 24.8 % ou seulement le quart environ de l'ensemble des enfants des familles de recensement. Ainsi, en termes absolus et en termes relatifs, les enfants des âges les plus jeunes constituaient le plus petit groupe en 1971 comparativement à ceux de 6 - 14 ans et de 15 - 24 ans. Les enfants de 6 - 14 ans étaient au nombre de plus de 4,000,000 en 1971 et représentaient 46.2 % du total, tandis que ceux de 15 - 24 ans, qui étaient un peu plus de 2,500,000, figuraient pour 29.0 %. Il est extrêmement intéressant de remarquer au tableau 4.12 qu'en 1971 les enfants de moins de six ans qui justifiaient de 24.8 % de l'ensemble des enfants, représentaient une proportion plus faible du nombre total d'enfants qu'en 1941, année de recensement qui suivait une période où les taux de natalité avaient été faibles au Canada et où les enfants de ce groupe d'âge représentaient 31.0 % du total. Bien qu'à partir de 1961 le nombre d'enfants de 6 - 14 ans ait toujours été celui des autres groupes d'âge, en 1971 les enfants de ces âges dépassaient les plus jeunes de plus de 1,800,000, et ceux de 15 - 24 ans de plus de 1,000,000. Néanmoins, pendant la décennie 1961 - 1971, le taux d'augmentation des enfants des familles de recensement âgés de 15 - 24 ans a été supérieur à celui des enfants âgés de 6 - 14 ans.

D'après les chiffres du tableau 4.12, il est évident que les familles et les ménages familiaux, ainsi que les ménages non familiaux, se sont partagés la récente

augmentation de la population de jeunes adultes âgés de 15 - 24 ans, en raison de l'arrivée à maturité des enfants de l'après-guerre. Lorsqu'on se sert des chiffres du tableau 4.12 pour calculer l'augmentation en pourcentage de la population d'enfants dans les familles de recensement selon l'âge, on découvre que la croissance du nombre d'enfants de 19 - 24 ans a été quelque peu supérieure à celle des enfants de 15 - 18 ans entre 1961 et 1971.

TABLEAU 4.13. Enfants âgés de 15 ans et plus à l'école[1], Canada, 1941, 1961, 1966 et 1971

Âge des enfants	1941	1961	1966	1971
	Répartition numérique			
Ensemble des enfants de 15 - 24 ans[2] . . .	1,525,927	1,668,844	2,171,171	2,564,545
À l'école	409,071	870,396	..	1,682,410
Ensemble des enfants de 15 - 18 ans	..	1,059,808	1,352,469	1,580,905
A l'école	..	748,714	..	1,301,165
Ensemble des enfants de 19 - 24 ans	..	609,036	818,702	983,640
A l'école	..	121,682	..	381,245
	Répartition en pourcentage			
Ensemble des enfants de 15 - 24 ans[2]. . . .	100.0	100.0	100.0	100.0
À l'école	26.8	52.2	..	65.6
Ensemble des enfants de 15 - 18 ans	..	100.0	100.0	100.0
A l'école	..	70.6	..	82.3
Ensemble des enfants de 19 - 24 ans	..	100.0	100.0	100.0
A l'école	..	20.0	..	38.8

[1] À l'école signifie que les enfants fréquentent l'école à plein temps.
[2] L'ensemble des enfants de ce groupe d'âge dans les familles comprend ceux qui fréquentent l'école et les autres, c'est-à-dire ceux qui travaillent, ceux qui travaillent et qui fréquentent l'école, ceux qui sont dans des institutions, etc. Les nombres et les pourcentages indiqués ici ne concernent que les enfants qui fréquentent l'école à plein temps.
. . chiffres non disponibles.

Source: Recensement du Canada de 1941, vol. V, tableau 19; Recensement du Canada de 1961, vol. II.1, tableau 54; Recensement du Canada de 1966, vol. II, tableau 79; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.2-6, tableau 51.

Le tableau 4.13 indique pour 1961 et 1971 les répartitions numériques et en pourcentage des enfants des familles de recensement canadiennes qui avaient de 15-18 ans et de 19-24 ans et qui étudiaient à plein temps au moment du dénombrement. (Ces renseignements ne sont disponibles sous une forme comparable que pour 1961 et 1971. Cependant, les chiffres de 1941 concernant les enfants de 15 - 24 ans ont également été inclus pour permettre une comparaison grossière.) On remarquera qu'en 1961, la population d'enfants des familles de recensement âgés de 15-18 ans qui étudiaient à plein temps représentait environ 70 % de l'ensemble des enfants de ces âges vivant au foyer, tandis que ceux de 19-24 ans étudiant à plein temps représentaient 20 % de l'ensemble de la

population totale d'enfants de ces âges vivant au foyer. En 1971, le nombre d'enfants aux études dans ces deux groupes d'âge s'était fortement accru. Lors de la dernière année de recensement pour laquelle des renseignements sont présentés au tableau 4.13, le nombre d'enfants de 15 - 18 ans aux études avait progressé de façon marquée par rapport à 1961 et représentait 82.3 % ou plus des quatre cinquièmes des enfants de ces âges vivant au foyer. Pour ce qui concerne ceux de 19 - 24 ans, le nombre étudiant à plein temps avait plus que doublé en 1971 pour atteindre un peu plus de 381,000 ou 38.8 % de l'ensemble des enfants de ces âges vivant dans des familles de recensement. Ces augmentations sont attribuables non seulement au nombre accru d'enfants de ces âges vivant au foyer dans des familles de recensement, mais également aux niveaux plus élevés de fréquentation scolaire au Canada chez les jeunes adultes de ces âges, particulièrement chez ceux de 20 - 24 ans.

4.2.3. Tendances concernant le nombre d'enfants dans les familles époux-épouse et dans les familles monoparentales, Canada, 1931 - 1971

Il est fort intéressant d'évaluer dans quelle mesure les enfants vivent dans des familles époux-épouse ou dans des familles monoparentales, et cela en raison de la récente augmentation de la dissolution des familles chez les jeunes et du nombre de familles dont le chef est une jeune femme. Les tableaux 4.14 et 4.15 sont fondés sur des statistiques du recensement sur le nombre d'enfants et visent à indiquer quel pourcentage vivait dans des familles époux-épouse ou dans des familles monoparentales à chaque date de recensement pour laquelle on dispose de données. Malheureusement, ces tableaux ne nous disent pas combien de familles époux-épouse étaient le fait d'un premier mariage et combien résultaient d'un remariage. Par conséquent, ces statistiques ne nous permettent pas de déterminer avec précision combien d'enfants ont été "affectés" par la dissolution du mariage de leurs parents et le remariage ultérieur de l'un ou des deux parents. De plus, les pourcentages figurant dans ces tableaux pour les enfants vivant dans des familles monoparentales sont très faibles, étant donné que les calculs ont été faits par rapport au nombre d'enfants dans l'ensemble des familles. Il faut également se méfier d'une surestimation possible du nombre d'enfants de chefs de familles monoparentales des âges les plus jeunes, en raison des problèmes associés au traitement des données de 1971 décrits à la note 2. En dépit de ces réserves, cependant, on peut considérer que les statistiques des tableaux 4.14 et 4.15 sont indicatrices, d'une manière générale, de la mesure dans laquelle les enfants canadiens ont vécu et vivent dans des familles époux-épouse ou dans des familles monoparentales.

D'après les statistiques du tableau 4.14, il y a eu une augmentation soutenue, à chaque date de recensement de 1931 - 1956, dans les pourcentages d'enfants vivant avec deux parents et une baisse soutenue et considérable du pourcentage vivant avec un seul parent. Les enfants vivant dans des familles époux-épouse ont augmenté en proportion du nombre total d'enfants pour passer d'environ 88.1 % en 1931 à 93.4 % en 1956. Pendant la même période, le nombre

d'enfants de moins de 25 ans vivant avec un parent unique a diminué de près de la moitié en pourcentage du nombre total d'enfants dans les familles de recensement, passant de 11.9 % en 1931 à 6.6 % en 1956. Cette baisse est évidemment due surtout aux diminutions du nombre d'enfants vivant avec des parents veufs masculins et féminins, comme l'indique le tableau 4.15, et est attribuable à l'allongement de la durée de la vie des hommes et des femmes. De plus, les pourcentages plus élevés d'enfants vivant avec un parent veuf féminin que d'enfants vivant avec un parent veuf masculin s'expliquent par l'espérance de vie plus longue chez les femmes que chez les hommes et par le taux de remariage plus élevé chez les hommes. Tandis qu'en 1931, 2.8 % de l'ensemble des enfants des familles de recensement vivaient avec un parent veuf masculin, le chiffre correspondant pour les parents uniques féminins du même état matrimonial était de 6.3 %. En 1961, les pourcentages étaient tombés à 0.6 % chez les parents veufs masculins et à 2.6 % chez les parents veufs féminins, et ils sont restés assez stables pendant la période 1961 - 1971. Compte tenu des variations qui se sont produites de 1931 - 1971, il est probable qu'en plus de l'amélioration de l'espérance de vie, le fait que les hommes et les femmes ont eu des enfants à des âges plus jeunes pendant et après les années 40, ce dont nous avons déjà parlé, a également contribué à la situation suivant laquelle les enfants des familles canadiennes atteignent généralement l'âge adulte avant de perdre leurs parents par décès.

TABLEAU 4.14. Répartition en pourcentage des enfants vivant dans les familles époux-épouse et dans les familles monoparentales, selon l'état matrimonial et le sexe du chef, Canada[1], 1931 - 1971

État matrimonial et sexe du chef	1931	1941[2]	1951	1956	1961	1966	1971
Ensemble des enfants	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Familles époux-épouse	88.1	90.4	92.0	93.4	93.6	93.3	90.5
Familles monoparentales	11.9	9.6	8.0	6.6	6.4	6.7	9.5
Chefs masculins	3.6	2.8	1.8	1.6	1.4	1.2	2.1
Mariés	0.8	0.4	0.6	0.7	0.7	0.5	0.9
Veufs	2.8	2.1	1.1	0.8	0.6	0.6	0.6
Divorcés	. .	0.2	0.0	0.0	0.0	0.1	0.2
Célibataires	. .	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Chefs féminins	8.3	6.9	6.2	5.0	5.0	5.5	7.4
Mariés	1.9	1.3	2.5	1.7	2.0	2.2	3.1
Veufs	6.3	4.6	3.4	2.9	2.6	2.7	2.9
Divorcés	0.1	1.0	0.2	0.2	0.3	0.4	1.1
Célibataires	. .	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.4

[1] Terre-Neuve non comprise avant 1951. Yukon et Territoires du Nord-Ouest non compris avant 1961.
[2] En 1941, les divorcés comprennent les conjoints séparés de façon permanente.
. . chiffres non disponibles.

Source: Recensement du Canada de 1931, vol. V, tableau 94; Recensement du Canada de 1941, vol. I, tableau 107, et vol. V, tableau 19; Recensement du Canada de 1951, vol. III, tableau 136; Recensement du Canada de 1956, vol. I, tableau 56; Recensement du Canada de 1961, vol. 2, partie 1, tableau 73; Recensement du Canada de 1966, vol. II, tableau 79; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.2-6, tableau 51.

TABLEAU 4.15. Répartition en pourcentage des enfants vivant dans les familles époux-épouse et dans les familles monoparentales, selon l'âge du chef, Canada, 1941 - 1971

Âge du chef de famille	1941	1951	1956	1961	1966	1971
Ensemble des enfants . . .	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Familles époux-épouse . . .	90.4	92.0	93.4	93.6	93.3	90.5
15 - 34 ans	17.0	23.7	25.7	26.0	24.3	22.6
15 - 24 ans	. .	. .	. .	2.0	2.0	. .
25 - 34 "	. .	. .	. .	24.0	22.3	. .
35 - 44 ans	30.9	34.7	35.8	36.3	36.9	34.8
45 - 64 "	40.1	31.8	30.3	30.1	31.0	32.0
45 - 54 ans	. .	23.4	23.1	23.5	23.9	24.4
55 - 64 "	. .	8.4	7.2	6.6	7.1	7.5
65 ans et plus	2.3	1.8	1.6	1.2	1.1	1.1
Familles monoparentales . .	9.6	8.0	6.6	6.4	6.7	9.5
15 - 34 ans	1.1	1.6	1.2	1.3	1.4	2.6
15 - 24 ans	. .	. .	. .	0.2	0.2	. .
25 - 34 "	. .	. .	. .	1.1	1.2	. .
35 - 44 ans	2.5	2.4	2.0	2.0	2.2	3.1
45 - 64 "	5.5	3.7	3.0	2.8	2.9	3.6
45 - 54 ans	. .	2.4	2.0	1.9	2.0	2.6
55 - 64 "	. .	1.3	1.0	0.8	0.8	1.0
65 ans et plus	0.5	0.4	0.3	0.2	0.2	0.2
Chefs masculins	2.8	1.8	1.6	1.4	1.2	2.1
15 - 34 ans	0.1	0.2	0.2	0.2	0.1	0.5
15 - 24 ans	. .	. .	. .	0.0	0.0	. .
25 - 34 "	. .	. .	. .	0.2	0.1	. .
35 - 44 ans	0.5	0.4	0.4	0.4	0.3	0.6
45 - 64 "	1.8	1.1	0.9	0.7	0.6	0.8
45 - 54 ans	. .	0.6	0.5	0.4	0.4	0.6
55 - 64 "	. .	0.4	0.3	0.2	0.2	0.3
65 ans et plus	0.3	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1
Chefs féminins	6.9	6.2	5.0	5.0	5.5	7.4
15 - 34 ans	1.0	1.4	1.0	1.1	1.3	2.1
15 - 24 ans	. .	. .	. .	0.2	0.2	. .
25 - 34 "	. .	. .	. .	0.9	1.0	. .
35 - 44 ans	2.0	2.0	1.6	1.7	1.8	2.4
45 - 64 "	3.6	2.7	2.1	2.1	2.2	2.8
45 - 54 ans	. .	1.8	1.4	1.5	1.6	2.0
55 - 64 "	. .	0.9	0.7	0.6	0.6	0.8
65 ans et plus	0.3	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1

. . chiffres non disponibles.

Source: Recensement du Canada de 1941, vol. I, tableau 107, et vol. V, tableau 19; Recensement du Canada de 1951, vol. III, tableau 136; Recensement du Canada de 1956, vol. I, tableau 56; Recensement du Canada de 1961, vol. 2.1, tableau 73; Recensement du Canada de 1966, vol. II, tableau 79; et Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Ensemble des enfants 8,855,045
Ensemble des enfants dans les familles époux-épouse 8,012,266
Ensemble des enfants dans les familles monoparentales 842,779

Il est extrêmement intéressant d'étudier au tableau 4.14 la tendance qui se dessine après 1956 et particulièrement durant la décennie 1961 - 1971. Bien que le pourcentage d'enfants vivant dans des familles époux-épouse soit resté à peu près au même niveau en 1966 et en 1961, soit 93.3 % et 93.6 % respectivement, on observe une forte diminution en 1971, le pourcentage tombant à 90.5 %, c'est-à-dire pratiquement au niveau de 1941. Il s'est produit parallèlement une augmentation du pourcentage d'enfants vivant dans des familles monoparentales, pourcentage qui est passé de 6.6 % et 6.4 % en 1956 et en 1961 respectivement à 9.5 % en 1971. Ces variations résultent du fait qu'un plus grand nombre d'enfants vivaient avec des parents uniques masculins et féminins, particulièrement de 1961 - 1971. Il est important de souligner que les augmentations ont été plus prononcées dans le cas des enfants vivant avec des parents uniques féminins. Bien que le pourcentage d'enfants vivant avec un parent unique divorcé se soit accru de façon soutenue chez les deux sexes, les augmentations ont été plus marquées chez les chefs de famille féminins, particulièrement de 1961 - 1971. Cela peut être attribué au fait que lorsqu'un mariage est dissous par le divorce, normalement c'est encore la femme qui a la garde des enfants. En outre, les hommes se remarient plus facilement que les femmes.

Le tableau 4.15 est fondé sur les mêmes sources que le tableau 4.14, bien qu'il ne commence qu'au recensement de 1941. Cependant, il donne de plus amples renseignements sur les chefs de familles époux-épouse et de familles monoparentales selon l'âge. Les statistiques sur les familles époux-épouse reflètent la tendance à la baisse de l'âge des parents à la naissance des enfants pendant la période 1941 - 1961, les pourcentages d'enfants vivant avec des parents ayant augmenté de façon soutenue jusqu'à 45 ans. À cet égard, il faut souligner que le pourcentage d'enfants vivant dans des familles monoparentales dont le chef a moins de 35 ans est demeuré assez stable durant la période 1956 - 1966, mais s'est accru de façon marquée entre 1966 et 1971 particulièrement chez les chefs féminins des âges les plus jeunes. Le rôle de l'accroissement des divorces chez les jeunes est évident.

Dans l'ensemble, il semblerait que l'amélioration du contrôle de la mortalité a eu pour effet d'accroître le nombre d'enfants vivant avec deux parents jusqu'à 1966 environ. Cela signifie que, à partir de 1931, les enfants ont eu de plus en plus "l'avantage" d'avoir leurs deux parents jusqu'à ce qu'ils atteignent le début de l'âge adulte. Par ailleurs, entre 1961 et 1971, il y a eu une augmentation du pourcentage d'enfants vivant dans des familles à parent unique, et particulièrement dans des familles monoparentales dont le chef est une jeune femme. Cela signifie que, plus récemment, les enfants ont été de plus en plus "exposés" dans leurs jeunes années à vivre dans des familles à parent unique dont le mariage a été dissous non par le décès, mais par la séparation et le divorce, ou qui a volontairement choisi de ne pas se marier. Kingsley Davis a estimé pouvoir prétendre que la dissolution du mariage alors que les deux parents demeurent vivants (c'est-à-dire séparés, divorcés ou remariés) représente peut-être une moindre perte dans un sens économique et social pour un enfant que la perte d'un parent par décès (Davis, 1974). Quoi qu'il en soit, les tendances actuelles et

anticipées relatives au divorce au Canada font qu'il est nécessaire d'évaluer jusqu'à un certain point les effets sur les enfants de la dissolution des mariages et du rythme accru de rupture et de reformation des familles. Cette évaluation doit être laissée aux sociologues et aux sociopraticiens; elle ne peut être faite par des démographes sur la base des statistiques officielles.

4.3. Tendances de la composition démographique des familles de recensement

4.3.1. Tendances concernant l'âge médian de la population, des chefs de famille de recensement et des enfants dans les familles, Canada, 1931 - 1971

La médiane, l'une des trois mesures de la tendance centrale, divise une répartition en deux parties égales de sorte qu'une moitié est inférieure à la médiane et l'autre moitié lui est supérieure. Il faut se rappeler que même de très faibles mouvements de la médiane sont importants. Par exemple, dans le cas de l'âge médian d'une population, il faut des fluctuations sensibles de la moitié inférieure ou supérieure de la distribution des âges pour relever ou abaisser légèrement l'âge médian (Canada, 1964).

TABLEAU 4.16. Âge médian de la population, des chefs de famille de recensement et des enfants vivant dans les familles de recensement, Canada, 1931 - 1971

(Terre-Neuve comprise à partir de 1951)

	1931	1941	1951	1956	1961	1966	1971
Enfants dans les familles	..	11.2	9.1	9.0	9.2	10.0	10.9
Ensemble des chefs de famille[1] :							
Total	45.1	45.5	43.9	43.6	43.9	44.6	43.9
Hommes	..	..	43.3	43.1	43.3	43.7	43.6
Femmes	..	..	53.0	54.0	52.0	51.1	47.2
Familles époux-épouse	43.9	44.4	43.0	42.8	43.1	43.6	43.5
Familles monoparentales	54.1	[illegible] 60	54.6	54.8	53.0	51.8	47.4
Chefs de famille de moins de 45 ans[2]	35.6	..	..	..	34.5	34.6	33.6
Population canadienne	24.8	27.1	27.7	27.2	26.3	25.5	26.3
Population canadienne de moins de 45 ans	18.6	19.9	19.6	18.5	17.3	17.4	18.6

[1] Chiffres de 1931 rectifiés conformément à la définition de la famille de recensement en 1941. Voir le tableau 2.1 A, note 5.

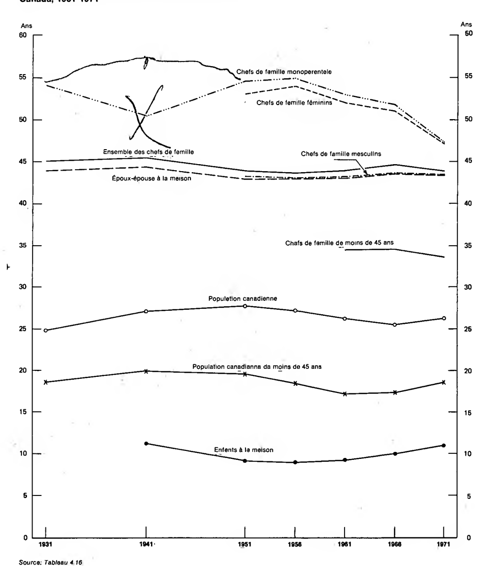
[2] Il a été impossible de faire les calculs pour 1941, 1951 et 1956 parce qu'on ne disposait pas du détail des âges pour les moins de 35 ans.

. . chiffres non disponibles.

En ce qui concerne les enfants des familles de recensement, l'âge médian indiqué au tableau 4.16 et au graphique 4.2 a été calculé d'après la répartition par

Graphique — 4.2

Âge médian de la population, des chefs de famille de recensement et des enfants des familles de recensement, Canada, 1931-1971



Source: Tableau 4.16

âge des enfants qui vivent au foyer et qui ont entre zéro et 24 ans[6]. Par ailleurs, le calcul de l'âge médian des chefs de famille de recensement, qui figure au tableau 4.16, est fondé sur la population pertinente de 15 ans et plus seulement. Par conséquent, dans ce tableau, seule la médiane de la population totale vise tous les groupes d'âge. La tendance de l'âge médian des enfants des familles de recensement pour les années de recensement figurant au tableau 4.16 indique clairement les effets des tendances récentes de la fécondité au Canada. La chute de l'âge médian, de 11.2 en 1941 à 9.1 en 1951, est attribuable à l'accroissement considérable de la population d'enfants des groupes d'âge les plus jeunes au cours des années 40. Dans les années 50, le maintien d'une nuptialité élevée, les taux élevés de formation des familles et le maintien de niveaux de fécondité élevés chez les personnes mariées d'âges jeunes ont fait que l'âge médian de la population d'enfants est demeuré à 9.0 ans en 1956. Après avoir monté légèrement en 1961 pour passer à 9.2 ans, l'âge médian des enfants des familles de recensement a continué à progresser lors des années de recensement ultérieures. L'augmentation à partir de 1961 peut être attribuée à la chute de la fécondité durant les années 60 qui, étant donné qu'elle signifiait une diminution des naissances, a donné de plus en plus de poids dans la répartition par âge des enfants à ceux qui étaient dans les âges de l'adolescence et du début de la vingtaine, entraînant ainsi un relèvement de l'âge médian. Comme l'indique le tableau 4.16, l'âge médian des enfants des familles de recensement calculé d'après les données de recensement de 1971, a atteint un sommet de 10.9 ans, ce qui se rapproche beaucoup du chiffre établi au recensement de 1941, environ 11.2 ans, résultat de la faible natalité des années 30. Les statistiques présentées au tableau 4.16 et représentées au graphique 4.2 sont particulièrement intéressantes, lorsqu'on examine celles qui se rapportent aux chefs de famille selon le sexe par rapport à celles qui se rapportent aux familles époux-épouse. Il est également intéressant de comparer l'âge médian des chefs de familles époux-épouse à celui des chefs de famille de sexe masculin, et l'âge médian des chefs de familles monoparentales à celui des chefs de famille de sexe féminin. L'âge médian de l'ensemble des chefs de famille de recensement a toujours été très près de celui des chefs de familles époux-épouse du fait que ces derniers représentent la plus forte proportion de l'ensemble des familles. Étant donné que les chefs des familles époux-épouse sont exclusivement des hommes, les variations de l'âge médian de chefs masculins ont également été parallèles aux variations de l'âge médian des chefs de familles époux-épouse. De la même façon, l'âge médian des chefs de familles monoparentales et des chefs de famille féminins depuis 1951 sont, comme on pouvait s'y attendre, remarquablement analogues en ce qui concerne le niveau et la tendance. L'âge médian des chefs de familles monoparentales et des chefs de famille féminins a diminué de façon soutenue à partir de 1956, et très sensiblement entre 1966 et 1971. En 1971, l'âge médian des chefs de familles monoparentales et des chefs féminins de famille de recensement était presque identique, soit 47 ans. La forte baisse de ces âges médians entre 1966 et 1971 s'explique évidemment par la combinaison de facteurs comme l'allongement de la durée de la vie, qui a fait que de nombreuses familles époux-épouse sont demeurées intactes, et le "rajeunissement" simultané

Voir note(s) à la page 135.

des familles monoparentales que nous avons décrit en détail dans une section précédente de ce chapitre. Il est certain que le rajeunissement des chefs de familles monoparentales a aussi influé sur l'âge médian de l'ensemble des chefs de famille, qui a diminué en 1971 par rapport à 1966.

En conclusion, bien que l'âge médian de la population dans son ensemble se soit relevé entre 1966 et 1971 (en raison des tendances de la natalité et de la mortalité), et bien que la tendance de l'âge médian au-dessous de 45 ans ait été à la hausse depuis 1961 (en raison de la tendance de la natalité), l'âge médian des chefs de famille de recensement de moins de 45 ans a diminué entre 1966 et 1971. Cette baisse est attribuable non seulement à l'arrivée à maturité récente d'importantes cohortes de jeunes adultes en âge de se marier et de former des familles, mais également au fait que l'âge médian des chefs de famille de recensement de moins de 45 ans exclut la population de moins de 15 ans et de plus de 45 ans, et n'a donc pas été influencé par la récente tendance à la baisse de la natalité et par l'allongement de la durée de la vie, les deux facteurs responsables de la récente augmentation de l'âge médian de la population totale. Il est probable que la baisse de l'âge médian des chefs de familles monoparentales entre 1966 et 1971 est également intervenue.

4.3.2. Tendances concernant les âges des époux et des épouses, Canada, 1951 - 1971

Certaines caractéristiques ressortent de la comparaison des âges des époux et des épouses. Le tableau 4.17, qui présente les époux par groupes d'âge de cinq ans, et les épouses suivant qu'elles sont du même groupe d'âge ou d'un groupe d'âge plus jeune ou plus vieux, révèle certaines de ces caractéristiques[7].

Les statistiques du tableau 4.17 montrent que la plupart des hommes mariés ont épousé des femmes du même groupe d'âge ou d'un groupe d'âge plus jeune que le leur. Il est intéressant de noter qu'à mesure que l'âge de l'époux augmente, le pourcentage d'hommes de chaque groupe d'âge mariés à des femmes du même groupe d'âge diminue. La raison est de deux ordres. Premièrement, plus un homme est âgé plus il est probable qu'il s'est marié à une époque où la différence d'âge au mariage était plus grande qu'elle ne l'est de nos jours. Deuxièmement, en ce qui concerne l'âge de l'épouse, le choix augmente au fur et à mesure que l'éventuel époux progresse en âge, ce qui fait que les hommes épousent des femmes plus jeunes qu'eux. Il y a cependant lieu de noter qu'au Canada cette coutume n'est pas extrême pour ce qui concerne l'âge de l'épouse. Ainsi, dans chaque groupe d'âge de cinq ans des époux indiqué au tableau 4.17, la majorité étaient mariés à des femmes du même groupe d'âge ou du groupe d'âge plus jeune le plus proche. Les hommes mariés à des femmes plus âgées ne constituaient qu'un pourcentage relativement faible du total dans chaque groupe d'âge excepté dans le cas des hommes des groupes d'âge les plus jeunes. Cela s'explique par le fait que pour ces derniers, le choix d'épouses éventuelles d'un groupe d'âge identique ou un peu plus jeune est extrêmement limité.

Voir note(s) à la page 135.

TABLEAU 4.17. Âge de l'époux par rapport à l'âge de l'épouse, Canada, 1951 - 1971

Âge de l'époux	Total	Dans le même groupe d'âge	Dans un groupe d'âge inférieur	Dans un groupe d'âge supérieur
	1951			
Total	100.0	37.8	54.9	7.3
15 - 19 ans	100.0	69.3	..	30.7
20 - 24 "	100.0	68.2	18.2	13.6
25 - 29 "	100.0	50.6	39.8	9.6
30 - 34 "	99.9	39.8	52.0	8.1
35 - 39 "	100.0	36.5	56.1	7.4
40 - 44 "	99.9	33.1	60.4	6.4
45 - 49 "	100.0	31.3	62.3	6.4
50 - 54 "	100.0	31.3	62.2	6.5
55 - 59 "	100.0	30.5	62.4	7.1
60 - 64 "	100.0	29.3	63.4	7.3
65 - 69 "	100.0	28.7	64.2	7.1
70 ans et plus	100.0	47.0	53.0	..
	1956			
Total	100.0	39.2	53.8	7.0
15 - 19 ans	100.0	75.9	..	24.1
20 - 24 "	100.0	69.6	18.9	11.5
25 - 29 "	100.0	50.1	41.0	8.9
30 - 34 "	100.0	44.4	47.4	8.2
35 - 39 "	100.0	38.0	54.3	7.7
40 - 44 "	100.0	35.3	58.0	6.7
45 - 49 "	99.9	32.6	61.1	6.2
50 - 54 "	100.0	30.6	63.4	6.0
55 - 59 "	100.0	30.6	62.2	7.2
60 - 64 "	100.1	29.5	63.8	6.8
65 - 69 "	100.0	27.9	64.7	7.4
70 ans et plus	100.0	48.2	51.8	..
	1961			
Total	100.0	39.7	53.0	7.3
15 - 19 ans	100.0	76.9	..	23.1
20 - 24 "	99.9	68.7	21.6	9.6
25 - 29 "	100.0	48.5	43.0	8.5
30 - 34 "	100.0	43.2	48.2	8.6
35 - 39 "	100.0	41.6	49.7	8.7
40 - 44 "	100.1	36.1	56.1	7.9
45 - 49 "	100.0	34.2	58.5	7.3
50 - 54 "	100.0	31.8	61.7	6.5
55 - 59 "	100.0	30.1	63.5	6.4
60 - 64 "	100.0	28.8	64.4	6.8
65 - 69 "	100.0	27.7	65.2	7.1
70 ans et plus	100.0	50.0	50.0	..

Voir renvoi(s) à la fin du tableau.

TABLEAU 4.17. Âge de l'époux par rapport à l'âge de l'épouse, Canada, 1951 - 1971 – fin

Âge de l'époux	Total	Dans le même groupe d'âge	Dans un groupe d'âge inférieur	Dans un groupe d'âge supérieur
	1966			
Total	100.0	40.9	52.2	6.9
15 - 19 ans	100.0	77.8	..	22.2
20 - 24 "	100.0	71.1	20.7	8.2
25 - 29 "	100.0	48.2	45.6	6.2
30 - 34 "	100.0	43.1	49.1	7.8
35 - 39 "	99.0	41.3	50.4	8.2
40 - 44 "	100.1	40.9	51.0	8.2
45 - 49 "	100.0	35.8	56.6	7.6
50 - 54 "	100.1	33.9	59.2	7.0
55 - 59 "	100.0	31.3	62.2	6.5
60 - 64 "	100.0	29.3	64.3	6.4
65 - 69 "	100.0	28.1	65.5	6.4
70 ans et plus	100.0	51.6	48.4	..
	1971			
Total	100.1	41.8	50.6	7.7
15 - 19 ans	100.0	71.7	..	28.3
20 - 24 "	100.1	74.0	16.5	9.6
25 - 29 "	100.1	50.6	43.5	6.0
30 - 34 "	100.0	41.2	52.0	6.8
35 - 39 "	100.0	39.9	51.6	8.5
40 - 44 "	100.0	39.0	51.4	9.6
45 - 49 "	99.9	39.3	51.1	9.5
50 - 54 "	99.9	34.0	56.8	9.1
55 - 59 "	100.0	32.8	59.0	8.2
60 - 64 "	100.0	30.1	62.3	7.6
65 - 69 "	100.0	28.4	65.2	6.4
70 ans et plus	100.0	52.0	48.0	..

. . chiffres non disponibles.

Source: Recensement du Canada de 1951, vol. X, tableau 23, et vol. III, tableau 143; Recensement du Canada de 1956, vol. 1, tableau 57, et vol. 3, tableau 17; Recensement du Canada de 1961, vol. 2.1, tableau 95; Recensement du Canada de 1966, vol. 2, tableau 83; et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.2 - 8, tableau 61.

Les statistiques du tableau 4.17 et particulièrement celles qui concernent les groupes d'âges jeunes, montrent les effets des fluctuations de l'âge au mariage et des proportions de personnes mariées au Canada ces dernières décennies. Plus précisément, on observe une baisse de l'âge au mariage des hommes et des femmes, un rétrécissement de la différence entre l'âge au mariage des époux et des épouses, et par conséquent une plus forte proportion d'hommes mariés à des femmes du même groupe d'âge qu'eux. Comme on peut le voir au tableau 4.17, en 1971, plus de 72 % des hommes mariés âgés de moins de 20 ans avaient épousé des femmes du même groupe d'âge. Ce pourcentage s'est accru régulièrement pour passer à 75.9 % en 1956, puis à 76.9 % en 1961 et à 77.8 % en 1966. La baisse ultérieure

du pourcentage, qui est tombé à environ 71.7 % en 1971, est attribuable à la pénurie de candidats masculins, ce qui a également eu pour effet d'accroître, de 1966 - 1971, le pourcentage d'hommes mariés de moins de 20 ans qui avaient épousé des femmes d'un groupe d'âge plus vieux.

Étant donné qu'au Canada, comme ailleurs, les hommes étaient auparavant plus enclins à épouser des femmes plus jeunes qu'eux, les femmes étaient plus susceptibles de devenir veuves plus jeunes. Ce fait, combiné à la durée de vie plus longue des femmes que des hommes, a entraîné une augmentation du nombre de femmes âgées dans la population par rapport au nombre d'hommes âgés, phénomène que nous avons souvent mentionné dans cette étude à titre de caractéristique de la scène canadienne contemporaine. Cependant, la diminution de la différence d'âge au mariage entre les hommes et les femmes pendant la période 1941 - 1971 signifie qu'en règle générale les personnes mariées peuvent de nos jours envisager une vie conjugale plus longue, à condition évidemment qu'elles réussissent à éviter les risques de plus en plus grands de dissolution de la famille.

4.3.3. Tendances et évolution de la composition démographique des familles principales et secondaires, Canada, 1956 - 1971

À certains égards, les données que nous avons déjà présentées dans ce chapitre ont indiqué, quoique indirectement, certains aspects généraux des variations de la composition démographique des familles principales et secondaires. Le tableau 4.18 et les graphiques 4.3, 4.4, 4.5 et 4.6 décrivent les variations de certains aspects de la composition démographique des familles principales et secondaires pendant la période 1956 - 1971. Il faut cependant se rappeler que ces données, qui traduisent les variations de la composition par âge, par sexe et par état matrimonial de la population des familles canadiennes, sont visées par les restrictions mentionnées à la note 2.

Pour éviter les répétitions et peut-être les spéculations hasardeuses, nous mettrons l'accent dans le texte qui suit sur l'évolution générale de la composition démographique des trois différents genres de familles pour lesquels des statistiques sont présentées dans le tableau et les graphiques de cette partie de l'étude.

Le tableau 4.18 et le graphique 4.3 présentent les répartitions en pourcentage des membres des familles selon le genre de famille. Il est à noter qu'en 1971, tout près de la moitié de la population des familles principales était constituée d'enfants, dont le tiers environ étaient âgés de 14 ans et moins. Les chiffres correspondants du recensement précédent étaient plus élevés en raison de l'accroissement de la population d'enfants très jeunes durant la décennie des années 50.

En outre, les pourcentages indiqués pour chaque année au tableau 4.18 et au graphique 4.3 montrent que sur les 50 % restants de la population des familles principales, les chefs et les épouses étaient à peu près également divisés, ce qui signifie que dans la plupart des familles principales l'époux et l'épouse étaient présents. La différence d'environ deux points du pourcentage entre les chefs et les

épouses en 1971, et en fait pour chaque année de recensement pour lesquelles des chiffres sont présentés au tableau 4.18, représente les chefs de familles principales monoparentales. La forte proportion d'enfants dans la population des familles principales provient du fait que les familles qui entretiennent leurs propres

TABLEAU 4.18. Répartition en pourcentage de la population dans les familles principales, apparentées, chambreuses et autres selon la situation dans la famille et l'âge, Canada, 1956 - 1971

Situation dans la famille et âge	1956	1961	1966	1971
	Familles principales			
Ensemble des chefs, épouses et enfants	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**
Ensemble des chefs	25.8	25.4	25.3	26.3
15 - 34 ans	6.3	6.6	6.6	7.6
15 - 24 ans	..	..	1.2	1.5
25 - 34 "	..	..	5.4	6.1
35 - 44 ans	6.7	6.6	6.5	6.2
45 - 54 "	5.4	5.5	5.5	5.6
55 - 64 "	3.7	3.6	3.8	4.1
65 ans et plus	3.4	3.2	3.1	3.1
Ensemble des épouses	23.9	23.5	23.5	24.3
15 - 34 ans	8.9	8.4	8.2	8.9
15 - 24 ans	..	..	2.4	2.8
25 - 34 "	..	..	5.8	6.1
35 - 44 ans	6.4	6.4	6.2	5.6
45 - 54 "	4.3	4.5	4.7	4.9
55 - 64 "	2.7	2.6	2.7	3.1
65 ans et plus	1.7	1.6	1.6	1.7
Ensemble des enfants	50.3	51.1	51.2	49.0
Moins de 6 ans	16.4	16.4	14.7	11.5
6 - 14 ans	18.7	21.8	22.1	21.9
15 - 18 "	6.7	6.7	7.8	8.5
19 - 24 "	5.5	3.9	4.7	5.3
25 ans et plus	3.0	2.1	1.9	1.8

TABLEAU 4.18. Répartition en pourcentage de la population dans les familles principales, apparentées, chambreuses et autres selon la situation dans la famille et l'âge, Canada, 1956 - 1971 – suite

Situation dans la famille et âge	1956	1961	1966	1971
	Familles apparentées			
Ensemble des chefs, épouses et enfants	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**
Ensemble des chefs	34.7	33.5	34.1	36.9
15 - 34 ans	18.2	17.1	16.8	19.7
15 - 24 ans	..	..	6.4	8.4
25 - 34 "	..	..	10.4	11.2
35 - 44 ans	6.1	6.0	5.9	4.9
45 - 54 "	3.0	3.4	3.4	3.1
55 - 64 "	2.3	2.4	2.9	3.4
65 ans et plus	5.2	4.7	5.2	5.9
Ensemble des épouses	26.1	24.6	24.4	26.6
15 - 34 ans	16.8	15.0	14.1	16.0
15 - 24 ans	..	..	7.9	10.1
25 - 34 "	..	..	6.2	5.9
35 - 44 ans	3.4	3.3	3.1	2.2
45 - 54 "	1.6	1.9	2.0	1.9
55 - 64 "	1.6	1.8	2.2	2.8
65 ans et plus	2.7	2.6	3.0	3.7
Ensemble des enfants	39.2	41.9	41.6	36.4
Moins de 6 ans	19.9	20.6	18.6	16.7
6 - 14 ans	11.3	13.4	13.5	11.8
15 - 18 "	2.9	3.2	3.7	3.3
19 - 24 "	2.3	2.1	2.4	2.5
25 ans et plus	2.8	2.6	3.4	2.2

TABLEAU 4.18. Répartition en pourcentage de la population dans les familles principales, apparentées, chambreuses et autres selon la situation dans la famille et l'âge, Canada, 1956 - 1971 – fin

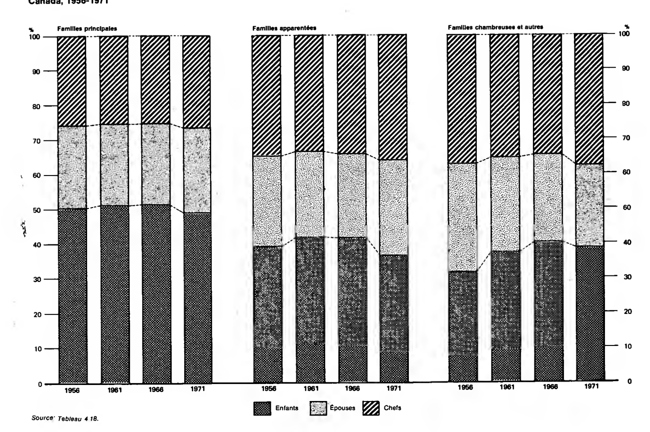
Situation dans la famille et âge	1956	1961	1966	1971
	Familles chambreuses et autres			
Ensemble des chefs, épouses et enfants	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**
Ensemble des chefs	37.0	35.1	34.4	37.9
15 - 34 ans	19.5	18.6	17.4	20.7
15 - 24 ans	. .	. .	5.6	8.3
25 - 34 "	. .	. .	11.8	12.4
35 - 44 ans	7.9	7.2	7.7	7.0
45 - 54 "	4.8	4.3	4.3	3.9
55 - 64 "	2.6	2.6	2.7	2.5
65 ans et plus	2.2	2.5	2.4	3.8
Ensemble des épouses	31.3	27.1	25.4	23.2
15 - 34 ans	20.4	17.5	15.7	13.6
15 - 24 ans	. .	. .	7.8	7.8
25 - 34 "	. .	. .	7.9	5.8
35 - 44 ans	5.1	4.1	4.1	2.7
45 - 54 "	2.9	2.5	2.4	2.2
55 - 64 "	1.6	1.6	1.7	1.8
65 ans et plus	1.2	1.3	1.5	2.8
Ensemble des enfants	31.7	37.8	40.1	38.9
Moins de 6 ans	15.6	18.1	17.9	15.4
6 - 14 ans	9.7	12.2	14.0	14.8
15 - 18 "	3.1	3.4	4.3	4.5
19 - 24 "	2.3	2.2	2.4	2.7
25 ans et plus	1.0	2.0	1.6	1.4

. . chiffres non disponibles.

Source: Recensement du Canada de 1956, vol. 1, tableau 58; Recensement du Canada de 1961, vol. 2, partie 1, tableau 98; Recensement du Canada de 1966, vol. 2, tableau 93 et Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.1 - 12, tableau 85.

Graphique — 4.3

Répartition en pourcentage de la population dans les familles principales, apparentées, et chambreuses et autres selon la situation dans la famille, Canada, 1956-1971



Source: Tableau 4.18.

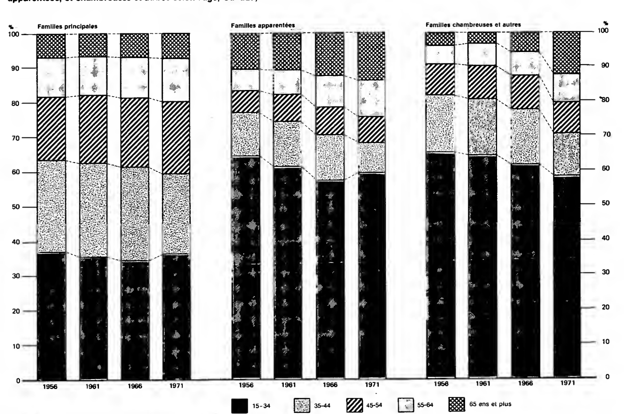
Graphique — 4.4

Répartition en pourcentage des chefs de famille dans les familles principales, apparentées, et chambreuses et autres selon l'âge, Canada, 1956-1971

Source: Recensement du Canada de 1956, bull. 1-20, tableau 58; Recensement du Canada de 1961, bull. 2.1-12, (93-521), tableau 98; Recensement du Canada de 1966, bull. 2-14 (93-614), tableau 93; et Recensement du Canada de 1971, bull. 2.1-12 (93-712), tableau 85.

Graphique — 4.5

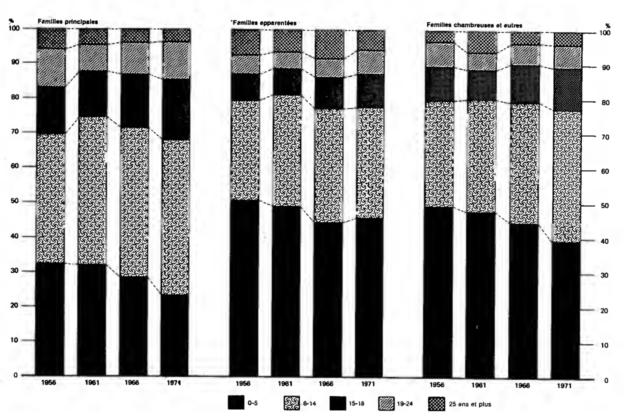
Répartition en pourcentage des épouses dans les familles principales, apparentées, et chambreuses et autres selon l'âge, Canada, 1956-1971



Source: Recensement du Canada de 1956, bull. 1-20, tableau 58; Recensement du Canada de 1961, bull. 2.1-12, (93-521), tableau 98; Recensement du Canada de 1966, bull. 2-14 (93-614), tableau 93; et Recensement du Canada de 1971, bull. 2.1-12 (93-712), tableau 85

Graphique — 4.6

Répartition en pourcentage des enfants dans les familles principales, apparentées, et chambreuses et autres selon l'âge, Canada, 1956-1971



Source: Recensement du Canada de 1956, bull. 1-20, tableau 58; Recensement du Canada de 1961, bull. 2.1-12, (93-521), tableau 98; Recensement du Canada de 1966, bull. 2-14 (93-614), tableau 93; et Recensement du Canada de 1971, bull. 2.1-12 (93-712), tableau 85.

ménages sont plus susceptibles de vivre tous les âges de la construction de la famille. En outre, ce fait signifie que dans la plupart des familles principales les deux parents sont présents, et que pour la majorité de ces familles le processus de construction de la famille n'a pas été interrompu.

À l'opposé, en ce qui concerne les deux genres de familles secondaires, on constate au tableau 4.18 que les chefs et les enfants, en 1971, représentaient respectivement bien au-delà du tiers de la population totale et des familles apparentées et des familles chambreuses, tandis que la proportion d'épouses était considérablement inférieure: plus du quart de la population totale des familles apparentées et moins du quart de la population totale des familles chambreuses et des autres familles. Ces chiffres révèlent évidemment qu'un plus grand nombre de familles secondaires sont des familles monoparentales, et expliquent également pourquoi les enfants représentent un pourcentage plus faible de la population totale dans chacun des deux genres de familles secondaires que dans les familles principales. Les familles secondaires sont plus susceptibles d'être des familles monoparentales, de sorte qu'un plus grand nombre d'entre elles ont connu des interruptions dans la construction de la famille. En outre, la population adulte des familles secondaires est généralement concentrée dans les groupes d'âge les plus jeunes et les plus vieux et représente donc des familles ayant des enfants très jeunes, c'est-à-dire des familles qui ne sont pas encore complètes ou qui ont été dissoutes prématurément, ou dans lesquelles les enfants sont devenus grands et ont quitté le foyer.

Il est très intéressant d'étudier les répartitions en pourcentage des chefs, des épouses et des enfants selon l'âge, telles qu'elles sont représentées dans les graphiques 4.4, 4.5 et 4.6. (Les répartitions en pourcentage dans ces graphiques ont été calculées d'après les sources citées au tableau 4.18.) En outre, la comparaison des deux genres de familles secondaires avec les familles principales nous indique un peu pourquoi certaines familles au Canada vivent encore avec d'autres familles pour former des ménages multifamiliaux.

Les statistiques représentées dans les graphiques 4.4, 4.5 et 4.6 sembleraient indiquer qu'en dépit de la récente propension des jeunes à appartenir à des ménages non familiaux, et malgré la pénurie de candidats masculins au mariage, les jeunes hommes et les jeunes femmes au Canada continuent à se marier et à former des familles à des âges assez jeunes. En ce qui concerne les enfants dans les familles, l'évolution décrite par le graphique 4.6 est normale après la baisse de la fécondité dans les années 60 et au début des années 70, et la redistribution des enfants dans les familles de recensement selon l'âge qui en est résultée, comme nous l'avons déjà décrit en détail.

Dans les familles principales, les chefs âgés de moins de 35 ans représentaient nettement moins de 30 % de l'ensemble des chefs à chacune des dates de recensement pour lesquelles des chiffres sont présentés. Les pourcentages correspondants pour les épouses sont évidemment supérieurs étant donné qu'en dépit du rétrécissement de la différence d'âge au mariage entre les hommes et les

femmes, les femmes, en règle générale, continuent à se marier plus jeunes que les hommes. En ce qui concerne les enfants des groupes d'âge les plus jeunes, la proportion qu'ils représentent par rapport à l'ensemble des enfants dans les familles principales s'échelonnait entre un tiers environ en 1956 et un quart environ en 1971.

À l'opposé, dans les deux genres de familles secondaires, les chefs et les épouses de moins de 35 ans représentaient au moins 50 % de la population totale respective de ces familles à chaque date de recensement de 1956 - 1971. De plus, dans les familles apparentées et les familles chambreuses, les proportions de chefs de famille de moins de 25 ans étaient environ quatre fois supérieures aux pourcentages correspondants de chefs de familles principales de moins de 25 ans, et en ce qui concerne les épouses du même âge, les proportions étaient trois fois supérieures au moins à ce qu'elles étaient dans les familles principales. Pour ce qui est des enfants des âges les plus jeunes dans les familles apparentées, les proportions se situaient entre 50 % et 45 %, et dans les familles chambreuses, entre 50 % et 40 % pendant la période 1956 - 1971.

Parallèlement, les proportions de la population des familles apparentées âgée de 65 ans et plus étaient plus élevées que les pourcentages correspondants dans les familles principales. En outre, bien que les pourcentages de chefs et d'épouses de 65 ans et plus aient été plus faibles chez les familles chambreuses que chez les familles principales, l'augmentation des proportions dans les familles chambreuses a été prononcée entre 1966 et 1971.

Il est évident que plus de la moitié des chefs et des épouses dans les familles secondaires ont moins de 35 ans, et c'est vraisemblablement à cause de leur âge et de leur situation financière qu'ils constituent des familles secondaires vivant dans des ménages de chefs de familles principales. Il est également important de noter que chez les chefs de familles apparentées, près de la moitié avaient moins de 35 ans et beaucoup plus de la moitié des épouses avaient moins de 35 ans, ce qui indique que les personnes apparentées accueillent souvent des jeunes gens mariés qui ne sont pas encore en mesure d'entretenir leurs propres ménages. Le fait qu'il y ait un plus fort pourcentage d'enfants très jeunes dans les familles secondaires comparativement aux familles principales signifie que ce sont les jeunes chefs de famille ayant de très jeunes enfants qui se voient dans l'obligation de partager un ménage.

NOTES

[1] À partir de 1951, les personnes mariées comprennent à la fois les "personnes mariées dont le conjoint est absent" et les "personnes séparées".

[2] Les répartitions des chefs de famille selon l'âge, l'état matrimonial et la situation dans la famille révèlent des baisses en 1971 des pourcentages de chefs mariés et de chefs de familles époux-épouse appartenant aux groupes d'âge les plus jeunes, et des augmentations des pourcentages de ceux qui sont des chefs de familles monoparentales appartenant à ces mêmes groupes d'âge (voir le tableau 4.8). Cependant, on se rend compte maintenant que dans les données du recensement de 1971, il a pu y avoir une surestimation des chefs de familles monoparentales appartenant aux groupes d'âge les plus jeunes. Par conséquent, il est actuellement impossible de déterminer dans quelle mesure l'augmentation des familles monoparentales indiquée au tableau 4.1 pour la période de 1966 - 1971 et dans d'autres tableaux pertinents de ce chapitre est réelle ou intrinsèque, et dans quelle mesure elle provient de cette surestimation. On cherche actuellement à déterminer l'ampleur de l'erreur dans les chiffres du recensement sur les personnes divorcées et veuves appartenant aux groupes d'âge les plus jeunes en 1971. Cette étude devrait produire un coefficent de correction qui serait utilisé dans les données pertinentes publiées. Pour plus de renseignements sur la qualité des données de 1971 sur la population selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial, voir l'annexe VI, "Qualité et comparabilité des données et implications" (Basavarajappa, 1978). Il est à noter qu'on trouvera aussi dans cette annexe des renseignements sur la forte sous-estimation des personnes divorcées en 1971. Cependant, cette sous-estimation n'a probablement pas réussi à compenser la surestimation des personnes divorcées dans les groupes d'âge jeunes. Pour plus de renseignements sur l'évaluation des données de 1971 selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial, voir Norland, *et al.*, 1975.

[3] Il est bon également d'étudier et d'analyser la mesure dans laquelle l'autodénombrement, utilisé pour la première fois au recensement de 1971, peut avoir contribué à l'amélioration de la déclaration par les parents célibataires, et par conséquent à l'accroissement de leur nombre entre 1966 et 1971.

[4] Voir l'annexe A, qui décrit les raisons des différences observées en 1961 et 1971 dans les chiffres sur l'ensemble des ménages familiaux et sur l'ensemble des ménages de familles principales. Les renseignements sur les ménages familiaux consistent en données sur les ménages. Les statistiques sur les familles selon les modalités de vie décrites dans cette partie du texte sont des données sur les familles de recensement. Il s'agit d'univers différents, et les données ne peuvent être rapprochées de façon à permettre d'utiliser les statistiques des deux univers simultanément.

[5] Dans les volumes du recensement de 1941, on trouve des statistiques sur les familles chambreuses décrites comme des "familles secondaires dans des ménages où le chef n'est pas également le chef du ménage". Cependant, il est impossible de produire des données sur les familles principales pour 1941 par simple soustraction, parce que la définition des ménages utilisée dans le recensement de la population de 1941 était différente de celle qui a été employée pour les années de recensement ultérieures, suivant laquelle les dispositions relativement à la vie en commun déterminaient si un groupe constituait ou non un ménage. Ainsi, deux ménages distincts (ou plus) pouvaient occuper un même logement. De plus, bien que la définition de la famille de recensement ait été employée au recensement de 1941 et que les agents recenseurs aient reçu comme instruction d'indiquer une deuxième famille vivant dans le même ménage que celui de la famille du chef de ménage, le manque de détails dans la compilation des données de 1941, compliqué par le fait que deux ménages ou plus pouvaient occuper le même logement, n'a pas permis de produire directement, pour 1941, des données sur les familles selon les modalités de vie qui puissent vraiment être comparées à celles de 1951 et à celle des années de recensement ultérieures.

[6] Bien que les statistiques sur les enfants de 25 ans et plus dans les familles de recensement soient disponibles pour certaines années de recensement, l'âge médian a été calculé d'après des chiffres sur les enfants de 0 - 24 ans de façon à maximiser les mesures produites à partir des séries de données disponibles.

[7] Pour étudier la relation entre les âges des époux et des épouses, il aurait été souhaitable de présenter une ventilation plus raffinée par âge que celle qui figure au tableau 4.17, mais il n'en existait aucune.

CHAPITRE 5

CONCLUSION

5.1. Nouvelles voies ouvertes à la recherche

Comme nous l'avons mentionné dans la préface, cette étude ne représente qu'une première utilisation, très élémentaire, de certaines statistiques pertinentes du recensement sur les ménages et les familles au Canada. Il serait possible, et même souhaitable, d'étudier plus à fond les données disponibles.

Des recherches sur les tendances observées au cours des récentes décennies dans les variations interprovinciales et rurales-urbaines, ainsi que dans les variations du cycle de vie des familles et des ménages, seraient un prolongement naturel de la présente étude. En outre, l'examen détaillé et l'exposé de certains des aspects principaux des différences interprovinciales et rurales-urbaines concernant les ménages et les familles, d'après les données du recensement de 1971, ajouteraient considérablement à nos connaissances sur les variations interprovinciales, interrégionales et rurales-urbaines du point de vue démographique, économique, social et culturel.

Les caractéristiques démographiques et les autres caractéristiques des enfants dans les familles de recensement méritent d'être traitées en profondeur. Dans ce domaine, les recherches seraient le plus utile si elles s'inspiraient des statistiques portant sur les personnes-familles, c'est-à-dire des données sur les enfants d'après les caractéristiques de leurs familles. Ces renseignements permettraient de lier le nombre, l'âge, le niveau de scolarité et d'autres caractéristiques importantes des enfants à la structure et aux genres de familles dans lesquelles ils vivent, et à certaines caractéristiques de leurs frères et soeurs et de leurs parents. Il serait particulièrement important d'examiner les différences entre les jeunes adultes âgés de 19 - 24 ans qui continuent à vivre au foyer à titre de membres de familles de recensement et ceux des mêmes âges qui vivent hors du ménage familial, soit seuls, soit avec des congénères dans des ménages non familiaux de deux ou plusieurs personnes.

Les changements dans les genres de modalités de vie, familiales et non familiales, décrits ici indiquent également qu'il faudrait s'attarder à l'étude des genres de logements offerts aux consommateurs. Une étude utile pourrait être faite pour déterminer la relation entre la nucléarisation croissante des ménages familiaux canadiens, le nombre croissant de familles de deux enfants, la multiplication des ménages non familiaux, particulièrement des ménages d'une personne, et la nature des logements urbains offerts par l'industrie de la construction contemporaine.

On a également un grand besoin d'études analytiques portant sur les différents genres de familles. Il serait utile d'effectuer des recherches sur les

familles des groupes d'âges avancés, les jeunes familles, les familles agricoles, les familles immigrantes et les familles où les mères travaillent, pour ne citer que quelques exemples. Des renseignements sur ces familles seraient très utiles pour l'établissement des politiques et pour la planification, et justifieraient leur exécution mis à part l'intérêt qu'elles susciteraient du point de vue de la recherche.

En utilisant des renseignements provenant d'enquêtes et d'interviews, les sociologues et les sociopraticiens pourraient aider à faire mieux connaître et mieux comprendre la famille en fournissant des éclaircissements sur certaines questions qui ne peuvent être étudiées à partir des statistiques officielles utilisées ici. On pourrait par exemple étudier la taille et les autres caractéristiques des familles ayant des enfants adoptés, la viabilité des familles monoparentales dont le chef est célibataire, les effets sur les enfants de la dissolution des familles par la séparation et le divorce, les effets sur les enfants du remariage des parents, les raisons pour lesquelles certaines personnes choisissent de vivre seules, leurs caractéristiques démographiques, économiques, sociales et culturelles, et la durée moyenne de vie d'un ménage non familial d'une seule personne.

5.2. Remarques

On a beaucoup écrit récemment dans les ouvrages de sciences sociales et dans la presse en général sur l'importance de la famille au Canada, et sur les forces qui ont contribué à consolider ou à réduire son rôle, son état, et son influence en tant qu'institution sociale fondamentale.

Nous avons mentionné dans cette étude qu'au cours des récentes décennies la grande majorité des Canadiens ont continué à choisir le mariage et les formes familiales traditionnelles comme l'unité conjugale époux-épouse et le noyau époux-épouse et enfants, mais nous avons également fait ressortir l'intérêt croissant pour des modalités de vie plus privées pour les familles. Cependant, il apparaît aussi clairement que la préférence soutenue pour les formes familiales traditionnelles s'est maintenue parallèlement à un certain accroissement des familles monoparentales dont le chef est séparé, divorcé et célibataire[1], et à l'apparition et à la croissance de nouvelles modalités de vie comme le ménage non familial dans lequel des personnes vivent avec d'autres personnes hors famille ou non apparentées, ou tout à fait seules. Sur l'ensemble des ménages non familiaux au Canada, celui d'une personne est plus fréquent que celui de deux ou de plusieurs personnes, et il a affiché une croissance spectaculaire au cours des 15 dernières années. En 1971, près des trois quarts des ménages non familiaux étaient des ménages d'une seule personne.

En ce qui concerne le rôle et l'état de la famille au Canada, l'augmentation des divorces et des remariages, l'accroissement des familles monoparentales et

---

Voir note(s) à la page 142.

l'apparition de nouvelles modalités de vie sont autant de facteurs ayant une signification particulière et unique. L'accroissement du nombre de divorces et de remariages ces dernières années a signifié l'augmentation du rythme de dissolution et de reformation des familles. C'est une preuve évidente qu'il y a eu des changements fondamentaux dans les attitudes et les actions des Canadiens concernant la permanence, la continuité et le but de la famille. Il est clair que les Canadiens ne considèrent plus que la relation fondée sur le premier mariage et la forme familiale traditionnelle est nécessairement sacrée, éternelle et orientée surtout vers la procréation et l'éducation des enfants. Si un mariage échoue ou s'avère insatisfaisant pour l'un des partenaires ou les deux, il peut être dissous, même s'il y a des enfants en cause, et les conjoints ainsi libérés feront dans bien des cas l'essai d'un nouveau mariage. Ainsi, les divorces et les remariages ont contribué jusqu'à un certain point au maintien de proportions élevées et assez stables de chefs de famille mariés, ainsi qu'à l'amélioration de l'espérance de vie. Pour des raisons analogues, Kingsley Davis et Norman Ryder ont tous deux conclu qu'aux États-Unis les taux de divortialité et de remariage n'indiquent pas que le mariage est en défaveur, mais au contraire que les Américains sont encore fortement en faveur du mariage et de la vie familiale (Davis, 1974; Ryder, 1974). La même conclusion est valable pour le Canada.

En raison de certains aspects des données du recensement canadien[2] et de certains problèmes de traitement des données[3] associés au recensement de 1971, il est impossible de préciser l'ampleur de l'augmentation du nombre de familles monoparentales et de la durée moyenne de vie de la famille monoparentale au Canada. La forte augmentation du nombre de chefs de famille célibataires observée durant la seconde moitié des années 60 nous donne raison de nous demander si nous assistons à l'émergence d'une nouvelle forme familiale au Canada. Il est fort possible que cette situation ait été le résultat temporaire des révolutions sexuelle et matrimoniale des années 60. Cependant, cet aspect mis à part, on sait de façon générale que les familles monoparentales dont le chef est séparé, divorcé ou célibataire, et les familles "reconstituées", posent souvent des problèmes aux parents, aux enfants et aux collectivités concernées. C'est particulièrement le cas de nos jours du fait que, comme nous l'avons vu, la dissolution des familles, qui était auparavant causée surtout par le décès, et affectait donc les personnes âgées, est maintenant causée davantage par la séparation et le divorce, affectant ainsi les parents, particulièrement ceux de sexe féminin, et les jeunes enfants. Le traitement et la solution des problèmes individuels, familiaux et sociaux découlant de l'accroissement des familles monoparentales relèvent des travailleurs sociaux et autres personnes travaillant dans le domaine social. Les démographes peuvent peut-être apporter leur contribution à cet égard en améliorant les statistiques officielles sur les familles monoparentales.

Voir note(s) à la page 142.

Ces dernières années, les personnes qui étudient la famille au Canada ont manifesté un vif intérêt pour l'observation et la compilation de données sur les nouveaux styles de vie des personnes et des familles qui sont devenus de plus en plus visibles dans les années 60 et au début des années 70. Les unions libres et consensuelles, les communes constituées d'individus ou de familles vivant ensemble, les mariages "libres" où les deux partenaires jouissent d'une entière liberté sexuelle et affective, et d'autres genres de vie matrimoniale et familiale sont devenus des sujets d'étude à la mode. Bien que ces études soient généralement fondées sur de très petits échantillons, ou simplement sur des exemples facilement accessibles au chercheur, de plus en plus les résultats sont présentés et publiés dans le cadre de la recherche en science sociale sur la famille, ce qui sous-entend que ces nouveaux styles de vie sont d'une certaine manière en concurrence avec la forme familiale traditionnelle au Canada. Il est cependant douteux que ce soit le cas. Le fait que certaines personnes refusent les exigences civiles ou juridiques du mariage en faveur d'unions consensuelles ou libres, ou que certains individus et certaines familles fassent l'essai de la vie commune, ou que certains couples semblent en faveur du mariage "libre", signifie certainement que les Canadiens font l'essai de nouvelles formes familiales. Toutefois, jusqu'à présent, ces nouvelles formes semblent être demeurées marginales. Elles ne peuvent pas vraiment être considérées comme faisant concurrence aux formes familiales et à la formation des familles traditionnelles.

Par ailleurs, dans l'évaluation du rôle actuel et futur de la famille au Canada, il est important de s'attarder au fait que de plus en plus de Canadiens vivent avec d'autres familles que la famille de recensement, ou avec des personnes non apparentées, ou seuls. Il faut être prudent dans l'interprétation des statistiques canadiennes sur les ménages non familiaux employées dans cette étude étant donné qu'elles ne couvrent qu'une courte période et que les changements observés se sont produits pendant une période d'opulence relative. Néanmoins, compte tenu des variations à court terme qui sont survenues, pour des raisons que nous avons déjà mentionnées tout au long de cette étude, et du fait qu'on s'attend dans une certaine mesure que ces tendances se poursuivent, il serait bon de chercher à en dégager le sens véritable.

Prenons par exemple l'accroissement spectaculaire des ménages non familiaux d'une personne, c'est-à-dire du nombre de personnes vivant seules, et la concentration de ce phénomène dans certains groupes d'âge et de sexe. Ce sont les jeunes et les femmes âgées, mais surtout ces dernières, qui ont fourni le plus grand nombre de chefs de ménage non familiaux d'une seule personne. Cette tendance chez les jeunes et chez les personnes âgées à vivre seuls est un phénomène moderne pratiquement sans précédent qui correspond à une certaine transformation du cycle de vie des individus et des familles au Canada et non à un changement fondamental dans la structure même de la forme familiale traditionnelle telle que nous la connaissons. Il est cependant évident que nous vivons dans une société où le nombre de personnes, particulièrement de personnes âgées, qui vivent seules est plus élevé que jamais auparavant. Qu'est-ce que cela signifie en ce qui concerne le rôle actuel et futur de la famille au Canada?

Pour tenter de répondre à cette question, il faut dépasser la simple arithmétique, c'est-à-dire l'interprétation mécanique des statistiques, et considérer la fonction et le rôle de la famille nucléaire. De ce point de vue, on peut dire avec assez d'assurance que la famille nucléaire et le ménage familial sont et demeureront au coeur de la société canadienne à maints égards. La famille demeure l'unité fondamentale dont la société dépend pour se reproduire, et pour assurer le soin des enfants. Elle continue à fournir le principal environnement propice à la socialisation des jeunes et à constituer un réceptacle de l'affectivité des parents et des enfants. Elle organise également la vie des couples dont les enfants ont quitté le foyer. Dans une société toujours plus complexe et diversifiée, la famille est le havre et le refuge le plus important où ses membres peuvent se consoler, se fortifier et se renouveler pour être en mesure de faire face à la ronde quotidienne des relations avec le monde extérieur. En outre, la famille et le ménage familial continueront à constituer le point de contact le plus important entre les générations, en contribuant au maintien de liens étroits avec les personnes apparentées vivant par elles-mêmes. Sur tous ces plans, et d'autres encore, la famille nucléaire conserve toute sa vitalité et sa vigueur en tant qu'institution sociale fondamentale et centrale au Canada.

NOTES

[1] Voir la note 2 du chapitre 4.

[2] Étant donné que dans les questionnaires du recensement canadien on ne pose des questions que sur le premier mariage, il est impossible de déterminer dans combien de cas les familles, d'après les statistiques du recensement, sont le fait de personnes qui se sont remariées après le décès d'un conjoint ou après un divorce. De la même façon, il est impossible d'estimer, à partir des statistiques du recensement, combien d'enfants ont été "affectés" par la dissolution du mariage, et la reconstitution d'une ou de plusieurs familles.

[3] Voir la note 1.

ANNEXE A

DÉFINITIONS DU MÉNAGE ET DE LA FAMILLE DANS LE RECENSEMENT DU CANADA DE 1971

Des études détaillées des concepts de ménage et de famille qui ont été utilisés dans les recensements canadiens jusqu'en 1971 inclusivement ont été présentées dans un certain nombre de publications (Gauthier, 1971; Loken, 1973; Wargon, 1971, 1972, 1974a). Les graphiques 1.1 et 1.2 figurant ici à la section 1.4 ont été tirés de deux de ces documents, comme nous l'avons indiqué. Ils montrent la comparabilité, par rapport aux recensements précédents, des concepts de ménage et de famille de recensement utilisés en 1971 et mentionnés brièvement dans le texte de la section 1.4.

Certains aspects des concepts de ménage et de famille de recensement de 1971 et des définitions connexes sont traités ici plus en profondeur. Les sources pertinentes sont mentionnées à l'intention du lecteur et de l'utilisateur des données. Pour certains autres aspects techniques importants des données de 1971 sur les ménages et les familles, voir l'annexe B.

Ménage

Aux fins du recensement, un ménage est constitué d'une personne ou d'un groupe de personnes occupant un même logement. Il se compose ordinairement d'un groupe familial, avec ou sans chambreurs, employés, etc. Il peut aussi se composer de deux ou plusieurs familles partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule. Chaque personne fait partie d'un ménage quelconque.

Dans le recensement, les ménages se divisent en deux grands groupes: (1) le ménage qui compte une personne ou un petit groupe de personnes occupant un logement ordinaire, est généralement appelé ménage privé; et (2) le ménage "collectif" qui comprend les hôtels, les grandes maisons de chambres comptant 10 chambreurs ou plus, les institutions, les hôpitaux ou les camps militaires, les camps de bûcherons et autres établissements du même genre (Canada, 1973c).

Chef de ménage

Aux fins du recensement, chaque ménage doit avoir un chef, qui est l'époux lorsque l'époux et l'épouse sont présents, le parent (sans considération d'âge ou de dépendance) lorsque celui-ci vit avec des enfants célibataires, ou tout membre d'un groupe partageant un logement à parts égales. Le chef de ménage peut être ou ne pas être le chef de famille. Une personne qui occupe seule un logement est toujours considérée comme le chef (Canada, 1973c).

Famille de recensement

Une famille de recensement comprend un époux et une épouse (avec ou sans enfants célibataires, quel que soit l'âge) ou un parent avec un ou plusieurs enfants célibataires vivant dans le même logement. Elle peut être formée également d'un homme ou d'une femme vivant avec un enfant en tutelle ou un pupille de moins de 21 ans pour lequel aucune rétribution n'est versée (Canada, 1973a).

Chef de famille

Il s'agit de l'époux dans une famille époux-épouse ou du parent dans une famille monoparentale (Canada, 1975a).

Genre de ménage

Les ménages se divisent en deux genres fondamentaux, c'est-à-dire en ménages familiaux et non familiaux. Un ménage familial comprend au moins une famille de recensement. Un ménage **unifamilial** représente une famille de recensement occupant le même logement. La famille peut être celle du chef de ménage ou une famille apparentée, chambreuse ou autre, qui vit avec un chef de ménage hors famille. Un ménage **multifamilial** comprend deux familles de recensement ou plus occupant le même logement. Une des familles peut être celle du chef de ménage, ou le chef de ménage peut être une personne hors famille avec laquelle vivent deux familles de recensement ou plus.

Un **ménage non familial** est constitué d'une personne vivant seule dans un logement ou d'un groupe de personnes occupant un même logement sans constituer une famille de recensement (Canada, 1973b).

Personnes dans les familles

L'expression "personnes dans les familles" comprend toutes les personnes qui constituent une famille dans le sens défini ci-dessus. Les enfants célibataires (les enfants propres, les enfants adoptés et les beaux-fils et belles-filles) sont, quel que soit leur âge, membres de la famille et sont classés avec les parents à titre de personnes dans les familles (Canada, 1973a).

Membres familiaux des ménages

Cette expression représente les membres d'un ménage qui sont apparentés par le sang ou par le mariage et qui sont en relation époux-épouse ou parent-enfant célibataire. Les enfants adoptés et les beaux-fils et belles-filles ont le même statut que les enfants propres (Canada, 1973c).

Personnes hors famille dans les ménages

Cette expression représente les personnes qui vivent seules, celles qui vivent avec des personnes non apparentées et celles qui vivent avec des personnes apparentées mais qui ne sont pas en relation époux-épouse ou parent-enfant célibataire (Canada, 1973c).

Situation dans la famille

Cette expression représente le lien qui existe entre les personnes de la famille et le chef de famille (Canada, 1973c). Dans une famille de recensement, une personne peut être chef, épouse ou enfant.

Enfants dans les familles

Cette expression représente les fils et les filles célibataires de moins de 25 ans qui vivent au foyer. Quel que soit leur âge, les enfants qui ont déjà été mariés ne sont pas considérés comme des membres de la famille de leurs parents même s'ils vivent dans le même logement. Les fils et les filles célibataires de 25 ans et plus qui vivent au foyer au moment du recensement sont également des membres de la famille, mais ne sont considérés comme des enfants qu'au sens large dans quelques totalisations (Canada, 1973c, 1973d).

Lien avec le chef **de** ménage

Cette expression représente le(s) lien(s) entre les personnes du ménage et le chef de ménage. Une personne peut être apparentée au chef par le sang ou par le mariage (par exemple, épouse, fils ou fille, beau-frère, etc.) ou elle peut ne pas être apparentée (par exemple, chambreur, employé, etc.).

Un **chambreur** est une personne qui vit dans un ménage et qui n'est pas apparentée au chef de ménage par le sang ou le mariage et qui n'est pas un associé ou un employé. Un enfant non apparenté pour lequel on reçoit un montant d'argent (par exemple les enfants placés par une société d'aide à l'enfance) est considéré comme un chambreur.

Un **associé** est une personne qui n'est pas apparentée au chef de ménage mais qui partage son logement à titre d'associé.

Un **employé** est une personne qui est employée par le chef de ménage et qui demeure dans le même ménage (comme une servante, une infirmière, un ouvrier agricole).

Un **pensionnaire d'institution** est une personne autre qu'un employé, qui reçoit des soins ou est en détention, comme les personnes dans les hôpitaux pour maladies mentales, les foyers pour personnes âgées, les pénitenciers ou autres institutions (Canada, 1973c).

Genre de famille

Il s'agit d'une classification qui distingue entre les familles principales (celles dont le chef est également le chef de ménage) et les familles secondaires (celles dont le chef n'est pas le chef de ménage). Ces dernières sont sous-divisées selon leur relation avec le chef de ménage (c'est-à-dire familles apparentées ou familles chambreuses) (Canada, 1973a).

Total des ménages familiaux et des ménages de familles principales

Dans les tableaux du recensement canadien, il y a une différence entre les ménages unifamiliaux et les ménages multifamiliaux, qui permet d'établir le nombre total de ménages familiaux et le nombre total de ménages de familles principales. La différence est attribuable au nombre de ménages familiaux dans lesquels une famille ou plusieurs familles vivent avec un chef de ménage hors famille.

Ces différences pour 1961 et 1971 sont les suivantes:

	1961[1]	1971[2]
1. Ensemble des ménages familiaux	3,948,935	4,933,445
2. Ensemble des ménages de familles principales	3,900,284	4,893,890
3. Différence 1 - 2	48,651	39,555

1 Recensement du Canada de 1961, volume 2.1, tableau 23.
2 Recensement du Canada de 1971, volume 2.1, tableau 9.

ANNEXE B

LES DONNÉES DE 1971 SUR LES MÉNAGES, LES FAMILLES ET LA POPULATION

Les données du recensement de 1971 sur les ménages et les familles (y compris certaines données établies d'après les chiffres de la population), qui ont été utilisées pour les tableaux de cette étude, se trouvent dans des volumes publiés et sous une forme non publiée. Les données non publiées du recensement de 1971 peuvent être obtenues sous forme de: (1) diverses bandes sommaires, et également diverses totalisations non publiées, dont l'accès peut être limité aux termes de la Loi sur la statistique; (2) totalisations spéciales correspondant à des demandes spécifiques des utilisateurs; et (3) totalisations spéciales établies sur demande grâce au système de géocodage incorporé au recensement de 1971.

Les tableaux qui figurent dans les volumes publiés et dont les statistiques ont été établies d'après les questionnaires du recensement de 1971, ainsi que les données non publiées, révèlent qu'en plus des variations dans les totaux entre les trois univers représentant la population, les ménages et les familles de recensement, à cause surtout de différences dans les définitions, il y a également des variations entre les totaux et les totaux partiels spécifiques d'un tableau à un autre, à l'intérieur de chacun de ces trois univers. Par exemple, les données du recensement de 1971 indiquent trois totaux différents pour: l'ensemble des ménages, l'ensemble des familles et la population totale (voir le tableau B.1). Ces différences, ainsi que d'autres dans les tableaux du recensement de 1971, sont attribuables à certains aspects de la méthodologie, du traitement des données et des exigences en matière d'extraction des données du recensement de 1971, aspects qui, dans certains cas, représentaient des innovations incorporées au recensement de 1971.

On trouvera une explication de ces différences dans une publication du Secteur du recensement et des enquêtes ménages intitulée *The 1971 Census Housing, Household and Family Data: Some Technical Aspects and Considerations* (Wargon, 1976a). En bref, ce document décrit les aspects pertinents des définitions, des méthodes de dénombrement et des techniques de traitement des données du recensement de 1971. En outre, on y explique à quel point de vue les variations de 1971 dans les totaux sur la population, les ménages privés et les familles de recensement peuvent être attribuées à des différences de définition, à l'emploi de techniques d'échantillonnage et de techniques connexes de traitement des données (comme la pondération, par exemple), et à la technique d'arrondissement aléatoire qui a été employée pour assurer la confidentialité des déclarations du recensement de 1971. Pour plus de précisions, le lecteur pourra consulter la publication susmentionnée.

TABLEAU B. 1. Variations dans les chiffres des tableaux publiés du recensement de 1971 concernant les ménages privés, les familles de recensement et la population, Canada, 1971

Détail	2 A dénombrement complet	2 B estimation pondérée d'après échantillon	2 A - 2 B différence colonne 1 – colonne 2	Écart relatif (colonne 1 – colonne 2) / colonne 1 x 100
Ménages privés:				
Chiffres arrondis	6,041,305	6,040,815	+ 490	+ 0.01
Chiffres non arrondis	6,041,302			
Familles de recensement:				
Chiffres arrondis	5,070,685 (5,070,680)	5,076,085	– 5,400	– 0.11
Chiffres non arrondis	5,070,682			
	2 A dénombrement complet (dénombrement de la population)	2 A dénombrement complet (population selon la situation dans le ménage et dans la famille)	Personnes pour lesquelles il a été impossible de déterminer la relation avec le chef du ménage au lieu de résidence habituelle (approximation)	Nombre de personnes dans les ménages "800"
	1	2	3	4
Population:				
Chiffres arrondis	21,568,310	21,427,050	141,000	140,798
Chiffres non arrondis	21,568,311			

Source: Recensement du Canada de 1971, bulletin 1.2 - 3, tableau 7; bulletin 2.1 - 2, tableaux 1 et 3; bulletin 2.1 - 5, tableau 19; bulletin 2.1 - 12, tableaux 85 et 86; bulletin 2.2 - 2, tableau 1; bulletin 2.2 - 4, tableaux 28 et 34; bulletin 2.2 - 5, tableau 38. *Random Additions to Census Metropolitan Areas, 1971 Census of Canada*, Secteur du recensement, mai 1973, copie sur stencil, par Neil Collishaw.

Le tableau B.1 est présenté ici pour familiariser le lecteur avec les divers totaux figurant dans les tableaux publiés de 1971 sur les ménages privés, les familles de recensement et la population totale. Ces tableaux permettront d'identifier les divers chiffres de 1971 concernant la population, les ménages et les familles employés dans les tableaux de cette étude. Il est à noter qu'on s'est efforcé de n'employer dans un même tableau que des données produites sur la même base.

Les utilisateurs noteront au tableau B.1 que l'estimation pondérée d'après l'échantillon (2 B) pour les familles de recensement est plus élevée que le dénombrement à 100 % (2 A). C'est également le cas des statistiques sur les familles de recensement qui sont recoupées selon diverses caractéristiques du chef. En fait, pour ce qui concerne les dénombrements plus petits, lorsque les tableaux sont recoupés d'après un certain nombre de variables, la différence entre les chiffres d'après 2 A et d'après 2 B peut être plus grande qu'entre le nombre total de familles de recensement d'après 2 A et d'après 2 B, figurant au tableau B.1.

ANNEXE C

ESTIMATIONS DE LA POPULATION CANADIENNE DANS LES MÉNAGES ET LES FAMILLES, SELON LA TAILLE, ET ESTIMATIONS DU NOMBRE D'ENFANTS DANS LES FAMILLES, SELON LA TAILLE, CANADA, 1951 - 1971

Les chiffres sur les répartitions par taille des ménages et des familles canadiennes et des enfants dans les familles figurant au tableau 2.5 ont été employés pour obtenir des estimations numériques de la population et des enfants, sur lesquelles sont fondées les répartitions en pourcentage présentées au

TABLEAU C.1. Répartition en pourcentage de la population estimée de ménages et de familles de recensement selon la taille, et population estimée d'enfants dans les familles de recensement selon la taille, Canada, 1951 - 1971

Détail	1951	1956	1961	1966	1971
Ménages[1]:					
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1	1.8	1.9	2.3	3.0	3.8
2	10.2	10.7	11.1	12.0	14.1
3	14.8	13.8	13.3	13.2	14.6
4	18.5	18.5	18.4	18.2	19.7
5	15.7	16.0	16.6	16.6	16.7
6	11.5	11.7	12.3	12.4	11.6
7	7.9	7.9	8.0	8.0	7.7
8 et plus	19.6	19.6	18.0	16.7	11.8
Familles:					
Total	99.9	100.1	99.9	100.0	100.0
2	16.8	16.0	14.9	14.8	16.9
3	19.3	17.4	16.0	15.2	16.6
4	21.5	21.6	21.2	20.9	22.4
5	14.8	16.2	17.2	17.6	16.5
6	9.4	10.5	11.6	12.2	11.4
7	6.1	6.5	7.0	7.4	6.8
8	4.1	4.2	4.4	4.6	3.4
9 et plus	7.9	7.7	7.6	7.3	5.8
Enfants:					
Total	100.0	..	100.0	100.0	100.0
0	–	–	–	–	–
1	13.9	..	10.8	10.2	11.8
2	23.5	..	22.0	21.5	24.3
3	19.4	..	21.5	21.8	22.9
4	13.7	..	16.0	16.8	16.6
5	9.4	..	10.4	10.9	10.5
6 et plus	20.1	..	19.3	18.9	13.9

[1] Yukon et les Territoires du Nord-Ouest non pris en compte dans le dénombrement des ménages en 1951.
.. chiffres non disponibles.

Source: Estimations fondées sur la même source qu'au tableau 2.3.

tableau C.1. Pour toutes les tailles de ménages et de familles, exception faite des "x et plus", les chiffres sur le nombre de ménages et de familles ont été multipliés par la taille correspondante des ménages et des familles de chaque rangée, pour chaque année de recensement. Dans le cas des tailles "x et plus", les estimations numériques déjà préparées pour les divers groupes de taille ont été totalisées et soustraites du chiffre approprié de la population canadienne totale correspondant en couverture au nombre de ménages et de familles.

L'importance des répartitions en pourcentage estimées au tableau C.1 est évidente si l'on considère les conclusions qu'elle nous permet de tirer. Celles-ci figurent à la section 2.5. Elles indiquent que la majorité des Canadiens continuent à vivre dans des ménages et des familles de taille assez modérée. Elles indiquent également qu'il y a eu une augmentation du pourcentage de la population estimée vivant dans des ménages de trois à sept personnes, lequel est passé d'environ 68 % en 1966 à environ 70 % en 1971, en raison surtout de l'accroissement du pourcentage de la population vivant dans des ménages de quatre personnes pendant cette même période de cinq ans. Le rôle important joué dans cette évolution par l'accroissement du nombre de familles de deux enfants au Canada ressort clairement des pourcentages du nombre estimé d'enfants dans les familles figurant au tableau C.1.

Ces estimations confirment en outre la conclusion selon laquelle les variations de la répartition en pourcentage des ménages de diverses tailles au cours des récentes décennies sont attribuables aux fortes augmentations des ménages de petite taille, c'est-à-dire d'une et de deux personnes, et aux fortes baisses des ménages de grande taille, c'est-à-dire des ménages de huit personnes et plus. Il est évident que la baisse soutenue du nombre de grands ménages a été un facteur important en ce sens qu'elle a favorisé la stabilité des ménages de taille modérée et de la population estimée vivant dans ces ménages.

Les estimations de la population dans les familles de recensement selon la taille, et du nombre d'enfants dans les familles de recensement, ont également été utilisées, et les répartitions en pourcentage figurent au tableau C.1, de même que celles concernant les ménages. La baisse du pourcentage de la population estimée vivant dans des familles de recensement de petite taille (c'est-à-dire de deux et trois personnes, ou, en d'autres termes, des couples sans enfants et des couples ayant un seul enfant) entre 1951 et 1971 ressort clairement des chiffres du tableau C.1. On remarque aussi l'augmentation du pourcentage de la population estimée vivant dans des familles de recensement de deux enfants ou de quatre personnes, et l'augmentation du pourcentage de la population estimée vivant dans des familles de recensement de taille modérée.

Autre aspect intéressant du tableau C.1, les chiffres révèlent une augmentation substantielle du pourcentage de la population estimée d'enfants dans les familles de recensement de deux, trois et quatre enfants pendant la période

1951 - 1971 et la concentration, en 1971, de près du quart des enfants du Canada dans les familles de deux enfants. On y voit très clairement le rôle important joué par la baisse de la population estimée d'enfants vivant dans des familles de recensement de grande taille, c'est-à-dire de six enfants et plus, dans cette évolution et dans le maintien de la stabilité de la population estimée d'enfants vivant dans des familles de cinq enfants.

BIBLIOGRAPHIE

Anderson, Michael. 1971. *Family Structure in Nineteenth Century Lancashire.* University Press, Cambridge, Angleterre.

Balakrishnan, T.R., Kantner et Allingham, J.D. 1975. *Fertility and Family Planning in a Canadian Metropolis.* McGill-Queen's University Press, Montréal et London.

Basavarajappa, K.G. 1978. État matrimonial et nuptialité au Canada. *Recensement du Canada de 1971.* Étude schématique, bulletin 5.1 - 4, n° 99-704 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa.

Beresford, J.C. et Rivlin, A.M. 1966. Privacy, Poverty and Old Age. *Demography 3, n° 1.*

Bogue, Donald J. 1969. *Principles of Demography.* John Wiley and Sons Inc., New York.

Burch, T.K. 1967. The Size and Structure of Families: A Comparative Analysis of Census Data. *American Sociological Review 32 (juin):* pp. 347 - 363.

Burch, T.K. 1968. Comparative Family Structure: A Demographic Approach. *Estadistica (juin):* pp. 285 - 293.

Burch, T.K. 1970. Some Demographic Determinants of Average Household Size: An Analytical Approach. *Demography 7 (février):* pp. 61 - 69.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1947. *Recensement du Canada de 1941, vol. V, Logements, ménages et familles.* Ottawa: *Imprimeur du roi.*

Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1949. *Annuaire du Canada 1948 - 49.* Ottawa: Imprimeur du roi.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1959. *Recensement du Canada de 1956, Caractéristiques des familles économiques.* Bulletin 6009 - 598. Ottawa: Imprimeur de la reine.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1964. *Recensement du Canada de 1961, vol. 7.1, Composition par âge et par sexe.* Ottawa: Imprimeur de la reine.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1966. *Enquête sur la population active du Canada (Méthodologie).* N° 71-504 au catalogue, hors série.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1967a. *Population échantillon: familles économiques.* Bulletin SX - 10, n° 98-524 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la reine.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1969. *Recensement du Canada de 1956, vol. III, Rapport administratif du recensement de 1961.* Ottawa: Imprimeur de la reine.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1968. *Recensement du Canada de 1961, vol. 7.2, Courbes de la fécondité au Canada.* Ottawa Imprimeur de la reine.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1970. *Life Expectancy Trends, 1930 - 32 to 1960 - 62.* N° 84-518 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la reine.

Canada. Statistique Canada. 1971. *Recensement du Canada de 1971, Manuel des procédures: Secteurs d'autodénombrement.* Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1972. *Family Incomes (Census Families) 1967.* Service de recherche sur les finances des consommateurs, n° 13-538 au catalogue, hors série. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1973a. *Recensement du Canada de 1971, Familles selon la taille et le genre.* Bulletin 2.2 - 2, n° 93-714 au catalogue. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1973b. *Recensement du Canada de 1971, Ménages selon le genre.* Bulletin 2.1 - 3, n° 93-703 au catalogue. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1973c. *Recensement du Canada de 1971, Situation des particuliers au sein des familles et des ménages.* Bulletin 2.1 - 12, n° 93-712 au catalogue. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1973d. *Recensement du Canada de 1971, Enfants dans les familles.* Bulletin 2.2 - 3, n° 93-715 au catalogue. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1974a. *Recensement du Canada de 1971, Introduction au volume I.* Bulletin 1.1 - 1, n° 92-701 au catalogue. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1974b. *Selected Divorce Statistics, Canada and the Provinces, 1960 - 1972.* Section de la statistique de l'état civil, Division de la santé et du bien-être. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1975a. *Recensement du Canada de 1971, Caractéristiques des familles selon l'état matrimonial, l'âge et le sexe du chef.* Bulletin 2.2 - 6, n° 93-718 au catalogue. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1975b. *Projections des ménages et des familles pour le Canada et les provinces jusqu'en 2001.* N° 91 - 517 au catalogue. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1976. *Recensement du Canada de 1971, La fécondité au Canada.* Bulletin 5.1 - 6, nº 99-706 au catalogue. Ottawa: Information Canada.

Chester, R. 1976. Official Statistics and Family Sociology. *Journal of Marriage and the Family 38, nº 1, février.*

Collver, Andrew. 1963. The Family Life Cycle in India and the United States. *American Sociological Review 28, nº 1 (février):* pp. 86 - 96.

Cutright, Phillips, 1974. Components of Change in the Female Family Heads Aged 15 - 44: United States, 1940 - 1970. *Journal of Marriage and the Family 36, nº 4 (novembre): pp. 714 - 721.*

Davis, Kingsley. 1974. The American Family in Relation to Demographic Change. Tiré à part nº 425, *Population Reprint Series,* International Population and Urban Research Institute of International Studies, University of California, Berkeley, California.

Denton, F.T. 1970. *The Growth of Manpower in Canada. Monographie du recensement de 1961,* nº 99-556 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la reine.

Gauthier, H. 1971. L'évolution de la définition de la famille du recensement de 1871 au recensement de 1971. Note de recherche sur la population et le logement, PH-Fam-1, Statistique Canada, Secteur du recensement, Ottawa.

George, M.V. 1970. *International Migration in Canada.* Monographie du recensement de 1961, nº 99-557 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la reine.

George, M.V. et Romaniuc, A. 1971. Patterns and Factors of Fertility Decline in Canada in 1960. Document présenté lors de la sixième réunion annuelle de la Société canadienne de sociologie et d'anthropologie, Université Mémorial, St. John's (T.-N.), 6 - 9 juin, 1971. Copie sur stencil.

Glick, Paul C. 1957. *American Families.* Monographie du recensement de 1950, U.S. Bureau of the Census. John Wiley and Sons Inc., New York.

Glick, Paul C. 1957. Family Statistics. Chapitre 24 dans P.M. Hauser et O.D. Duncan, *The Study of Population,* The University of Chicago Press.

Glick, Paul C. et Heer, David M. 1963. Étude conjointe des caractéristiques des individus et des familles. *Congrès international de la population, comptes rendus des séances, Tome 1,* IUSSP, Londres, p. 228.

Glick, Paul C. et Parke, R. 1965. New Approaches in studying the Life Cycle of the Family. *Demography 2:* pp. 187 - 202.

Goode, William J. 1963. *World Revolutions and Family Patterns.* Free Press of Glencoe, New York.

Goode, William J. 1968. The Theory and Measurement of Family Change. Chapitre 7 dans *Indicators of Social Change, Concepts and Measurement,* par Eleanor Bernest Sheldon et Wilbert Moore, Russel Sage Foundation, New York.

Henripin, J. 1972. *Tendance et facteurs de la fécondité au Canada.* Monographie du recensement de 1961, n° 99-541 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la reine.

Henripin, J. et Légaré, J. 1971. Recent Trend in Canadian Fertility. *La revue canadienne de sociologie et d'anthropologie 8, n° 2.*

Henripin, J. et Lapierre-Adamcyk, E. 1974. *La fin de la revanche des berceaux: Qu'en pensent les Québecoises?* Presses de l'Université de Montréal, Montréal.

Henry, Louis. 1963. Réflexions sur l'observation en démographie. *Population 18, n° 2, avril.*

Henry, Louis. 1966. Problèmes de la recherche démographique moderne. *Population 21, n° 6, novembre-décembre.*

Henry, Louis. 1968. The Problems of Modern Demography: Observation and Language. Dans Egon Szabady (éd.), *World Views of Population Problems,* publié à l'occasion du 10e anniversaire du Hungarian Quarterly Journal, *Demographia,* Budapest, Hongrie.

Kalbach, W. 1970. *The Impact of Immigration on Canada's Population.* Monographie du recensement de 1961, n° 99-546 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la reine.

Kalbach, W. et McVey, W. 1971. *The Demographic Bases of Canadian Society.* McGraw-Hill Book Company of Canada Ltd.

Kobrin, F. 1973. Household Headship and Its Changes in the U.S., 1940 - 1960, 1970. *Journal of the American Statistical Association (JASA), 68, n° 344.*

Kobrin, F. 1976a. The Fall of Household Size and the Rise of the Primary Individual in the United States. *Demography 18 (février):* pp. 127 - 138.

Kobrin, F. 1976b. The Primary Individual and the Family: Changes in Living Arrangements in the United States, Since 1940. *Journal of Marriage and the Family, vol. 38, n° 2.*

Kuzel, P. et Krishnan, P. 1973. Changing Patterns of Remarriage in Canada, 1961 - 1966. *Journal of Comparative Family Studies, IV, nº 2, automne.*

Laslett, Peter. 1969. Size and Structure of the Household in England Over Three Centuries. *Population Studies XXIII, nº 2, juillet.*

Laslett, Peter. 1970. The Decline of the Size of the Domestic Group in England. *Population Studies, 24, nº 3, novembre.*

Laslett, Peter. 1972. The History of the Family. Introduction à Laslett et Wall (éd.), *Comparative Studies in the Size and Structure of the Domestic Groups Over Time,* Cambridge University Press, Cambridge.

Levy, Marion J. Jr. 1965. Aspects of the Analysis of Variations in Family Structure. Dans Coale, *et al.* (éd.), *Aspects of the Analysis of Family Structure,* Princeton University Press, Princeton.

Loken, D. 1973. Household in the Canadian Census: Definitions and Data. Document de travail (série démographique et socio-économique), nº 16, Statistique Canada, Secteur du recensement, Ottawa.

Nations Unies. 1973. *The Determinants and Consequences of Population Trends.* Étude de population, vol. 1, nº 50. Département des affaires économiques et sociales, New York, Nations Unies.

Nations Unies. 1974. *The Population of Canada.* Une des monographies nationales préparées à l'occasion de l'Année mondiale de la population de 1974 et parrainées par le Comité international de coordination des recherches nationales en démographie des Nations Unies, Nations Unies.

Norland, J.A., Litven, J.P. et Cottrell, T.M. 1975. Evaluation in the 1971 Census of Canada: Overview and Selected Findings. *Canadian Studies in Population, vol. 2.*

Norton, Arthur J. et Glick, Paul C. 1976. The Changing American Household. *Intercom 4 (octobre):* pp. 8 et 9. Washington: Population Bureau Inc.

Ogburn, W.F. et Nimkoff, M.F. 1955. *Technology and the Changing Family.* Houghton and Mifflin, Boston.

Ostry, S. 1967. *The Occupational Composition of the Canadian Labour Force.* Monographie du recensement de 1961, nº 99-550 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la reine.

Ostry, S. 1968. *The Female Worker in Canada.* Monographie du recensement de 1961, nº 99-553 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la reine.

Pelletier, A.J., Thompson, F.D. et Rochon, A. 1938. *La famille canadienne.* Monographie du recensement de 1931, nº 7. Ottawa: Imprimeur du roi.

Peters, J. 1976. Divorce in Canada: A demographic Profile. *Journal of Comparative Family Studies, 7, nº 1, été:* pp. 335 - 349.

Ryder, N. 1974. The Family in Developed Countries. *Scientific American 231, nº 3, septembre:* pp. 123 - 132.

Stone, L.O. 1967. *Urban Development in Canada.* Monographie du recensement de 1961, nº 99-542 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la reine.

Stone, L.O. 1969. *Migration in Canada: Some Regional Aspects.* Monographie du recensement de 1961, nº 99-548 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la reine.

Uhlenberg, P. 1974. Cohort Variations in Family Life Cycle Experiences of U.S. Females. *Journal of Marriage and the Family, 36, nº 2.*

Viveash, D. et Harrison, B. 1973. A Proposed System for Census Family Formation in 1976. Note de recherche sur la population et le logement, 76-Fam-1, Statistique Canada, Secteur du recensement, Ottawa.

Wargon, Sylvia T. 1971. Some Definitions of Household and Family in Population Statistics. Document de travail (série démographique et socio-économique), nº 9, Statistique Canada, Secteur du recensement, Ottawa.

Wargon, Sylvia T. 1972. Using Census Data for Research on the Family in Canada. *Journal of Comparative Family Studies nº 3 (printemps):* pp. 148 - 167.

Wargon, Sylvia T. 1974a. Census Data and Social Analysis. Note de recherche dans *Journal of Comparative Family Studies v, nº 1.*

Wargon, Sylvia T. 1974b. The Study of Household and Family Units in Demography. *Journal of Marriage and the Family (août):* pp. 560 - 564.

Wargon, Sylvia T. 1974c. Household and Families in Canada: Recent Trends. Partie 3.3 dans *The Population of Canada,* Nations Unies (CICRED).

Wargon, Sylvia T. 1975. Fertility and Some Selected Demographic Aspects of the Family in Canada. Dans P. Wakil (éd.), *Marriage, Family and Society, Canadian Perspectives,* pp. 161 - 183. Toronto: Butterworth and Co.

Wargon, Sylvia T. 1976a. The 1971 Census Housing, Household and Family Data: Some Technical Considerations. Note de recherche de la Division des caractéristiques, 71-Hou-6, Statistique Canada, Ottawa.

Wargon, Sylvia T. 1976b. Les ménages et les familles au Canada. Aperçu de certaines tendances démographiques récentes. Note de recherche de la Division des caractéristiques (série sur la famille), nº CD-FAM-5, Statistique Canada, Ottawa.